

Affaire  
Sonatrach 1

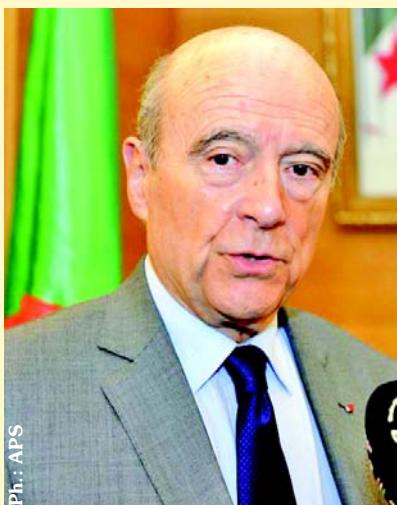
# UN ÉPILOGUE EN DENTS DE SCIE

P. 4

Rezzag Bara  
«LES MILITAIRES  
NE VONT PLUS  
INTERVENIR DANS  
LA VIE POLITIQUE» P. 2



Relations  
algéro-françaises,  
conflits, terrorisme...  
**LES PRIORITÉS  
D'ALAIN JUPPÉ** P. 5



Skikda  
**Le directeur  
des impôts  
arrêté pour  
corruption**

P. 4

Révision  
de la Constitution



**LE FFS BOYCOTTERA  
LA SESSION  
EXTRAORDINAIRE  
DU PARLEMENT** P. 3

Rezzag Bara

## «Les militaires ne vont plus intervenir dans la vie politique»

*N'écartant pas l'arrivée d'un civil au ministère de la Défense nationale, Kamel Rezzag Bara, conseiller du Président Bouteflika, pour les questions de sécurité, a souligné, hier mardi, que «les droits de l'Homme (en Algérie) sont constitutionnalisés, c'est important.»*

Yazid Alilat

Pour lui, la concrétisation des droits de l'Homme, en Algérie, fait partie des «fondements qui sont à la base de notre société». Il a précisé à la radio nationale que «cela a été un engagement en 2011 du président, qui se concrétise maintenant», ajoutant que «le préambule (du projet de révision constitutionnelle, Ndlr) fait partie intégrante de la Constitution, et dans ce préambule il y a une politique de paix et de réconciliation nationale, dans le cadre d'un Etat démocratique et républicain.» Et, ajoute-t-il, «c'est dans ce préambule qu'on voit qu'on veut asseoir une démocratie dans notre pays.»

Sur la constitutionnalisation de la langue Amazighe, M. Bara rappelle que «tamazight est nationale et officielle et l'Etat œuvre à sa promotion et son développement.» «Avec le HCA et l'Académie qui sera créée et placée sous l'autorité du président, et les énormes gisements d'expertise, nous allons réellement, arriver à mettre en place les moyens de la maintenir nationale et lui donner les moyens d'être officielle.» Sur l'état civil, il a estimé que «c'est une étape importante dans l'objectif des droits de l'Homme et d'un Etat démocratique.» Pour Rezzag Bara, qui a présidé le défunt Observatoire national des droits de l'Homme (ONDH), «un état civil n'est pas un terme utilisé, en matière constitutionnelle. Ce sont des politiques qui ont voulu diluer le poids de l'institution militaire. Nous connaissons les étapes par lesquelles cette institution a eu à intervenir, dans le champ politique. (Aujourd'hui), elle ne peut plus revendiquer un poids politique de la même manière qu'elle le faisait du temps du parti unique», a-t-il expliqué, relevant que «les nouveaux équilibres, au sein de notre société et les nouveaux défis qui se posent à nous, font que des institutions républicaines civiles doivent prendre le pas sur cela.»

Il n'a pas écarté qu'un jour, le ministère de la Défense sera dirigé par un civil, qui viendra devant le Parlement «justifier le budget» de l'institution militaire. Cela se fera dans «la prochaine étape qui montrera la volonté d'instaurer un Etat civil», a-t-il estimé.

### LA NOUVELLE CONSTITUTION, GARANTE DE TOUS LES DROITS

Revenant sur le projet de révision de la Constitution, il a fait remarquer que «dans cette constitution, il y a la préservation de la vie privée, le caractère exceptionnel de la détention préventive, la protection de la femme, la constitutionnalisation d'un conseil des droits de l'Homme, toutes ces notions sont constitutionnalisées et ouvrent des chantiers importants pour nos administrations.» Par ailleurs, le conseiller du président affirme que «le projet de société qui transparaît, à travers cette constitution, nous met en situation de modifier complètement, le cadre de vie actuel, partout il faut être à la mesure de ce qui est prévu, dans cette constitution en matière de droits, de liberté.» Et puis, selon lui, «on va dans le détail en matière de règles régissant la détention préventive, on va dans le détail pour organiser le caractère exceptionnel de cette détention, il y a, également, la liberté de la presse, la suppression des délits de presse...»

Par ailleurs, pour Rezzag Bara, l'article 51, qui a soulevé d'énormes vagues, en Algérie et en France, notamment dans les milieux de

l'émigration algérienne, que cette disposition existe partout dans le monde. «Je m'inscris en faux contre les critiques», s'est-il exclamé, avant de rappeler que dans beaucoup de pays, les fonctions de directeur de la police nationale, de gouverneur de la banque centrale, etc... sont réservées, exclusivement, aux nationaux, pas aux binationaux. Pour autant, «cet article consacre le caractère de la double nationalité, maintenant, la nouvelle constitution de manière implicite reconnaît la binationalité», rappelle-t-il, avant de relever qu'il faut «arrêter les interprétations abusives sur les intentions des rédacteurs de l'article.» Pour lui, il y a assurément des «interprétations excessives qui ont mélangé la question de la nationalité et l'identité, on reste Algérien quelle soit la nationalité que l'on peut avoir.» Il s'interroge, par ailleurs: «comment interpréter cet article (51) quand on voit que l'article 24 dit que l'Etat œuvre à protéger l'identité des citoyens à l'étranger. La lecture de certains n'a pas vu les équilibres qui existent, dans la constitution sur cette disposition.» En outre, «il y a eu un amendement, le président a demandé que la loi détermine quelles sont les fonctions et responsabilités qui exigent la nationalité exclusive», a-t-il fait remarquer. Sur la date du congrès des deux chambres du Parlement dont les membres doivent se prononcer sur le projet de loi de révision constitutionnelle, il a clarifié la procédure, rappelant le précédent de 2008. «A partir du moment où le président désigne la date, les deux présidents de chambre se réunissent et fixent l'ordre du jour, déterminent le règlement intérieur de cette session, le Premier ministre va présenter le projet, un rapporteur va expliquer le contenu de cette révision de la Constitution, le déroulement du vote et son explication, et on passe au vote directement», a détaillé M. Bara, les étapes de l'adoption de ce projet de loi. Les membres des deux chambres sont au nombre de 606, dont 104 du Conseil de la Nation. Les 450 voix requises pour l'adoption du projet de loi constituent, selon l'article 176, les 3/4 des membres des deux chambres, et le président peut directement, promulguer la loi, sans passer par un référendum si elle est adoptée par les 3/4 des parlementaires. M. Bara bottera en touche sur les critiques de l'opposition, qui s'est dite exclue des débats sur ce projet de loi, se contentant de rappeler les étapes de ce projet, tout en relevant que «le citoyen a été très, largement, informé du contenu de cette révision, à travers les médias, et depuis deux mois on parle de cette révision toutes tendances confondues.»

Sur les derniers changements opérés au niveau de l'institution militaire, en particulier la dissolution du DRS et la mise en place d'une structure nouvelle, il a expliqué qu'il s'agit de «réformes des services de Sécurité, qui vont dans le prolongement de la préparation de l'Algérie aux défis du futur», ajoutant que «les militaires ne vont plus intervenir dans la vie politique.» «Je crois que sur ce plan-là, l'esprit des réformes est vraiment substantiel à la volonté du président de la République de faire de ce pays un Etat moderne et républicain», a ajouté M. Bara.

Estimant, par ailleurs, que le terrorisme demeure «une menace permanente contre l'unité et la stabilité des Etats, l'extrémisme étant devenu une forme par laquelle on met en danger les Etats», M. Bara souligne qu'«un pays comme le nôtre doit inscrire, dans sa constitution, la liberté du culte.»



## ANALYSE

Kharroubi Habib

**D**epuis que l'ONU en a annoncé l'organisation, les pourparlers de paix sur la Syrie qui se sont ouverts vendredi dernier à Genève suscitent analyses et commentaires sur les chances qu'ils ont ou non de se conclure par un accord mettant fin au long et atroce conflit syrien.

Ce n'est pourtant pas à Genève où se tiennent les pourparlers syro-syriens sous l'égide des Nations unies que je joue la partie de l'issue de laquelle dépend ce qui va advenir en Syrie. Elle se joue ailleurs dans les tractations qui se mènent tantôt ici, tantôt là entre les puissances étrangères qui se livrent en Syrie une guerre par procuration. C'est le résultat de ces tractations qui décidera de celui des pourparlers de Genève et non le contraire.

Les parties syriennes qui négocient dans la capitale suisse n'ont pas, compte de leur dépendance aux alliés étrangers qui les soutiennent respectivement dans la guerre qu'ils se livrent, l'autonomie de décision leur permettant mener à leur guise les négociations qu'elles ont engagées. Cela vaut autant pour le régime syrien que pour les opposants qui lui font la guerre. Plutôt que de se braquer sur les déclarations et postures de telle ou telle partie syrienne présentes à Genève pour supposer sur ce qui sortira de leurs négociations, il y a lieu de tenter de percer ce qui se négocie de façon bilatérale entre Moscou, Washington, Ryadh, Téhéran et Ankara en un ballet de rencontres dont sont exclus les protagonistes syriens du conflit.

Les négociateurs syriens aux pourparlers de paix de Genève donnent l'apparence de ne pas s'entendre sur par où débouter leurs négociations. En fait, le camp

du régime comme celui de ses opposants sont en attente de ce sur quoi vont déboucher les tractations qu'ont entre elles les puissances étrangères qui sont engagées à leurs côtés respectifs dans le conflit et du soutien desquelles dépendent leur survie et leur avenir.

Avec l'implication de ces puissances étrangères le conflit syrien est passé du stade de confrontation syro-syrienne à celui d'un face-à-face les opposants aux enjeux qui font de la Syrie et des Syriens des pions dont l'on ne tient compte ni de la tragédie qu'ils endurent ni de leurs tentatives de recherche d'une solution purement nationale à celle-ci. Tant que les capitales citées plus haut ne seront pas tombées d'accord sur le scénario mettant fin à leur guerre par procuration en Syrie, les pourparlers de paix en cours à Genève se limiteront à des échanges d'accusations et d'insultes entre les parties ennemis syriennes.

Il n'est pas faux que leur poursuite ou pas est suspendue, non à la maestria du diplomate onusien en charge de la médiation entre les parties syriennes, mais à ce que le secrétaire d'Etat américain John Kerry et son homologue russe Sergueï Lavrov conviendront quand ils se rencontreront le 11 février, suite à quoi ils instruiront leurs protégés syriens sur ce qui convient qu'ils disent ou décident à Genève. A l'entame des pourparlers, l'ONU a averti que les crimes de guerre et contre l'humanité commis en Syrie seront punis. Cela vaut et pour le régime et pour ses opposants mais certainement pas pour les dirigeants des Etats qui font une guerre par procuration en Syrie et que l'ONU ne s'avera même pas de dénoncer.

Sellal

## Vote, dimanche, du projet de révision de la Constitution

Le Premier ministre Abdellmalek Sellal a annoncé, hier, à Alger, que la séance du Parlement (avec ses deux chambres) consacrée au vote du projet de révision de la Constitution se tiendra, dimanche prochain.

«Le vote du projet de révision de la Constitution aura lieu dimanche 7 février», a affirmé le Premier ministre, dans une déclaration à la presse, en marge de la séance de clôture de la session d'automne du Parlement, avant d'ajouter que «plus aucune équivoque ne subsiste maintenant, sur la date du vote du document».

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a signé, ce jour, samedi 30 janvier 2016, un décret portant convocation du Parlement en ses deux chambres réunies, pour le 3 février 2016, avait indiqué un communiqué de la présidence de la République. «Ce décret précise que l'ordre du jour de la session pour laquelle est convoqué le Parlement porte sur le projet de loi portant révision constitutionnelle et que la session sera ouverte jusqu'à épuisement de son ordre du jour», a ajouté la même source.

## Révision de la Constitution Le FFS boycottera la session extraordinaire du Parlement

R. N.

Dans un communiqué, rendu public, hier, le Front des Forces Socialistes (FFS) annonce qu'il boycottera la session extraordinaire du Parlement, prévue ce mercredi, pour l'adoption de l'avant-projet de l'amendement de la Constitution. Le FFS estime que « l'élaboration ou l'amendement d'une constitution constitue une étape décisive dans la vie d'une Nation, vu que cette opération est destinée, en théorie, à garantir la cohésion et la communion nationales ». Mais, constate le parti, « malheureusement, le régime algérien a raté cette occasion et a fait de ce rendez-vous une occasion pour aggraver la situation du pays ». « Le FFS considère que ce projet n'est qu'une continuité du feuilleton de la violence constitutionnelle exercée contre le peuple algérien, depuis la Constitution de 1963. Ce n'est pas un texte qui est à l'origine de la crise politique, économique, sociale et morale que vit

DGSN

## Généralisation des salles d'audition à l'ensemble des commissariats du pays



Ph. : B. H. Karim

Le Directeur général de la Sûreté nationale (Dgsn), le général-major Abdelghani Hamel a annoncé mardi, à Tipaza la généralisation prochaine des salles d'audition à l'ensemble des commissariats du pays, conformément au nouveau code de procédures pénales.

« La Dgsn s'emploie actuellement à doter chaque commissariat d'une salle d'audition, équipée de moyens à même de garantir et de préserver les droits des prévenus et de la Défense », a indiqué le premier responsable de la Sûreté nationale, lors de la visite d'une salle d'audition de la troisième Sûreté urbaine de la ville de Koléa. « La police algérienne a mobilisé tous les moyens qui militent en faveur du renforcement des droits de l'homme et garantissent la sécurité et la quiétude du citoyens », a-t-il ajouté, assurant que tout prévenu bénéficie, en vertu des nouvelles dispositions pénales, de la préemption d'innocence, comme il est fait obligation aux représentants de la police judiciaire d'informer le dit pré-

venu de ses droits et de lui procurer une assistance médicale et sociale, pendant son maintien en garde à vue.

Selon le nouveau code de procédures pénales, tout prévenu a le droit de passer un coup de téléphone, d'une durée n'excédant pas la demi-heure, et requiert la présence, au moment de l'entrevue avec l'avocat, d'un officier de la police judiciaire chargé de l'enquête. De nouvelles structures sécuritaires, appelées à améliorer la couverture sécuritaire et à assurer une meilleure prise en charge des attentes des citoyens, ont été mises en service, au cours du déplacement du Dgsn dans la wilaya de Tipasa. Il s'agit du siège de la 3ème Sûreté urbaine de Kerkouba, dans la commune de Koléa, qui compte 19 000 habitants, soit un ratio d'un agent de police pour 250 habitants, ainsi que de l'inauguration de la 117e unité de maintien de l'ordre, qui vient s'ajouter à une autre unité du même type déjà opérationnelle dans la wilaya.

## Bensalah Adapter les projets de loi sensibles à la nouvelle Constitution

Le président du Conseil de la Nation, Abdelkader Bensalah, a affirmé hier à Alger que les membres du Conseil étaient appelés à « examiner plusieurs projets de loi organiques et ordinaires sensibles en vue de les adapter aux principes et nouvelles dispositions constitutionnelles ». « Nous sommes appelés durant cette session ou celles qui vont suivre à examiner ces lois et à les enrichir conformément aux aspirations du peuple », a déclaré M. Bensalah dans une allocution lors la séance plénière de clôture de la session d'automne du Conseil de la Nation. L'examen et l'enrichissement de ces textes de loi devraient, a ajouté M. Bensalah, « tenir compte du processus de renouveau et de réforme enclenché par le pays sous la sage et sereine direction du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, loin de toute improvisation aux conséquences irréfléchies, susceptibles de provoquer anarchie ou dérive qui entamerait l'union nationale et la cohésion de la société algérienne ».

La « session d'automne du Conseil de la Nation a été marquée par la décision du président de la République de faire passer le projet de révision constitutionnelle par les deux chambres du Parlement », a indiqué le président du Conseil de la Nation. Le projet de révision constitutionnelle, a-t-il fait rappeler, est intervenu après de « larges consultations qui ont duré pour un moment marqué par de nombreux rounds de dialogue ayant permis au président Bouteflika d'introduire plusieurs propositions, émanant de ces concertations, dans le document proposé ». « Avec l'aboutissement de la révision constitutionnelle, l'Algérie entamera une nouvelle ère attendue par la majorité des Algériens.

Une ère qui repose sur les bases du parachèvement de l'édition



Ph. : Rachid K.

d'un Etat moderne où les pouvoirs publics pourront lancer plusieurs ateliers politiques et juridiques que nous, membres du Conseil de la Nation, sommes appelés à enrichir », a-t-il enchaîné.

Il a, à cette occasion, présenté le bilan de cette institution concernant l'examen et l'adoption des lois pour « doter le pays d'une législation cohérente visant à organiser et à contrôler divers aspects de la vie dans tous les domaines ». Il a, dans ce sens, rappelé la loi de finances complémentaire 2015, la loi de finances 2016, le code pénal amendé, le code de procédure pénale amendé et complété, le texte de loi amendant et complétant le code de commerce et la loi d'orientation sur la recherche scientifique et le développement technologique. Par ailleurs, cette session a connu une « activité de contrôle ordinaire », précisant que le Conseil a organisé plusieurs séances pour les questions orales et adressé des questions écrites à certains départements ministériels, a indiqué M. Bensalah.

S'agissant de la diplomatie parlementaire, le Conseil a veillé, en

collaboration avec les instances officielles concernées notamment l'Assemblée populaire nationale (APN), à faire connaître les positions de l'Etat algérien sur plusieurs questions régionales et internationales, tant à travers les tribunes parlementaires internationales et régionales qu'à travers les audiences accordées aux délégations parlementaires des pays frères et amis. M. Bensalah a souligné « le souci de cette instance d'assurer un climat de liberté d'expression et de respecter la représentation politique pour permettre à l'opposition de jouer son rôle, conformément aux dispositions de la Constitution ». Il a également souligné son souci d'œuvrer avec les instances constitutionnelles du pays et d'intensifier les efforts avec l'APN pour assurer l'efficacité nécessaire à la coordination parlementaire avec le gouvernement, à travers l'intensification et l'organisation de la concertation entre les deux chambres et entre celles-ci et le gouvernement et la dynamisation du rôle de contrôle dont le Conseil est investi ».

**Raïna  
Raïkoum**  
Kamel Daoud

«...Le pays se déchire comme un vieux journal. Je regarde et je tente de rassembler les morceaux pour comprendre, mais je n'y arrive pas ! La météo se mêle au blé, un général parle pendant qu'on distribue des logements, une réforme est annoncée alors que la pluie n'est pas tombée. C'est chacun dans son coin. Comme s'il ne restait du lien du sang que les martyrs d'autrefois. C'est épars, dans le vent mais sans le sens. Comme mon corps : je sais que je glisse vers la tombe en froissant ma peau par la vieillesse, mais le monde m'apparaît comme un jeu de cartes éparpillées. Il y a sûrement une règle de jeu. Mais je l'ai oubliée à la naissance, je crois. Comme tout le monde.

C'est alors qu'on me sort une chaise et qu'on met au soleil vers 11 h dans la petite cour de la maison au village. C'est un moment de bonheur que de sentir le soleil et de regarder les avions minuscules quand ils passent dans le ciel bleu et tracent un trait de fumée blanche. J'imagine les vies dedans, leurs buts laborieux, tout le tintamarre des préoccupations et des peurs, la galaxie des objets qu'on a tous dans la tête et les poches et les sacs et qui nous suivent et nourrissent leur nécessité de nos désirs. Puis je baisse la tête vers les deux orangers de la maison et j'essaye de faire comme eux. Etre immobile et sans prénom. Sans mots dans la tête, juste de la sève qui participe à un mûrissement et des fils de poteaux d'une impression à l'autre. Faire le vide et rien d'autre. Les enfants d'alentours me regardent avec curiosité, je crois. Je

ne suis pas dupé et je sais lire : l'instinct du nouveauté au monde comprend facilement que je suis le spectacle récalcitrant d'un dé-

part. Ce sont deux portes qui se font face, moi et eux. L'une fermée et l'autre entrouverte, déjà. Je les soupçonne de me regarder comme un intrus dans leur monde qui est éternel vu de leur côté. Les enfants ont l'instinct dur et si peu charitable. Ils sont la vie mais avec des dents nouvelles. Je me détourne doucement pour me faire oublier par leurs mâchoires muettes. Je m'immobilise pour me confondre avec un mur; peut-être que le temps passera plus lentement quand on se fait passer pour une pierre. Je n'ai pas peur de disparaître. C'est juste que je veux comprendre, avant.

Partir avec quelque chose de solide dans la valise. Je soupçonne quelque chose comme une harmonie quand j'essaye de lier le vol d'oiseau, la branche de l'arbre, un éternellement et la semi-nudité du présage. Quelque chose semble être au bout de la langue d'une langue inconnue, en quelque sorte. La vanité me pousse à attendre ou distinguer la confusion d'un nouvel alphabet dans le hasard des nuages. Mais cela passe vite et se désagrège. Alors je tombe dans la somnolence. On finit par me faire entrer moi et la chaise.

Ah oui, j'ai oublié : c'est mon père qui m'a appris à écrire. Il est mort il y a longtemps. Je ne sais pas pourquoi je m'en souviens quand je regarde les vitres avec ma buée, à chaque fois. Je le dis juste comme ça ; peut-être que cela n'a pas de sens. »

Affaire Sonatrach 1

## Un épilogue en dents de scie

**Des «oufs» de soulagement, des départs et surtout beaucoup de questionnements, ont marqué, hier, mardi, l'énoncé du verdict de l'affaire de corruption qui avait éclaboussé le groupe pétrolier national Sonatrach.**

Mahdi Boukhalfa

**A**l'issue de débats, parfois pointus, souvent «ahurissants» par la teneur des faits, d'auditions des mis en cause et de plaidoiries, le procès des 19 personnes, morales et physiques, impliquées dans l'affaire dite «Sonatrach 1», a connu son épilogue, hier, mardi. L'ex PDG de Sonatrach Mohamed Meziane, a été libéré, ayant écopé de 5 ans de prison avec sursis. Les autres accusés ont été condamnés à des peines plus ou moins importantes. Ainsi, une peine de 6 ans de réclusion criminelle, assortie d'une amende d'un (1) million de DA a été prononcée contre le principal accusé, le président du Conseil d'administration du Groupe algéro-allemand Contel Funkwerk, Al Ismail Mohamed Reda Djaafar. Une peine d'emprisonnement ferme de 6 ans assortie d'une amende de 2 millions de DA a été, également, prononcée contre Meziane Mohamed Reda, fils de l'ex PDG de Sonatrach. Le tribunal a également, prononcé une peine de 6 ans de prison ferme et 2 millions de DA d'amende, à l'encontre de Meghaoui Yazid tandis que son père Meghaoui Hachemi (ex PDG de la banque CPA) a écopé, quant à lui, de 5 ans de prison ferme et un (1) million de DA d'amende. L'ex vice-président chargé des Activités amont, Belkacem Boumédiène, a été condamné à 5 ans de réclusion criminelle, assortie d'une amende de 500.000 DA. Le Tribunal criminel a, aussi, prononcé une peine de 5 ans de réclusion criminelle, assortie d'une amende de 1

million de DA contre le second fils de l'ex PDG de Sonatrach, Meziane Bachir Fouzi. Dix-huit (18) mois de prison, avec sursis et une amende de 100.000 DA, ont été prononcés contre la gérante du bureau d'étude «CAD» Meliani Nouria. Quant à Rahal Mohamed Chawki, Sanhadji Mohamed, Zenasni Benmeur, Hassani Mustapha, Cheikh Mustapha, Abdellaziz Abdelouahab et Ait Houcine Mouloud, ils ont été acquittés. Par ailleurs, une amende de 5 millions de DA a été infligée à la société allemande Funkwerk Plettac, tandis que les trois autres sociétés, la SARL Contel Algérie, les groupes algéro-allemand Contel-Funkwerk et italien Saipem Contracting Algeria ont été condamnées, chacun à une amende de 4 millions de DA.

Dans son réquisitoire, le représentant du ministère public avait requis des peines de prison, allant d'une année à 15 ans contre 15 accusés et une amende de 5 millions de dinars contre 4 entreprises étrangères. Par contre, la défense avait plaidé l'acquittement des mis en cause. Selon l'arrêt de renvoi, l'affaire portait sur 3 gros marchés douteux, conclus en-

tre le groupe Sonatrach et les sociétés impliquées dans ce dossier. Il s'agit des projets d'acquisition d'équipements de télésurveillance et de protection électronique des complexes du groupe pétrolier, à travers le pays, du gazoduc devant relier l'Algérie à l'Italie (Sardaigne) et du projet de réhabilitation de l'ancien siège du Groupe Sonatrach à Ghermouli, occupé un moment par le ministère de l'Energie, dans les années 1990. Les chefs d'inculpation portaient, notamment, sur «commandement et organisation d'une association de malfaiteurs, trafic d'influence, corruption, passation de marchés publics contraires à la législation et réglementation en vigueur, dilapidation de deniers publics, blanchiment d'argent, octroi d'avantages injustifiés, au profit d'autrui et augmentation des prix, lors de la passation des marchés».

«Le procès s'est tenu en présence de l'ensemble des collectifs de défense des 15 personnes et 4 sociétés impliquées dans cette affaire, ainsi que 110 témoins (2 témoins étant décédés) mentionnés dans l'arrêt de renvoi.

## Début du procès en civil

**L**e procès en civil de l'affaire dite Sonatrach 1 a débuté mardi après midi au tribunal criminel d'Alger après la prononciation du verdict final contre les 19 personnes morales et physiques impliquées.

L'audience de ce procès en civil présidé par Mohamed Reggad, a débuté après le verdict final du procès de ce

dossier de corruption «à grande échelle», selon le représentant du ministère public. Le procès doit notamment déterminer les dédommagements pour les parties civiles. Le tribunal criminel va ainsi statuer sur l'action civile relative aux demandes de dédommagement matériel et moral des parties civiles, que sont le groupe Sonatrach et le trésor public.

## La consommation électrique des foyers algériens est 10 fois supérieure à la norme



Ph.: Rachid K.

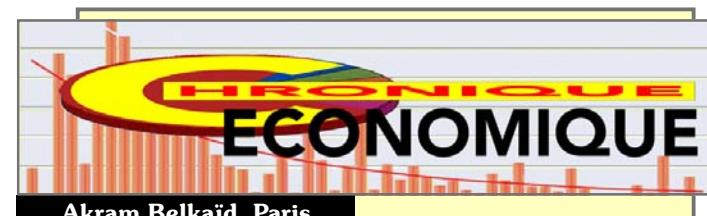
**L**es foyers algériens consomment presque dix fois plus d'électricité par rapport aux normes internationales et deux fois plus que la moyenne des pays maghrébins, a indiqué à l'APS un responsable auprès de l'Agence nationale pour la promotion et la rationalisation de l'utilisation de l'énergie (Aprue).

«En moyenne, un foyer algérien consomme entre 1.800 à 2.000 kilowatts-heure/an alors que la norme est de 200 à 250 kilowatts-heure/an. Il consomme aussi le double de la consommation d'un foyer d'autres pays du Maghreb», précise ce responsable en marge d'un séminaire sur l'efficacité énergétique dans le bâtiment tenu mardi à Alger.

A l'origine de cette consommation

excessive, est le choix porté par les ménages algériens sur des équipements «énergivores», explique-t-il. «Le marché algérien est inondé de climatiseurs et d'autres équipements électriques qui consomment beaucoup d'énergie. Les gens sont généralement séduits par des équipements bon marché qui se trouvent être des équipements qui consomment le plus d'électricité et qui coûtent donc plus cher à long terme», ajoute-t-il. C'est ainsi que l'Aprue travaille actuellement pour la mise en place d'un système spécifiant la catégorie des équipements en fonction de leur consommation, à l'image du modèle existant à l'étranger qui classe les équipements de la catégorie «A» (moins consommateur) jusqu'à «G» (plus con-

sommatrice d'électricité). Selon le représentant de l'Aprue, certains produits sont même introduits en Algérie comme étant de classe B alors qu'ils sont en réalité de classe G. En raison de cette fraude, le ministère du Commerce a été saisi par cette agence qui lui a suggéré de se doter de laboratoires spécialisés permettant d'identifier les catégories de consommation des équipements importés. D'autant plus que l'absence d'un système de classement des équipements en fonction de leur consommation électrique pénalise les producteurs algériens potentiellement exportateurs qui ne peuvent, en conséquence, accéder aux marchés qui exigent des certificats de classement en consommation électrique.



## Le Nigeria, emblème des VILAIN

**L**a cause est entendue. Aucun expert ne peut contester aujourd'hui que la baisse des cours du pétrole (-75% en dix-huit mois) est une catastrophe pour nombre de producteurs et exportateurs. Parmi eux, le Nigeria fait figure d'exemple absolu des tares dont souffrent les VILAIN (Venezuela, Irak, Libye, Algérie et/ou Angola, Iran et Nigeria). Ultra-dépendants des recettes pétrolières, ces pays sont d'abord incapables de se diversifier sur le plan économique. Quand le baril est au plus haut, les réformes destinées à développer d'autres activités sont oubliées ou reportées. Et quand les prix de l'or noir chutent, il est trop tard pour enclencher un mécanisme vertueux pour trouver d'autres sources de revenus.

### BUDGET ET RENTABILITÉ DES RECETTES

**E**t s'il fallait trouver un exemple emblématique à cette catégorie particulière de pays rentiers, le Nigeria en serait donc la meilleure illustration. Confronté à des difficultés financières avec un déficit budgétaire estimé à 11 milliards de dollars en 2016, ce pays cherche à contracter deux prêts, l'un d'un montant de 2,5 milliards d'euros auprès de la Banque mondiale (BM) et l'autre d'un milliard de dollars auprès de la Banque africaine de développement (BAD). Une «priorité mais pas une urgence», ont précisé les autorités nigérianes qui ont rappelé que les réserves de change du pays lui permettent de voir venir (25 milliards de dollars contre 50 milliards de dollars il y a deux ans). Après avoir tenu tête aux institutions internationales, notamment le Fonds monétaire international (FMI), voilà donc le Nigeria qui tend de nouveau la main... On pense alors à l'Algérie, dont une partie des recettes pétrolières ont servi à financer son désendettement mais qui n'écarte plus l'idée de contracter à nouveau des prêts. A ce sujet, on verra si le fait d'avoir prêté de l'argent au FMI il y a quelques années aidera l'Algérie à obtenir une aide compréhensive du grand argentier mondial...

**M**ais, il serait réducteur de faire du Nigeria un exemple emblématique en se basant sur ses seules difficultés budgétaires et son incapacité à diversifier son économie. Il y a aussi le fait que ce pays n'a jamais été capable de tirer parti de sa manne pétrolière en faisant, par exemple, fructifier ses réserves de change quand elles étaient au plus haut. Qu'avez-vous fait des réserves de change ? Pourquoi n'avez-vous pas investi à l'étranger afin de préparer les périodes de vaches maigres : ces deux questions peuvent être adressées à tous les membres du club des VLAIN, à commencer par l'Algérie. Quelle a été la rentabilité des sommes encaissées grâce à la hausse du pétrole ? Voilà donc la vraie question-bilan.

### CORRUPTION ENDÉMIQUE

**L**e Nigeria est aussi un exemple paroxystique en ce qui concerne son incapacité à mettre fin à une corruption endémique. Il y a quelques temps, le gouverneur de la Banque centrale a annoncé que 20 milliards de dollars de recettes pétrolières avaient purement et simplement disparu – il a été démis de ses fonctions juste après cette sortie. Le fait est que rares sont les pays exportateurs de pétrole qui peuvent se targuer d'avoir vaincu la corruption (même la très admirée Norvège n'échappe pas à ce fléau). Bien sûr, le Nigeria est un cas extrême mais rien ne dit qu'il ne sera pas, à terme, égalé par d'autres VLAIN, ces derniers étant incapables de faire en sorte que la rente pétrolière profite à tous et de manière équitable.

Skikda

## Le directeur des impôts arrêté pour corruption

**L**e directeur des impôts de la wilaya de Skikda a été arrêté lundi soir en flagrant délit de corruption passive, a appris l'APS hier auprès d'une source sécuritaire. Ce responsable a été surpris au moment où il recevait une somme d'argent de la part d'un entrepreneur qui avait sollicité auprès de la direction

des impôts la régularisation de sa situation fiscale. Le directeur des impôts a été confondu lors d'une sourcière dressée par les policiers à la suite d'une plainte déposée par l'entrepreneur en question, a précisé cette source, ajoutant que cette affaire sera incessamment portée devant la juridiction compétente.

**Relations algéro-françaises, conflits, terrorisme...**

## Les priorités d'Alain Juppé

**«Je suis en campagne, matin, midi et soir et partout, Alain Juppé est une seule personne, je suis maire de Bordeaux et candidat à la primaire,» a-t-il déclaré, hier, à Alger. S'il est président, il veut faire beaucoup de choses. «On pourrait s'interroger sur la réciprocité», a-t-il lâché, à propos de la politique des visas. «La déstabilisation de l'Algérie serait une catastrophe absolue pour nous», a-t-il avoué.**

**Ghania Oukazi**

C'est sans complexe qu'Alain Juppé affirme qu'il est venu en Algérie, en campagne électorale, pour la primaire de novembre 2016, en prévision des élections présidentielles d'avril 2017. Il se sait «favori» et a même lâché que les sondages le plaçant en tête de listes des candidats potentiels, «durent depuis six mois». Son déplacement oranais et algérien, il les veut ainsi, pour engranger des voix franco-algériennes, nombreuses en France et en Algérie. L'ancien Premier ministre n'a pas été avare de déclarations, tout au long de son séjour. Après sa conférence de presse à Oran, il en tiendra deux à Alger. La première, c'était, hier, durant laquelle il a voulu partager, à l'hôtel El Aurassi, un petit-déjeuner avec les représentants de la presse. Il faut juste noter qu'exceptés trois ou quatre représentants des quotidiens nationaux, les nombreux journalistes, au tour de sa table, étaient des correspondants de médias français accrédités en Algérie. Juppé a, tout au début de son intervention, devant les journalistes, parlé d'Oran, une ville jumelée depuis 2003 avec Bordeaux dont il en est le maire. De sa visite, à Oran, il en a évoqué «les temps forts». Sa rencontre avec son homologue, le président d'APC d'Oran, le wali, l'association Sidi Houari... «Nous souhaitons coopérer, ensemble, sur les PME, mon homologue souhaite qu'on travaille, ensemble, sur l'aménagement urbain, les espaces verts, particulièrement», a-t-il fait savoir. Il a noté qu'une rame du métro d'Oran a été baptisée «Bordeaux». Il a, par ailleurs, donné un avant-goût des entretiens politiques qu'il devait avoir, hier, avec le ministre des Affaires étrangères et a fait part de l'audience que devait lui accorder le président de la République. Il devait terminer son séjour par une troisième conférence de presse qu'il devait animée à l'Aéroport d'Alger.

«Je suis venu, en Algérie, pour montrer mon attachement à la relation franco-algérienne qui est essentielle, pour moi, pour des raisons stratégiques, les deux pays sont sur la Méditerranée, une région qui doit contribuer à la résolution des conflits en Libye, en Syrie (...), pour des raisons économiques, nos relations, dans ce domaine, sont basées sur le principe gagnant-gagnant, (...), intérêt pour le développement des PME, en Algérie, la diversification de son économie, elle a besoin d'IDE (...).»

### «VOUS AVEZ UNE PRESSE LIBRE»

Juppé tient à rappeler qu'«en Algérie, nous avons près de 500 entreprises françaises qui ont créé 40.000 emplois (...). Il parle, en outre «des raisons humaines, dans cette relation, à chaque fois, on évoque l'histoire, c'est bien, c'est même nécessaire mais il faut nous projeter sur l'avenir, nous avons beaucoup de franco-musulmans, et il n'y a pas

une famille algérienne qui n'a pas au moins une personne en France». Juppé revendique «une approche commune, à propos des flux migratoires, il faut qu'on réfléchisse, ensemble, aux solutions sur le moyen et le long termes». Sur le court terme, il préfère mettre en avant la coopération, dans la lutte contre le terrorisme mais aussi la recherche de solutions pour les conflits en Libye et en Syrie. A une question sur ce qu'il pense du pouvoir algérien et de l'après Bouteflika, il souligne «il faut distinguer les situations, vous avez une presse libre, il y a des choses à faire sur le chemin de la démocratie, mais qui n'en a pas à faire?». Quant à l'après Bouteflika, «c'est aux Algériens d'aller vers des élections transparentes qui permettent à l'opposition de s'exprimer», suggère-t-il. Il n'hésite pas à déclarer que «nous soutenons l'Algérie, ce n'est pas, seulement, un soutien économique, mais aux autorités politiques, motivés par des raisons stratégiques et d'énormes liens».

### «LA DÉSTABILISATION DE L'ALGÉRIE EST UNE CATASTROPHE ABSOLUE POUR NOUS»

Juppé affirme craindre une déstabilisation de l'Algérie. «Evidemment! La déstabilisation de l'Algérie serait une catastrophe absolue pour nous», a-t-il souligné. A la question comment pourriez-vous aider l'Algérie à sortir d'une situation économique précaire, il répond d'emblée «investir en Algérie, les Chinois nous ont doublé, dans certains secteurs d'activité, mais dans d'autres domaines, nous apportons une valeur ajoutée, beaucoup d'expertise, on est compétitif». Sur le dossier des victimes des essais nucléaires français, en Algérie, il a dit «je suis prêt à en parler».

A une question sur la déchéance de la nationalité française, débat ouvert sur «tous les fronts», en France, Juppé estime entre autres, que «ceux qui veulent modifier l'article 34 de la Constitution, en estimant que c'est une grave atteinte, il faudra faire voter une loi, mais la déchéance de la nationalité ne concerne que des personnes qui auront commis des crimes terroristes et ont été condamnés par la justice». Il nuance quelque peu, les choses en soutenant que «le gouvernement lui-même a dit que cette décision était symbolique, pas réellement efficace». Il pense, cependant, que «la ligne rouge à ne pas franchir, c'est la déchéance de ceux qui n'ont qu'une seule nationalité, s'ils sont déchus de leur nationalité, ils deviennent apatrides».

Interrogé sur les informations qu'il déteindrait à propos de l'assassinat des moines de Tibhirine, Juppé répond «à l'époque, j'étais ministre des Affaires étrangères, j'utilisais les canaux officiels, sur le reste, je n'ai pas plus d'information, j'espère que la justice française pourra coopérer avec les autorités algériennes pour faire plus de lumière sur cette question».

A propos de la révision de l'Accord de 68, conclu entre l'Algérie et la France et stipulant des conditions

particulières d'entrée et d'emploi aux Algériens, il avoue que lui-même l'a modifiée en 93-94 «en tant que MAE, en y ajoutant l'obligation du visa et d'un certificat d'hébergement». Il va droit au but et affirme «il y a une limite (...), on pourrait s'interroger, nous, sur la réciprocité en matière d'entrée des Français en Algérie, avec la Tunisie, cette réciprocité existe». Il assure qu'il est prêt à discuter sur le sujet «sans en faire une polémique».

### «(...), L'IMPORTANCE PARTICULIÈRE QUE J'ATTACHE À L'ALGÉRIE»

Son idée sur «une émigration choisie» qu'il partage, d'ailleurs, avec Sarkozy, il veut en parler après avoir «établissement une liste de pays sûrs, accéléré les procédures des demandeurs d'asile, lutté contre l'émigration clandestine, il faut la combattre, c'est un fléau». Il estime que «Frontex n'a ni les moyens matériels ni juridiques pour le faire». Il fait savoir que «nous avons, chaque année, 220 000 nouveaux arrivants en France, dont 30% d'étudiants». Pour lui «la France ne doit être ni laxiste, ni protectionniste ni pour l'enfermement».

Ses déclarations sur la crise libyenne sont d'un homme politique français de droite qui a cautionné l'intervention militaire des forces atlantiques, en Libye, sur pression de la France de Sarkozy. «Ce qui me fascine, c'est de voir toujours le contexte historique, à l'époque de l'intervention, il y avait les printemps arabes, on nous a reproché de n'avoir pas soutenu ces mouvements et de continuer de soutenir des dictateurs». Mais il avoue qu'«après l'intervention, c'est le fiasco, c'est le chaos (...), j'espère que la France et l'Algérie pousseront à régler ce problème». Juppé veut, par ailleurs, une solution politique à la crise syrienne avec El Assad même s'il considère que «Bachar est responsable de la montée de Daesch». Les Russes, a-t-il dit «l'on sauvé, ils l'ont remis sur selles, nous, on intervient militairement contre Daesch, dans les infrastructures pétrolières, je souhaite que la transition aille vers un débat». Il pense, cependant, que «c'est une bonne chose que l'Iran soit autour de la table, malheureusement l'Arabie Saoudite ne facilite pas les choses».

Le Mali, c'est l'autre conflit qui intéresse, de très près, les politiques français. «La France a eu raison d'intervenir (...), la coopération avec l'Algérie sur ce dossier, se passe bien».

Le Sahara Occidental le laisse, selon lui, porter une attention à la relation franco-algérienne, en soutenant qu'il est pour «une solution juste et équilibrée». Mais, dit-il «le Maroc est un pays ami».

Santa Cruz à Oran et Notre Dame d'Afrique à Alger ont laissé dire à Juppé que «ça montre que c'est une relation apaisée, on devrait s'en inspirer». Il confirme que sa visite, en Algérie, est la première, en 2016, à un pays étranger. «C'est pour marquer l'importance particulière que j'attache à l'Algérie», a-t-il dit.



Ph.: B. H. Karim

## EL TARF

### Un «harrag» mort et huit autres disparus

**A.Ouelaa**

quiets n'avaient plus de nouvelles. Selon les services de la Protection civile, cinq parmi ces «harraga» ont été secourus sur cette plage, alors qu'un cinquième était sans vie. Aucune trace de la barque, pour le moment, ni des huit autres personnes qui étaient, aussi à bord de cette embarcation, selon les services de la Protection civile. Elles sont portées disparues.

Pour rappel on est, toujours, sans nouvelles de 16 «harraga» partis le 1<sup>er</sup> janvier.

### Bouira et Aïn Defla Un terroriste abattu et un autre arrêté

Un terroriste a été abattu et un pistolet mitrailleur saisi, lundi à Bouira, par un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP), indique, mardi, un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

«Dans le cadre de la lutte antiterroriste, un détachement de l'Armée nationale populaire relevant du secteur opérationnel de Bouira (1<sup>re</sup> Région militaire) a abattu, le 1<sup>er</sup> février 2016, un terroriste et récupéré un pistolet mitrailleur de type kalachnikov et une quantité de munitions, suite à une opération de fouille et de recherche menée aux environs de la localité de Kaf Lahcen, commune de Souk Lakhmis au nord de la wilaya de Bouira», précise le MDN.

Aussi, des éléments de la Gendarmerie Nationale «ont appréhendé un terroriste à Aïn Defla, tandis qu'un détachement relevant du secteur opérationnel de Tizi Ouzou a récupéré un pistolet mitrailleur de type kalachnikov et une quantité de munitions», ajoute-t-on. D'autre part et dans le cadre de la lutte contre la contrebande et le crime organisé, un détachement combiné relevant du secteur opé-

rationnel de Mascara (2<sup>e</sup> Région militaire) «a arrêté quatre (4) narcotrafiquants et saisi 845 kilogrammes de kif traité, un camion et un véhicule de tourisme», poursuit la même source. De même, des éléments de la Gendarmerie nationale ont arrêté, à Relizane, deux narcotrafiquants à bord d'un véhicule de tourisme chargé de (65,9) kilogrammes de kif traité. Et à Tlemcen, des éléments des Gardes-frontières ont intercepté huit (8) immigrants clandestins et saisi une quantité de carburant destinée à la contrebande s'élevant à 4 700 litres», rapporte également le MDN. Par ailleurs et au niveau de la 1<sup>re</sup> Région militaire, des éléments des Gardes-côtes «ont intercepté, à Azzeffoun (Tizi Ouzou), un narcotrafiquant à bord d'un plaisir n° 29,860 kilogrammes de kif traité ont été saisis». En 6<sup>e</sup> Région militaire, deux détachements relevant des secteurs opérationnels de Tamanrasset et d'In Guezzam, ont arrêté trois (3) contrebandiers et saisi 3 760 litres de carburant», signale-t-on encore de même source.

En marge d'une réunion à Rome de la coalition internationale contre Daech

## La France dément toute velléité d'intervention militaire en Libye



**L**e ministre français des Affaires étrangères, Laurent Fabius, a démenti mardi toute velléité de la France d'intervenir militairement contre l'organisation Etat Islamique

(Daech) en Libye, en marge d'une réunion à Rome de la coalition internationale contre l'EI. Cette réunion rassemble des ministres des Affaires étrangères ou des représentants de 23 pays, en présence de l'Américain John Kerry, pour faire le point sur la lutte contre l'EI, qui semble avoir cédé du terrain en Syrie et en Irak mais se renforce en Libye. "Il n'est absolument pas question que nous intervenions militairement en Libye", a affirmé M. Fabius devant la presse. "Je ne sais pas de quelle source cela provient". Un petit groupe "fait pression, mais ce n'est pas la position du gouvernement". Le quotidien français *Le Figaro* a annoncé mardi que la France préparait "les plans pour intervenir contre Daech". "Ce qui est vrai, c'est que nous sommes préoccupés" par la montée de l'EI en Libye, et c'est pourquoi "il faut pousser à la formation d'un gouvernement d'union nationale", a encore dit M. Fabius.

"Toute autre perspective n'est pas

d'actualité", a ajouté le ministre. Une fois le gouvernement formé et approuvé par le Parlement, il sera alors en mesure de recevoir le soutien de la communauté internationale, en particulier pour s'assurer qu'il puisse siéger à Tripoli, a expliqué le ministre français. Mais "on ne peut pas non plus éternellement reculer l'objectif" et si "des personnalités se mettent en travers du chemin, on demandera des sanctions à leur encontre", a-t-il prévenu. Sur la Syrie, M. Fabius a jugé important d'augmenter le nombre de frappes et de viser des objectifs plus stratégiques, tout en expliquant qu'il y avait "un lien entre ce qui se passe sur le terrain et le processus politique". Dans la mesure où des négociations sous l'égide de l'ONU sont en cours à Genève, "il faut que les bombardements s'arrêtent", a-t-il dit.

"On ne peut pas bombarder en Syrie et discuter à Genève", a-t-il encore jugé, en faisant explicitement allusion à la Russie.

### France

## Six apprentis djihadistes soupçonnés d'avoir préparé des attaques arrêtés



Cinq hommes et une femme, sur le point de se rendre en Syrie pour y mener le djihad, mais aussi soupçonnés d'avoir préparé des attaques contre des clubs échangistes en France, ont été arrêtés mardi dans la région de Lyon, a-t-on appris de source judiciaire. Les cinq hommes, âgés de 22 à 37 ans, et la femme âgée de 20 ans, ont été placés en garde à vue dans le cadre d'une enquête antiterroriste, selon cette source. Ils sont soupçonnés d'avoir voulu rallier la Syrie et s'étaient déjà procuré des billets de bus pour rejoindre Istanbul via la Bulgarie, a-t-elle précisé.

Aucune arme n'a été retrouvée lors des perquisitions, mais celles-ci étaient toujours en cours mardi matin, et des éléments informatiques et téléphoniques doivent encore être exploités. Les gardes à vue peuvent durer 96 heures, avant d'éventuelles mises en examen par des juges antiterroristes.

A l'origine de l'enquête, ouverte début décembre, un renseignement alertait aussi sur le projet de certains des suspects de mener "des actions vio-

lentes" en France, "notamment contre des clubs libertins", a indiqué la source, confirmant une information de la chaîne d'info BFMTV. Mais ces éléments ne sont pas encore établis dans l'enquête à ce stade, a-t-on aussi précisé. Parmi les suspects, certains sont connus des services de renseignements pour leur appartenance à la mouvance islamiste radicale, mais

ils n'ont jamais été condamnés pour de tels faits, a-t-on ajouté. Plus de 1.800 Français sont actuellement impliqués dans des filières djihadistes en Syrie et en Irak, qu'ils se soient rendus sur place, qu'ils aient le projet de s'y rendre ou qu'ils soient en transit pour partir ou revenir, avait indiqué le 18 janvier le procureur de Paris François Molins.

## Le pétrole ne peut durablement se maintenir autour de 30 dollars

**L**e prix du pétrole ne peut durablement se maintenir autour de 30 dollars le baril car la baisse des investissements dans l'exploration et la production pétrolières entraînera un rebond, a estimé mardi l'organisme de recherche IFP EN. A long terme, "les prix actuels à 30 dollars (le baril) ne sont pas tenables", a soutenu le président de l'Institut français du pétrole Energies nouvelles (IFP EN), Didier Houssin, lors d'une conférence de presse. Les cours du pétrole ont dégringolé de près de 75% depuis juin 2014, pénalisés par une demande manquant de vigueur face à une offre excédentaire, alimentée notamment par la production de l'Organisa-

sation des pays exportateurs de pétrole (Opep), Arabie saoudite en tête, déterminée à défendre ses parts de marché face aux hydrocarbures de schiste américains. Cette chute des prix a contraint les compagnies pétrolières à se serrer la ceinture et à réduire drastiquement leurs investissements d'exploration-production, pourtant nécessaires pour alimenter la demande future. Celle-ci restera "dynamique sur le long terme" dans le secteur des transports, où il existe pour l'heure peu d'énergies alternatives, a estimé l'IFP EN. "On voit bien qu'il va falloir beaucoup investir pour développer 2 à 3 millions de barils par jour chaque année pour répondre à la fois à la hausse de la demande et à la déplétion des champs anciens, qui est de l'ordre de 5% par an", a souligné Didier Houssin.

Or, "si les investissements qui sont déjà lancés vont permettre d'assurer la hausse des capacités de production à horizon 2020, le fort freinage actuel pose une grande question pour ce qui se passera au-delà", a-t-il ajouté. Selon l'IFP EN, les investissements en exploration-production se sont effondrés de 21,1% à 539 milliards de dollars en 2015, principalement en Amérique du Nord (-35%), en Europe (-34%) et en Afrique (-22%). La tendance pourrait se poursuivre cette année, avec une baisse possible de 10% à 485 milliards de dollars. En conséquence, les prix du pétrole rebondiront, a estimé Didier Houssin. Son institut pose deux hypothèses, sans trancher: si l'offre reste suffisante pour faire face à la demande, "on peut avoir un scénario durable au-delà de 2020 de prix dans une fourchette de 40 à 60 dollars", a expliqué M. Houssin.

Dans le cas contraire, "compte tenu de la dynamique de la demande de mobilité dans les pays émergents, (...) le ralentissement des investissements peut laisser penser qu'on irait assez vite vers une tension très forte sur les prix au-delà de 2020".



## Syrie Les fragiles discussions de Genève se mettent en place



Par Maya Gebeily, Cécile Feuillatre de l'AFP

L'émissaire de l'ONU Staffan de Mistura poursuivait mardi sa délicate mission d'intermédiaire entre les ennemis syriens, en espérant des progrès humanitaires concrets sur le terrain pour consolider le processus de négociations officiellement lancé.

Depuis vendredi, le diplomate onusien a gagné une première manche en amenant les délégations des deux belligérants à venir discuter avec lui dans le cadre solennel du Palais des Nations de Genève. Il recevait mardi matin pour la deuxième fois la délégation de Damas, avant un nouveau rendez-vous avec l'opposition dans l'après-midi.

Toutefois, le processus, qui vise à engager les deux parties dans des discussions en vue d'une solution politique en Syrie, reste extrêmement fragile et soumis à l'annonce de gestes concrets. Après avoir rencontré lundi M. de Mistura pendant deux heures, la délégation de l'opposition syrienne a dit avoir reçu de l'ONU des "messages très positifs", mais a réitéré ses exigences de mesures humanitaires.

"Trois questions sont importantes pour nous, la levée des sièges, la libération de détenus, et l'arrêt des attaques contre les civils par les bombardiers russes (alliés de Damas) et par le régime", a égrené un porte-parole de l'opposition, Salem al-Meslet, précisant que celle-ci attendait la réponse du régime.

Quelques heures après la fin de la rencontre, l'ONU annonçait que Damas avait donné son accord de principe à l'envoi de convois humanitaires dans la ville assiégée de Madaya, près de Damas, où 46 personnes sont mortes de faim depuis décembre, et dans deux autres villes, Kafraya et Foua, qui sont elles assiégées par les rebelles. Mais ce geste ne suffira probablement pas à convaincre une opposition extrêmement méfiante et déterminée à obtenir le maximum alors que la situation des civils en Syrie, bombardés, affamés, est chaque jour plus catastrophique.

"Le régime a fait un petit signe. Mais le problème est beaucoup plus vaste que ça et nous allons insister sur l'application totale de nos demandes", a déclaré mardi matin à l'AFP un porte-parole de l'opposition, Monzer Makhous. Si l'arrêt à court terme des bombardements semble irréalisable, tra-

vailleur en vue de la libération de civils, femmes et enfants, "serait un premier signal que quelque chose de différent est en train de se produire", a estimé M. de Mistura. L'opposition a commencé à dresser des listes de noms de détenus, ont indiqué plusieurs de ses membres au cours des jours précédents.

### SIX MOIS DE DISCUSSIONS PRÉVUS

"Nous écoutons avec attention les préoccupations du HCN, et nous allons écouter les préoccupations du gouvernement", a fait valoir M. de Mistura. La délégation de Damas, menée par l'ambassadeur syrien à l'ONU Bachar al-Jaafari, a déjà accusé la partie adverse de ne pas être "sérieuse" et de comprendre des "terroristes" en son sein. Dans son collimateur, Mohammed Allouche, le négociateur en chef de l'opposition, arrivé lundi à Genève. Ce dernier est membre du bureau politique du groupe armé rebelle Jaïch al-Islam, un mouvement d'inspiration salafiste soutenu par l'Arabie Saoudite, et que le régime de Damas qualifie de "terroriste". Les discussions intersyriennes, dont le cadre a été fixé par une résolution de l'ONU en décembre, visent à mettre en place une autorité de transition avant l'organisation d'élections à la mi-2017. L'émissaire de l'ONU, qui prévoit des discussions "difficiles et compliquées", veut instaurer un dialogue indirect entre les deux camps, avec des émissaires chargés de faire la navette, et a déjà annoncé que les discussions étaient prévues pour durer six mois.

Pour pousser le processus, un grand nombre de diplomates des principaux pays impliqués directement ou indirectement en Syrie sont présents à Genève. La communauté internationale cherche une issue négociée à la guerre en Syrie qui, depuis mars 2011, a fait plus de 260.000 morts et poussé des millions de personnes à quitter leur foyer. Une conférence des donateurs est prévue jeudi à Londres pour tenter de réunir neuf milliards de dollars en faveur des 13,5 millions de personnes en situation de vulnérabilité en Syrie et aux 4,2 millions de réfugiés. L'an dernier, l'ONU et ses agences avaient réclamé 8,4 milliards de dollars pour les Syriens mais n'en avait reçu que 3,3 milliards.

## Article 51 et binationalité

Par Djamel Labidi

L'intérêt du débat actuel, mené sur l'article 51, à la faveur du débat sur la nouvelle Constitution, est qu'il permet d'aborder la question de la double nationalité au grand jour, de façon franche alors qu'elle a jusqu'à présent été occultée ou traitée de façon administrative. Le principal argument des adversaires de l'article 51 du projet de Constitution est de dire que la règle de droit, notamment pour l'accès aux hautes fonctions de l'Etat, doit être la même pour tout le monde, binationaux ou non, dès lors qu'ils ont en commun la nationalité algérienne.

On oublie cependant de préciser de quelle règle de droit on parle, car il s'agit justement de fixer cette règle, à travers la Constitution puis la loi, comme partout dans le monde. Autrement, ce serait partir de l'axiome que la règle de droit, fixant la nationalité et son exercice, est partout la même. Or ce n'est pas le cas. Elle dépend de l'histoire de chaque société.

Les règles gérant la nationalité sont forcément différentes par exemple entre pays d'immigration et pays d'émigration. Ainsi, les Etats-Unis ont largement ouvert leurs portes à l'émigration pendant des siècles. Mais des gardes-fous ont été placés. La citoyenneté américaine implique expressément le renoncement à la loyauté envers tout autre Etat étranger. L'article 349 de la loi de l'immigration et la nationalité prévoit la perte de la nationalité américaine dans les cas suivants: obtention de la nationalité d'un Etat étranger, acceptation d'un emploi au service d'un gouvernement étranger, serment prêté dans un Etat étranger, enrôlement ou service au sein d'une armée étrangère. Bref, dans la conception américaine, l'émigrant change de nation.

De plus, le fait de posséder la nationalité américaine n'implique pas de jouir de tous les droits liés à la nationalité américaine. C'est le cas de certains territoires américains, Porto Rico, Guam, les Samoa américaines, etc. Leurs habitants disposent de la citoyenneté américaine et d'un passeport américain mais ne peuvent participer aux élections fédérales.

Des Etats, la Chine, le Japon, interdisent la double nationalité. L'Allemagne exigeait, jusqu'à récemment, la preuve que la personne a renoncé à sa nationalité précédente. Elle n'a accepté la double nationalité, dernièrement (juin 2014) que pour les Allemands d'origine étrangère. L'Australie interdit aux binationaux l'accès à certaines fonctions etc.

Il faut ajouter à cela que les mêmes actes n'ont pas la même signification suivant qu'un pays soit puissant ou encore fragile. Les pays dominants auront tendance à ouvrir la nationalité (et d'ailleurs à la restreindre en période de crise), les pays à l'indépendance récente à la consolider.

Bref, la façon d'envisager la question de la nationalité dépend donc de l'histoire de chaque pays.

La nationalité algérienne s'est affirmée dans la lutte contre le colonialisme français. Nous avons clamé au monde entier que nous n'étions pas Français. Il y a eu plus d'un million de morts pour cela, pour nous donner une patrie et ce passeport vert. Il serait donc pour le moins incohérent aujourd'hui, pour

**«Ne vous demandez pas ce que votre pays peut faire pour vous, mais demandez-vous ce que vous pouvez faire pour votre pays.»**

(Président J.F.Kennedy, discours d'investiture, 20 janvier 1961)



un haut responsable de la république algérienne de se réclamer à la fois des valeurs de Novembre et de la nationalité française.

Imaginons un président de la République algérienne ayant la double nationalité et étant par exemple Algérien et Français. Cela n'a pas de sens. Imaginons un ministre algérien ou même un haut fonctionnaire devant gérer un crédit financier avec un pays étranger et possédant, outre la nationalité algérienne, celle de ce pays. Il agirait au profit de qui. On le voit bien, il faut des règles de droit pour gérer cette question. Il vaut mieux le faire dans la clarté, dans la transparence au lieu de vivre dans le mensonge, dans les cachotteries, dans les non-dits comme cela a été longtemps le cas sur cette question. Ceci est aussi un pas supplémentaire vers l'Etat de droit.

Acquérir une nationalité est un acte humain majeur. Il ne peut être banalisé. Le réduire à un simple acte utilitaire, comme celui par exemple de ne plus avoir besoin de visa, comme le font certains, est manquer de respect à la fois à deux nations: celle d'origine et celle d'accueil.

Certes l'histoire continue : il y a les différentes strates de l'émigration au fil du temps, il y a aussi le phénomène de l'exode des compétences dont pâtissent les pays en développement. Emigration et utilisation des compétences algériennes se trouvant à l'étranger sont les deux situations souvent évoquées dans le débat sur la double nationalité. Voyons ces deux points :

### L'ÉMIGRATION

L'émigration algérienne a une histoire. Il y a celle d'avant l'indépendance et celle d'après. Se réclamer du nationalisme et du prestige de celle d'avant l'indépendance pour justifier certaines positions, dans le débat sur la binationalité et l'article 51, c'est confondre les périodes historiques et tomber dans un anachronisme total.

Les émigrés, vivant en France avant l'indépendance, ont lutté pour la nation algérienne et non pour réclamer la nationalité française. L'émigration à cette époque, et pendant une période après l'indépendance, était celle

essentiellement de travailleurs manuels. Après la libération du pays, eux et les autres vagues d'émigration de travailleurs, ont gardé leurs réflexes nationalistes, peut-être avec plus de force qu'au pays. Ils ont toujours rêvé du retour pour eux et leurs enfants. Après l'indépendance, résidents en France, ils ont continué à faire montre de beaucoup de prévention envers l'acquisition de la nationalité française. Ils en redoutaient les conséquences pour leurs enfants à travers notamment les discriminations néo-coloniales dont ils pourraient souffrir et le service militaire dans l'armée française.

Ses craintes étaient, hélas, fondées. Les fils et filles d'émigrés continuent jusqu'à aujourd'hui de souffrir de discriminations malgré la nationalité française. L'armée française a utilisé largement des fils d'émigrés maghrébins dans des interventions directes ou secrètes à l'étranger, notamment, cela pour des raisons évidentes, dans les pays arabes et musulmans. C'est ainsi qu'on parle de l'utilisation de jeunes fils d'émigrés maghrébins comme tireurs d'élite dans les forces spéciales françaises en Libye, en Afghanistan et en marge de l'opération «Serval» au Mali.

L'histoire de l'émigration algérienne en France continue d'être douloreuse. A la demande de la nationalité française qu'ouvriraient les accords d'Evian, les travailleurs émigrés ont toujours préféré leurs cartes de résidence et les files interminables pour son renouvellement devant les préfectures françaises. Pour une partie de cette émigration, les circonstances et le droit du sol ont fait que leurs enfants sont de nationalité française. Mais leurs enfants continuent de regarder avec circonspection ceux qui, vivant en Algérie, ont demandé, eux, à avoir la nationalité française.

Il ne faut donc pas faire l'amalgame, pour les besoins de l'argumentation, entre ceux-ci et ceux-là, entre ceux qui ont eu de fait la nationalité française et ceux qui l'ont demandée. Les situations sont différentes, tout dépend des circonstances et des motivations. L'opinion publique algérienne sait discerner les nuances.

taux facilitent l'accès à la nationalité pour les compétences.

Prendre la nationalité du pays d'accueil est, en effet, un acte qui traduit la volonté de s'intégrer à ce pays de façon implicite ou explicite. L'inverse est aussi vrai: conserver sa seule nationalité algérienne traduit un projet de vie, une vision du monde, une appartenance, une volonté de garder très fort le cordon ombilical avec le pays. C'est d'ailleurs de cette manière que cela est vécu par les concernés et perçu par l'opinion publique. Et c'est aussi une manière d'exprimer sa fidélité et donc sa disponibilité à son pays.

On donne souvent comme exemple d'ouverture et de tolérance envers la double nationalité, celui de binationaux d'origine algérienne élus à des mandats politiques dans d'autres pays occidentaux, comme c'est le cas en France. Outre que cela est encore rare, il faut signaler que ces exemples confirmant en réalité que pour être élu il faut partager la vie d'un pays, sa langue, sa culture ; bref, y être intégré.

Au fond, la double nationalité est en elle-même une contradiction. Peut-on être l'un et l'autre, ici et là. Vaste débat qui dépasse le cadre de cet article. En tout cas, la contradiction est si évidente que rares sont les Etats qui s'aventurent à reconnaître officiellement la double nationalité, même s'ils l'autorisent comme c'est le cas de la France qui, cependant, ne l'inscrit pas dans son droit. Ou alors il faudrait permettre l'existence de citoyens différents par rapport à leurs droits et devoirs nationaux, et qui pourraient se référer à l'une ou l'autre nationalité selon la conjoncture, les avantages ou leurs intérêts.

Ceux qui défendent le point de vue d'un traitement indifférent des Algériens par rapport aux hautes fonctions officielles ou électives, qu'ils aient la double nationalité ou non, ceux-là oublient cependant que la situation des uns et des autres est différente précisément sur ce point, celui du rapport de la nationalité avec les critères exigés par ces hautes fonctions. C'est donc à la Constitution et à la loi de veiller à ce que les mêmes critères d'accessibilité à ces fonctions soient appliqués et que tous les Algériens s'y conforment, pour avoir les mêmes devoirs envers leur pays.

La nationalité comme la binationalité ou la multi-nationalité est le résultat d'une histoire, celle de la fin des empires coloniaux, des inégalités de développement qui crée les flux migratoires et les exodes des compétences. Ses contradictions reflètent toutes les contradictions et les déchirements de notre époque. Il ne s'agit pas d'aborder cette question de façon moralisante ou étroitement nationaliste comme il ne s'agit pas de produire un discours de légitimation qui pourrait permettre de justifier les égoïsmes, les individualismes et l'ingratitude par rapport aux sacrifices de tous ceux à qui nous nous devons d'avoir une patrie.

Si la question de la nationalité se pose de manière si vive, c'est que la nation est pour l'instant et pour longtemps le cadre du développement humain et des relations avec les autres. Quand on part ailleurs, on s'aperçoit très vite qu'on vaut ce que vaut son pays.

## De la présidence à la Cour pénale internationale, la seconde carrière des chefs d'État africains

**La Cour pénale internationale est devenue la destination préférée de nombreux dignitaires des États africains. Le lieu est monté en gamme puisqu'il accueille pour la première fois un ancien président, l'Ivoirien Laurent Gbagbo. Les réservations pour cette seconde carrière sont pléthoriques et l'attente assez longue pour y obtenir une place.**

Par Sid Lakhdar Boumediene\*

**L**e procès africain d'Hissene Habré<sup>1</sup> vient à peine de se tenir que nous voilà de retour devant une autre cour internationale où ont défilé un nombre impressionnant de personnalités africaines pour des faits dont la gravité n'aurait jamais, en d'autres temps, fait frémir le moindre poil de moustache d'un magistrat local.

En 2010, le président ivoirien perd les élections et conteste la victoire de son rival, Alassane Ouattara, laquelle sera reconnue par la communauté internationale. Dans son réquisitoire préliminaire, la procureur de la CPI, Fatou Bensouda, déclare : «lorsqu'il a compris que la présidence allait lui échapper, Laurent Gbagbo a commencé à mener une campagne de violences».

Son co-accusé, Charles Blé Goudé, un homme de quarante-quatre ans, est poursuivi pour avoir mené la folle équipée meurtrière d'une milice organisée pour le compte de l'ancien président. Surnommé le « général de la rue », il haranguait la foule et attisait les haines qui ont conduit aux débordements criminels. Ces violences se sont déroulées à la fin 2010, date de l'élection perdue, et ont continué durant l'année 2011.

Reprends l'affaire dans son explication juridique, énonçons les faits reprochés et remettons l'ensemble dans la nouvelle perspective des peuples qui ne sont plus du tout près à passer l'éponge sur les massacres perpétrés par des chefs d'États.

### UN PETIT RAPPEL HISTORIQUE

L'idée est apparue au lendemain de la Seconde Guerre mondiale lorsque l'ONU constate que les atrocités du vingtième siècle ont atteint des niveaux insoutenables. Mais ce n'est qu'au lendemain de la guerre froide que l'Organisation internationale entreprend le projet. Depuis, le vingtième siècle prouvera qu'il n'en a pas fini avec les atrocités.

Celles qui surviendront en ex-Yougoslavie et au Rwanda ont convaincu le Conseil de sécurité de créer rapidement des tribunaux ad hoc puisque les négociations portant sur la création du tribunal international traînaient en longueur.

Ces événements qui ont trouble l'humanité entière vont finalement provoquer la convocation de la Conférence internationale de Rome en 1998, qui sera l'acte de naissance du Tribunal pénal international (on dit également Cour). Cent soixante États vont signer un accord que l'on dénommera le «Statut de Rome»<sup>2</sup>. Le statut définit les compétences et les mécanismes de la Cour.

Les pays signataires seront les «États parties» qui se réunissent au moins une fois par an dans l'Assemblée des États parties afin de délibérer des activités de la Cour, de son administration et de ses projets. En 2015 on

comptait cent vingt-trois signataires. Le siège du tribunal se trouve à La Haye, aux Pays-Bas, mais les juges peuvent siéger ailleurs s'ils estiment que cela est nécessaire pour les commodités du jugement.

La Cour ne se substitue pas aux tribunaux internes des États concernés mais agit lorsque ces derniers n'ont pas ouvert une procédure d'instruction, ne le souhaitent pas ou en sont incapables pour diverses raisons. Elle est compétente pour les crimes de génocide, les crimes de guerre, les crimes contre l'humanité et le crime d'agression.

Trente-quatre États parties sont africains et certains ont déjà menacé de se délier du Statut de Rome après qu'ils ont constaté que ce tribunal avait un peu trop l'œil sur les affaires africaines, selon leur opinion. Nous y reviendrons avec l'affaire Gbagbo.

### LES FAITS INCRIMINÉS

Les deux prévenus, l'ancien président de la Côte d'Ivoire et son co-accusé, devront répondre de l'accusation de quatre crimes contre l'humanité : meurtres, viols, persécutions et actes inhumains. Si le chef de la milice est le responsable direct et visible des massacres puisqu'il en a pris le commandement opérationnel, la procureur déclare que «bien qu'ayant été en position de le faire, Laurent Gbagbo n'a jamais ordonné que les violences cessent».

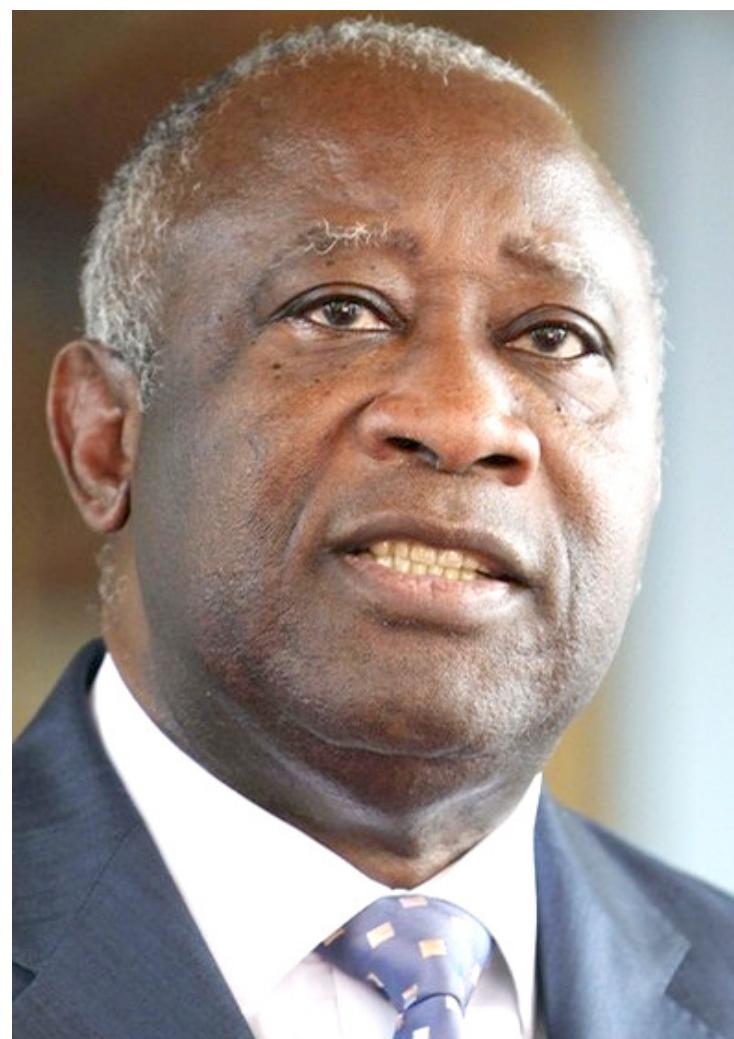
L'accusation dispose de cinq mille trois cent éléments de preuves et de cent trente-huit témoins qui ne seront pas tous appelés à témoigner directement devant la cour. Le procès s'annonce donc très long et, selon la prévision donnée par la procureur, peut durer entre trois et quatre ans.

Simone Gbagbo, l'épouse de l'ancien président ivoirien, a déjà été condamnée à vingt-quatre ans de prison en Côte d'Ivoire. Il faut rappeler que dans ces histoires de dictatures sanguinaires, c'est souvent une affaire de famille car les intérêts sont liés. Soixante-dix autres personnes ont été également condamnées par la justice ivoirienne en même temps que l'épouse. La Côte d'Ivoire refuse de donner suite au mandat d'arrêt international lancé par la Cour pénale internationale à l'encontre de Simone Gbagbo.

### TOUJOURS LA MÊME HISTOIRE

C'est toujours la même histoire, un président est élu, il se représente autant qu'il le souhaite et lorsqu'il échoue ou fait face à une résistance plus rude, il assassine, torture et met le pays à feu et à sang. Si le scénario est répétitif et lassant, il est vrai qu'il nous offre parfois quelques variantes.

Il y a celui qui se proclame à vie et le fait inscrire dans la Constitution et il y a celui qui la modifie pour bénéficier de mandats supplémentaires. Il y a celui qui reste en poste jusqu'à la mort et celui qui finit par fuir pour



éviter le lynchage. Il y a celui qui s'arrange à être candidat unique et celui qui pense prendre la suite au motif qu'il est le frère ou le fils.

Certains dirigeants ont une autre posture gestuelle et vestimentaire qu'auparavant<sup>3</sup>, ont fait parfois des études et des carrières prestigieuses, souvent à l'étranger. Leur langage n'est plus aussi rustre que celui de leurs prédécesseurs et ils ont parfois un fonds de culture qui est apprécié de tous ceux qui les rencontrent. Pour autant, sont-ils moins dangereux que ne l'étaient le fantasque Mobutu, le fou furieux Idriss Déby ou le caricatural Bokassa qui s'est fait couronné empereur sur un trône en forme d'aigle ?

Une mère qui a vu ses enfants ou son mari assassinés n'a que faire de savoir que celui qui les a exécutés a lu Rimbaud ou André Gide. Nous savons que si les illétrés ont beaucoup plus de chance de sombrer dans la dictature sanguinaire lorsqu'ils sont grisés par le pouvoir, l'hystérie de la puissance peut tout autant pénétrer l'esprit des plus instruits lorsque les mêmes conditions sont réunies.

Nous avons tous été bernés par un Léopold Sedar Sanghor, possédant une immense culture et, probablement, d'un humanisme sincère. Il n'y a aucune comparaison à faire avec ceux que nous venons de citer. Mais néanmoins, lorsque nous revisitions l'histoire, avec le recul et l'âge de raison, pouvons-nous dire que le Sénégal était une démocratie et son leader prêt à lâcher le pouvoir avant d'en avoir usé la force humaine qui permet de l'exercer ? La réponse a été donnée par l'histoire, c'est certainement non.

Ce sont les usages et les circonstances qui sont responsables. Tous les diplômés du monde pourront défilé au pouvoir des pays africains, il n'y a aucune chance qu'ils ne soient pas contaminés si le niveau général des pratiques détestables persiste, accom-

peut l'être pour d'autres dirigeants africains qui savent tirer intérêt et profit des ex-puissances coloniales au détriment de leur population, mise à genoux et torturée.

Puis, il faut bien comprendre que les principaux pourvoyeurs des accusations auprès de la CPI sont soit les populations africaines elles-mêmes, soit les adversaires politiques qui s'empressent de trouver une bonne façon de se débarrasser d'un homme encombrant, surtout lorsqu'il possède encore une base populaire de soutien.

### UN JUGEMENT ÉQUILIBRÉ ?

Mais il est un autre argument que la presse africaine met en avant, surtout après les exposés argumentaires des avocats de l'ancien président, dès le second jour du procès. Ces derniers accusent le président ivoirien actuel, Alassane Ouattara, d'être coupable d'avoir usurpé le pouvoir par la violence. L'argument est recevable s'il est prouvé mais il ne dédouane pas l'accusé et ne justifie pas l'atrocité de ses crimes. En droit pénal, un crime n'est pas exempté d'une lourde peine si l'accusé répond par un autre crime. En matière de crimes contre l'humanité, l'argument est absolument irrecevable et ne mérite même pas que l'on s'y attarde. Ou alors que l'Afrique se proclame du droit de la barbarie, peut-être que l'argument y sera mieux reçu en plaidoirie.

En droit pénal criminel, les peines ne sont pas collectives et le juriste, comme le démocrate, ont une révolution contre les procès collectifs, même si les peines sont au final individualisées. La prise de pouvoir par la violence du président Ouattara serait aussi abjecte que ne l'a été la tentative de maintien au pouvoir par le sang de l'ancien Gbagbo. Tout cela est sur le dos d'une population qui se déchire et qui souffre d'une situation des plus atroces.

Pour le moment, Alassane Ouattara est au pouvoir, Laurent Gbagbo sur les bancs d'un tribunal. Chacun son tour, c'est ainsi que se passe la nouvelle comédie africaine, l'un remplace l'autre au moment venu et ainsi de suite.

La conclusion qui s'impose est que, d'une part, l'Afrique se délimite d'Algérie au Cap et le crime contre l'humanité n'est pas prescriptible. Et lorsqu'on a perdu l'être cher dans des conditions atroces de barbarie d'État, la mémoire humaine est longue, très longue, du nord au sud du vaste continent. D'autre part, l'exigence des peuples démunis se dirigera, un jour où l'autre, vers l'élargissement de la compétence internationale en matière de poursuite pénale. Depuis les crimes contre l'humanité jusqu'aux massifs détournements de fonds publics lorsque l'indélicat personnage a assumé de hautes fonctions publiques et, a fortiori, la plus haute magistrature d'un État.

\*Enseignant

1- Pour ce dernier, ce sont les «chambres africaines extraordinaires» qui le jugent, une toute nouvelle disposition judiciaire africaine.

2- Il s'agit d'un traité, terme habituel en Droit, mais il «porte statut», ce qui légitime une appellation, il est vrai, peu courante.

3- Rares d'entre eux se présentent aujourd'hui dans la ridicule tenue militaire encombrée d'une quincaillerie aussi lourde que leur prétention de puissance.

## Réalisation d'établissements scolaires Le « monopole des projets » pointé du doigt

A. Mallem

**I**l faut absolument mettre de l'ordre dans les projets de réalisation des structures scolaires appelées à être livrées impérativement au mois d'août 2016, juste avant la rentrée scolaire 2016/2017, car nous nous sommes engagés sur cette date auprès des ministères de l'Intérieur et de l'Education nationale et nous devons tenir nos engagements», a déclaré, hier, le wali de Constantine après avoir constaté que plusieurs projets en cours accusent des retards inquiétants. Le chef de l'exécutif a tenu ces propos lors de la réunion périodique du conseil de wilaya qui s'est déroulé, hier, en son cabinet en présence des directeurs de l'exécutif, des chefs de daïrate et des présidents des APC.

A travers les comptes-rendus faits par les différents secteurs et des représentants des entreprises conviées à cette réunion, le suivi des programmes de développement des deux communes de Constantine et El-Khroub et le suivi des projets en cours de réalisation des établissements scolaires ont été examinés. Et dans les rapports présentés, le wali n'a pas manqué de critiquer certaines méthodes de travail, comme celle qui consiste à attribuer à des bureaux d'études ou des entreprises jusqu'à quatre projets à la fois alors que leurs moyens, assez limités, ne leur permettent pas de mener de concert ces projets. « C'est pourquoi il y a des retards. L'architecte ou l'ingénieur en charge du projet qui devrait être sur le site

chaque jour, et à moins d'avoir le don d'ubiquité, ne peut être en même temps sur tous les sites. Et c'est pourquoi il y a des retards », a conclu le wali en instruisant les responsables pour accorder des projets à réaliser aux jeunes entrepreneurs issus des dispositifs de l'emploi afin de leur permettre d'activer. D'autre part, et pour remédier à ce phénomène de « monopole des projets », comme il l'a qualifié, et résorber les retards enregistrés, il a pris la décision de mettre à contribution les chefs de daïrate en les chargeant du suivi permanent des projets sur le terrain et d'en faire des rapports hebdomadaires qui lui seront remis chaque samedi. Et dans le même sillage, il annoncera qu'il fera lui-même des tournées d'inspection sur les sites des chantiers. Au cours de l'examen du programme de connexion des écoles primaires à Internet, le wali a constaté qu'il y a, là aussi, des retards dans l'application du programme car plusieurs établissements ne sont pas encore connectés au niveau du chef-lieu de wilaya. Interpellé, le représentant d'Algérie Télécom a invoqué le problème de paiement des factures par les chefs d'établissements, voire par les services de la commune qui les gère.

Et M. Ouadah de faire comprendre que les factures sont à la charge des APC et que les établissements n'ont pas de budget pour ce genre de service. Et d'inviter les uns et les autres à régler ce problème dans les meilleurs délais.

Au niveau du cycle primaire, le directeur de l'éducation

est intervenu pour annoncer qu'une dizaine de groupes scolaires et 25 salles de cours seront livrés normalement à la rentrée scolaire. Et de donner ensuite un aperçu sur l'avancement des projets de réalisation des groupes scolaires contenus dans la liste communiquée par la wilaya au ministère de l'Education nationale via sa tutelle de l'intérieur. Poursuivant sur ce sujet, le directeur de l'OPGI a évoqué les coûts de construction en affirmant que le lycée de Chaabersas a coûté la bagatelle de 50 milliards de centimes. Entendant cela, le wali a sursauté en disant : « La première chose qui m'a désagréablement surpris en arrivant ici à Constantine c'est incontestablement l'exagération dans les coûts. Là où j'étais, à Mostaganem, on n'a jamais dépassé 24 ou 25 milliards dans la réalisation d'un lycée qui se faisait au top qualité : avec du marbre dans les halls, dans les couloirs, marche contre marche, etc. Alors, je n'arrive pas à comprendre qu'ici à Constantine on réalise un lycée à 60 milliards, soit environ trois fois plus. Avec ce montant, affirma M. Ouadah, on pourrait réaliser une cité universitaire ». Et de conclure que cela n'est pas normal car cela démontre un manque de vigilance et qu'on est loin de maîtriser les coûts. « Il faut donc revenir aux normes », recommanda le wali. La réunion s'est poursuivie dans l'après-midi et les participants ont planché sur le second point de l'ordre du jour, à savoir le suivi des programmes de développement des communes d'El-Khroub et Constantine.

## Un comité pour revaloriser les biens immobiliers de la commune

**U**n comité communal chargé de la « revalorisation des biens immobiliers productifs de la commune de Constantine » sera « bientôt » mis en place, a indiqué mardi le wali, Hocine Ouadah intervenant lors d'un conseil de wilaya consacré à l'évaluation des programmes de développement des communes de Constantine et d'El Khroub, le responsable a souligné qu'il était « temps que les collectivités locales se prennent en charge en matière de financement (à), qu'autant qu'elles disposent d'importants moyens et de biens immobiliers qu'il s'agit juste de revaloriser ». Les prix des loyers actuellement pratiqués pour les locaux relevant du domaine privé de la commune de Constantine « sont inférieurs à leur vraie valeur », selon le wali qui a insisté sur la nécessité de « revoir ces prix afin de permet-

tre à la commune de bénéficiers de ressources financières supplémentaires à mobiliser pour mener les différentes actions de développement ». Il est « inconcevable » que la commune loue un local à 1.000 dinars/mois au moment où un local situé sur le même site soit loué par des privés à 50.000 dinars/mois, a illustré le chef de l'exécutif local, appelant les responsables communaux à « s'inscrire dans la vision des pouvoirs publics privilégiant le compter sur soi ». La commune de Constantine dispose de 3.359 biens immobiliers productifs dont 2.224 locaux et 80 lots de terrains qui devaient générer durant l'exercice 2015, plus de 120 millions de dinars alors que les montants recouvrés n'ont pas dépassé les 60 millions de dinars, a-t-on indiqué au cours de cette réunion qui a été mise à profit

par le wali pour appeler les responsables concernés à « s'inscrire dans la nouvelle dynamique nationale fondée sur l'encouragement des investissements dans tous les secteurs ». La commune doit définitivement rompre avec cette « tendance à l'assistanat », a considéré M. Ouadah, ajoutant que les collectivités locales disposent de tous les moyens humains et matériels leurs permettant de « voler de leurs propres ailes ». Le wali qui a assisté à un exposé détaillé sur les programmes de développement dans les communes de Constantine et d'El Khroub, a appelé les présidents des deux assemblées populaires communales « d'adapter leurs programmes aux besoins prioritaires des populations, notamment en matière d'hygiène du milieu, d'état-civil et d'environnement ».

## Sidi M'cid Les habitants demandent la réparation des fuites d'eau

A. M.

**L**es membres du comité de quartier de Sidi-M'cid, une cité nichée aux pieds du grand rocher du même nom, se sont rendus, hier, au cabinet du wali afin de déposer une pétition demandant « une intervention urgente » du premier responsable de la wilaya pour le règlement du problème des fuites d'eau potable dans la cité. « C'est un phénomène qui dure et nous rend la vie désagréable », nous a expliqué le président du comité de quartier M. Azaza Mohamed, en nous remettant une copie de la pétition. Et de se mettre à expliquer que le nombre de fuites dans leur cité a atteint aujourd'hui la dizaine. « Et pas de simples fuites, indique notre interlocuteur. Mais de celles qui provoquent des mares d'eau, creusent et érodent la chaussée ». Les habi-

tants de Sidi-M'cid qui commencent à se réjouir en constatant le début d'application du programme d'aménagement urbain qu'ils attendaient depuis de nombreuses années, opération qui a commencé par l'aménagement des trottoirs, pensent qu'ils sont loin d'être sortis du tunnel avec ce problème des fuites. « Nous avons frappé à toutes les portes, fait plusieurs appels à la Seaco. Nous nous sommes même rendus à la direction générale de cette entreprise à la zone industrielle Palma de Constantine, mais sans aucun résultat. Les fuites, dont quelques unes datent bien d'une dizaine d'années, n'ont pas été colmatées. C'est pourquoi nous sommes venus aujourd'hui demander l'intervention du wali lui-même afin de prévenir des dérapages de la population qui s'impatiente réellement en considérant

## Dispositif Blanche Algérie

### Un autre quota de 50 projets pour les communes

A. E. A.

**L**a wilaya de Constantine a bénéficié, dans le cadre d'un programme complémentaire pour l'année 2015, de 50 projets du dispositif « Blanche Algérie », d'un montant global de plus de 4 milliards 500 millions de centimes, selon la chargée de communication de la direction de l'action sociale de la wilaya de Constantine, M. Benhamlaoui. Ce complément de projets a été accordé, surtout, en considération de la manifestation « Constantine capitale de la culture arabe en 2015 », et c'est pour cette même raison la ville des ponts a eu la part du lion avec dix projets. Les 11 autres communes ont bénéficié de quatre projets chacune à l'exception cepen-

dant de Hamma Bouziane, qui n'en a pas bénéficié pour la simple raison que sa part a été dans le précédent programme de 20 projets. Et notre interlocutrice de souligner que la durée de validité de chacun des projets est de trois mois renouvelables quatre fois, représentant ainsi le temps d'une année pleine. Ce programme complémentaire doit donner lieu à l'ouverture de chantiers qui emploient chacun pas moins de sept travailleurs avec une rémunération qui ne peut être inférieure au SNMG, à savoir 18.000 dinars par mois, en sus, bien évidemment de la couverture sociale pour eux et pour leurs ayants droit. L'opération, précisera-t-elle, est au stade de l'affichage au niveau des différentes APC de la wilaya et

**Ali Mendjeli**

## Un voleur de véhicule neutralisé

A. El Abci

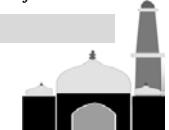
**U**ne patrouille des éléments de la police judiciaire à l'unité de voisinage (UV) 06, au niveau de la nouvelle ville de Ali Mendjeli, a procédé, ces derniers jours, à l'arrestation d'un individu âgé de 19 ans, pris en flagrant délit de vol d'un véhicule. Lors d'une patrouille de

contrôle et de surveillance, à proximité du marché de la grande surface « Rite-dj », l'attention des policiers a été attirée par un individu très agité et qui avait hâte de prendre la poudre d'escampette à bord d'un véhicule touristique de marque « DFM ». Et ce pendant qu'un groupe d'autres individus se bousculaient autour du véhicule pour

l'empêcher de démarrer. Après son interpellation, il a été conduit au poste de police et où il s'agissait d'un vol de véhicule. Véhicule dont il s'est emparé au parking de voitures se trouvant à la cité des 392 logements de Ali Mendjeli. Suite à ces développements, un dossier a été confectionné et le suspect a été présenté ensuite à la justice.

## Horaires des prières pour Constantine et ses environs

24 rabie ethani 1437			
El Fedjr 06h08	Dohr 12h48	Assar 15h39	Maghreb 18h04
			Icha 19h25



TÉBESSA

## La nouvelle gare routière en bonne voie

Ali Chabana

**L**e projet d'une gare routière intermodale au chef-lieu verrait-il le jour ? La réponse est oui ! En effet, selon la direction des transports, la réception est prévue courant 2016. Après tant d'années d'atermoiements dus à de multiples problèmes de délocalisation et des arrêts des travaux, tout semble rentrer dans l'ordre, puisque le projet est à 95% achevé. Donc, cette structure de transport inter-wilayas sera livrée

dans quelques semaines, au grand soulagement de la population de Tébessa. Critiquée pour le site où elle est implantée, la gare routière de type A aura coûté plus de 550 millions de dinars, pourvue de 36 quais et d'une capacité d'accueil de plus de 5.000 voyageurs /jour, ainsi que de toutes les commodités pour une meilleure prise en charge des voyageurs.

Située à la sortie ouest de la ville, sur la RN 10, la gare routière qui portera vraisemblablement le nom de feu Hocine Aït Ahmed

sera d'un apport certain dans le renforcement des infrastructures de transport après l'entrée en service des gares routières de type C, à Cherha, Bir El Ater et dernièrement à Ouenza. Celles-ci sont restées longtemps fermées, faute d'organismes de gestion. Il a fallu l'intervention du ministre des Transports pour qu'elles entrent en exploitation. Notons que l'actuelle gare routière est arrivée à un état de saturation, de vétusté et d'insécurité souvent signalé par de nombreux usagers.

EL-TARF

## Trois employés de la CNAS blessés par couteau

A. Ouelaa

**U**n fait grave s'est produit lundi dernier dans l'après-midi au siège de la direction de la CNAS, où un retraité, pour un banal problème, selon M. Jouini, directeur de la CANAS d'El-Tarf,

dans un excès de colère, a sorti un couteau avec lequel il blesse légèrement un chef de service et deux autres employés qui voulaient s'interposer pour le calmer. Ce dernier, selon notre source, se trouvait quelques minutes auparavant en face de la CNAS, à la

CNR qu'il avait quittée déjà dans un état démentiel.

Les fonctionnaires blessés ont été acheminés vers les urgences médicales pour des soins et le retraité a été arrêté par la police et devrait être soumis à une expertise médicale.

DRÉAN

## Des demandeurs de logements protestent

A. Ouelaa

**U**ne trentaine de demandeurs de logements ruraux, banderoles déployées, ont tenu lundi matin un sit-in devant l'APC de Dréan. Les contestataires, dont la colère était perceptible, ont déclaré que cela va faire plus d'une année qu'ils courrent à gauche et à droite sans pour autant voir le bout du tunnel, ballotés entre l'APC, la daïra et la wilaya. Ces pères de familles dont l'âge se situe aux environs de la quarantaine, ont

fait part du calvaire qu'ils endurent du fait qu'ils habitent dans l'exiguïté avec leurs parents pour les uns et d'autres louent quelque part un appartement, encourant le risque d'expulsion. Pour le maire que nous avons contacté, les demandeurs de logement rural ont atteint 3000 dont 157 ont été satisfait, 200 classés avec les demandeurs d'un logement social et 210 considérés comme des cas prioritaires, eu égard de leur situation. Le P/APC a ensuite parlé à ces protestataires sur place puis dans son bu-

reau, ou avec leurs représentants. Les propositions sur le choix de terrains ont été adressées à la daïra puis à la wilaya en vue de dépancher une commission des services concernés à l'effet de se prononcer sur leur nature. Vers 13h, sous les yeux des policiers présents sur les lieux d'une manière efficace et discrète, ces jeunes pères de familles ont quitté l'APC. Enfin, pour rappel, le foncier est le véritable casse-tête sur lequel butent les pouvoirs publics un peu partout dans les différentes communes.

SKIKDA

## Un nouveau marché régional de gros des fruits et légumes

**L**e marché de gros des fruits et légumes, infrastructure à rayonnement régional, sera opérationnel « vers la fin du 1er trimestre 2016 » à Ahmed-Sahki, dans la commune de Salah-Bouchaour (Skikda), a affirmé dimanche le wali, Faouzi Benhassine.

Cette place commerçante qui sera ouverte aux producteurs agricoles de tout le pays « atténuerait la pression exercée sur le vieux marché situé en plein cœur de Salah-Bouchaour », a indiqué le wali à l'APS. Il relèvera que le fu-

vieux marché de la commune devenu également source de nuisances pour la population de Salah-Bouchaour du fait des déchets qui s'entassent à proximité et des embouteillages qu'il crée, a noté le même responsable.

Le nouveau marché à vocation régionale s'étend sur quatre hectares dont 5.600 m<sup>2</sup> bâties. Il comprend des espaces de stockage, 128 stands, quatre chambres froides, un pont-bascule et un immeuble administratif, a précisé le directeur du commerce.

BOUIRA

## Algérie Telecom et ANSEJ font bon ménage

**L**a première session de formation au profit des créateurs d'entreprises en télécommunication dans le cadre de l'Agence nationale de soutien à l'emploi de jeunes (ANSEJ) a été lancée dimanche par la direction d'Algérie Telecom de Bouira, a-t-on appris auprès des responsables.

Inscrite dans le cadre de la convention signée entre Algérie Telecom et l'ANSEJ, cette session a démarré dimanche pour se poursuivre jusqu'au 4 février prochain. Elle porte sur plusieurs sujets dont les technologies modernes (réseau, fibre optique), a précisé la char-

gence de la communication d'Algérie Telecom de Bouira, Farida Berkane. Assuré par des cadres d'Algérie Telecom, cette formation profite à 17 jeunes ayant créé leurs propres micro-entreprises dans le cadre de l'Ansej et dont l'activité est liée au nouvelles technologies de l'information et de la communication, a expliqué la même responsable à l'APS, précisant que cette 1<sup>re</sup> session se déroulera sur plusieurs tranches afin de toucher tous les volets relatifs aux télécommunications. En octobre 2015, une caravane nationale de la micro-entre-

prise avait fait escale à Bouira pour sensibiliser les jeunes universitaires et porteurs de projets à investir dans les technologies de l'information et de la communication (TIC). « Cette action de sensibilisation visait à attirer toute personne ayant les compétences nécessaires et désirant s'engager dans ce créneau. Nous sommes prêts à l'aider », avait indiqué le directeur d'Algérie Telecom de Bouira, Abdellah Bouachri.

« Nous avons besoin d'investisseurs capables de réaliser des projets dans le domaine des TIC », avait-il dit.

BOUINAN

## Amélioration du cadre de vie



Tahar Mansour

La daïra de Bouinan a connu depuis peu le lancement de plusieurs projets touchant divers secteurs aussi bien pour le développement local que pour l'amélioration du cadre de vie des citoyens. Pour toutes les communes de la daïra, les routes constituent un mal qui ronge toutes les capacités et des enveloppes conséquentes leur ont été allouées pour la réfection et la remise en état. A certains endroits les travaux sont déjà terminés et les citoyens respirent enfin en se déplaçant en voiture, en bus et même à pieds. Il faut dire que la majorité des routes étaient si délabrées que personne n'osaient les emprunter, par quelque moyen que ce soit. Les projets non encore lancés le seront dans un proche avenir et ceux encore en cours ont reçu des instructions fermes de la part du wali de Blida, M. Abdelkader Boughazghi, afin d'accélérer la cadence et de veiller à la qualité des travaux. Tous les secteurs ont aussi été instruits afin de terminer les travaux d'installation des câbles et autres conduites souterraines avant le revêtement des routes. Pour le logement, la daïra de Bouinan où des dizaines de milliers de logements AADL sont en cours de réalisation a aussi bénéficié de quotas propres dont 450 logements publics locatifs et 175 de type LPA (lo-

gements promotionnels aidés) à Chébli et 520 dans la commune de Bouinan sont en cours de réalisation et connaissent des taux d'avancement des travaux assez bas. Là aussi, le wali a, lors de sa dernière visite, demandé aux maîtres d'œuvre et d'ouvrage de réorganiser les chantiers pour accélérer la cadence de réalisation et livrer les deux programmes dans les délais. Pour le gaz de ville, ce seront au moins 200 foyers qui seront raccordés au réseau dans la localité de Benramdane, et ce dans le cadre du programme de raccordement 2015/2019. Pour la commune de Bouinan, plusieurs projets sont inscrits comme la réhabilitation du service public qui connaît une application appréciée, l'aménagement urbain dont les travaux sont en cours, ou encore pour les secteurs de la culture et de l'hydraulique.

L'investissement privé n'est pas en reste puisqu'à Khodem, dans la commune de Chébli, une unité de fabrication de papier graphique est en activité et a même reçu la visite du premier responsable de l'exécutif. Sur place, ce dernier a réitéré la disponibilité de tous ses services afin de faciliter et d'aider tous les investisseurs qui désirent s'installer et créer des entreprises en leur facilitant les formalités administratives et en les accompagnant dans toutes leurs démarches.

M'SILA

## Campagne de prévention de la toxicomanie

Une vaste campagne de sensibilisation aux périls de l'addiction

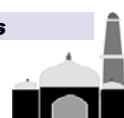
à la drogue a été lancée, lundi à M'sila, dans les établissements scolaires, les centres de formation professionnelle, les résidences universitaires et les quartiers de la ville, a-t-on constaté. Initiée par la direction de wilaya de la jeunesse et des sports, cette action, prévue sur quatre (4) mois, est destinée, à « informer, prévenir, sensibiliser et expliquer aux jeunes les graves dangers de la toxicomanie ». En plus d'une grande campagne d'affichage dans tous les établissements ciblés et la distribution de dépliants, l'initiative donnera également lieu à des rencontres de proximité avec les

jeunes, animées par des psychologues et des éducateurs spécialisés.

La campagne de sensibilisation, qui sera aussi élargie aux mosquées, mettra à contribution le mouvement associatif et les familles dans l'optique de toucher le maximum de jeunes gens, a-t-on indiqué. Il s'agit en fait, selon un responsable de la direction de la jeunesse et des sports, de « réactiver le rôle prépondérant des parents, des proches, de l'école et des imams des mosquées dont les prêches font toujours mouche ». L'enjeu étant « de taille », tous les moyens ont été mobilisés pour que cette initiative soit couronnée de succès, a-t-il ajouté.

Horaires des prières pour Alger et ses environs

24 rabie ethani 1437				
El Fedjr 06h21	Dohr 13h02	Assar 15h53	Maghreb 18h18	Icha 19h39



## De plus en plus d'étals dans les marchés de la ville Retour en force de l'abattage clandestin

J. Boukraa

L'abattage clandestin est devenu une pratique courante, à travers plusieurs communes limitrophes. Ces derniers jours, de nouveaux étals ont fait leur apparition, surtout dans les douars périphériques qui ceinturent la ville d'Oran, notamment à Hassi Bounif et Hassi Ben Okba, Douar Boudjemâa, à l'est de la ville. Même si ces endroits manquent d'hygiène, les prix affichés continuent d'attirer le consommateur. Entre 900 DA pour la viande d'agneau et 1.100 dinars le kilo pour la viande d'agneau, ces prix défient toute concurrence. Les conditions d'abattage du bétail y sont, pourtant, en deçà de toutes les normes d'hygiène requises. La prolifération des points d'abattage clandestin est toujours d'actualité. Des centaines de bêtes échappent aux abattoirs communaux. Il y a quelques jours, une trentaine de carcasses ont été saisies par la brigade mixte au niveau des localités de Hassi Bounif et Douar Boudjemâa. Les services concernés ont multiplié leurs efforts pour contrôler les boucheries, surtout que les enquêtes menées sur le terrain ont dévoilé une complicité entre les auteurs de l'abattage clandestin et certains bouchers. Pour faire face à toute éventualité et préserver le consommateur, une large campagne de lutte et d'éradication de points d'abattage clandestin a été lancée par les services concernés et à leur tête l'inspection vétérinaire. Malgré les nombreux contrôles effectués par les services de la répression et la protection du consommateur, le commerce de la viande issue de l'abattage clandestin se fait la part belle. Alors que les services concernés et leur tête la direction de la Santé mettent en garde contre les intoxications et leurs risques, certains pseudo-commerçants continuent de mettre en péril la santé des consommateurs qui,



Ph. Arch.

eux aussi, ont leur part de responsabilité. Viandes et charcuteries font souvent la une de l'actualité pour être à l'origine d'intoxications diverses.

Outre les risques de transmission à l'homme d'une infection présente chez l'animal, les problèmes de contamination lors du transport ou de la conservation existent. En effet, le phénomène de l'abattage clandestin qui était limité il y a quelques années aux seules communes périphériques de l'est de la wilaya, à l'exemple de Hassi Bounif et Hassi Ameur, semble prendre des proportions alarmantes à Oran. Avec les bas prix, les bouchers clandestins incitent les gens à l'achat de ces viandes, dont la provenance est vraiment douteuse. Les consommateurs sont surtout attirés par les prix affichés qui leur permettent de faire des économies sur leur budget. Dans les boucheries classiques et le circuit normal, le kilo de mouton ou d'agneau a atteint les 1.600 DA, alors que la viande provenant de l'abattage

clandestin est cédée à 1.100 DA, soit une économie de quelque 500 DA pour les ménages à faible revenu. Régulièrement les brigades mixtes composées des représentants des Services agricoles, de la Santé et de la DCP accompagnés des agents de l'ordre public effectuent des sorties inopinées dans certains quartiers réputés pour abriter des abattoirs clandestins et la plupart du temps des saisies sont effectuées et des procès-verbaux dressés. Mais il faut reconnaître que toutes ces dispositions n'arrivent pas à éradiquer complètement ces lieux qui peuvent être un quelconque local clandestin situé à la périphérie de la ville. Les étals illégitimes de vente de viandes blanches et rouges commencent à apparaître dans tous les marchés des quartiers de la ville, comme à El-Hamri, Eckmühl et Haï Es-Sabah. Des personnes s'autoproclament bouchers exhibent leurs marchandises à l'air libre, ce qui constitue une réelle menace pour la santé des consommateurs.

## Le nouveau bloc administratif réceptionné avant la fin du mois Vers la délocalisation du secrétariat général et des commissions de l'APC

D. B.

L'équipement du nouveau siège administratif de l'APC d'Oran, sis au bd de l'Industrie, est en phase d'achèvement, apprend-on auprès de la Commission de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme, CATU, de l'APC d'Oran. Notre interlocuteur indique que l'édifice sera réceptionné avant la fin du mois en cours. La réception officielle du bloc administratif sera suivie par le transfert du secrétariat général et des différentes commissions de l'APC, notamment la Commission de l'urbanisme, des transports, de l'environnement, etc. Cet édifice, tant attendu par les élus et les cadres de la commune, devait en principe être réceptionné en mai 2015. Actuellement, les services de la DTNM s'attellent à installer tous les équipements nécessaires pour l'ouverture officielle de ce bâtiment dans les plus brefs délais", assure notre source. L'édifice avait fait l'objet d'une visite du maire d'Oran où il avait déclaré que ce bloc administratif sera réceptionné dans les tout prochains jours. Une annonce qu'il avait réitérée le mois dernier lors de la réunion de l'exécutif communal. La visite des trois étages de l'édifice a permis de constater l'état d'avancement des travaux de ce bloc qui devrait désengorger les actuels services administratifs de la commune. Une enveloppe financière de 26 millions de dinars a été dégagée pour l'achèvement des travaux. L'édifice administratif, un projet lancé par la municipalité, avait accusé énormément de retard dans sa construction. L'ouvrage est conçu sur trois niveaux, avec des bureaux pour les vice-

présidents de l'APC, les différentes commissions communales, le secrétariat général, avec des salles de réunions et d'archives. Il y a lieu de signaler qu'après la fermeture de l'hôtel de ville pour travaux de réhabilitation, le secrétariat général de la commune a été transféré vers les locaux situés au 42, bd Larbi Ben M'hidi, en attendant la réception de ce nouveau bloc. Par ailleurs et pas loin de cet édifice, à l'angle du bd de l'Industrie et de la rue Ettabari, une quinzaine de logements réalisés par la commune d'Oran au profit des travailleurs et des cadres de la commune sont presque livrés à eux-mêmes. Selon des cadres de l'APC, "une quinzaine de logements ont été réalisés et achevés, il y a plus de deux années, mais n'ont toujours pas été attribués à leurs bénéficiaires".

## Tranche de Vie

Par El-Guellil

### Haï, ou mort



dustriel de moustiques. Le zitoune vert kémia salée pour ces jeunes du quartier qui n'ont pour seul loisir que de faire tourner le verre plein de leur

amertume. El kess idour, la tête aussi, pour partir vers le rêve, avant de se retrouver à l'ombre, au commissariat du coin à « cuver du président ». Il y a aussi le zitoune dénoyauté qu'on nous sert en tajine lors de mariages qui coulent les yeux de la tête qu'on a perdue. De toute façon, des zitounes il y en a autant que les guittounes en béton fi haï ezzitoune.

Il y a haï ellouz, les amandiers, une cité édentée d'avoit trop maché l'in-sécurité. A haï essanaoubar, « les planteurs » avaient fait pousser des pins quand le pain manquait. Haï es-sanaoubar où les taxis refusaient d'accompagner un client. Les planteurs de béton tentent aujourd'hui de déménager toute cette population vers des cités nouvellement construites. Mais il y a aussi le nouveau Haï doubai, où les architectures bousculent toutes les lois de l'esthétique. Les coûts et les couleurs ne se discutent pas. Tu entres dans quelques haïs, vivant tu n'es pas sûr d'en sortir.

## Pour communiquer avec les malentendants Des avocats et des médecins se mettent au langage des signes

Wilaya en 2011 une convention pour traduire des causeries et les prêches du vendredi en langage des signes au niveau de la mosquée "Ali Ibn Abi Talib" à haï El-Hamri, très fréquentée par les sourds, a ajouté Mme Cherdoudi.

Cette association œuvre également à concrétiser un projet d'enseignement du langage des signes aux travailleurs de l'APC d'Oran pour pouvoir communiquer avec des personnes sourdes, notamment pour la délivrance des documents administratifs, ainsi qu'à ceux de la Sûreté de wilaya. Par ailleurs, elle a procédé, avec le concours de la Protection civile d'Oran, à la formation de 23 jeunes sourds aux premiers secours et à l'ouverture d'une classe d'alphabetisation, en plus d'actions de sensibilisation au profit de cette catégorie de la société sur divers thèmes.

D'autre part, des personnes sourdes ont bénéficié de formation en métiers artisanaux dont la céramique, le macramé et la fabrication d'objets d'art et d'aides à vendre leurs produits à l'Exposition nationale d'artisanat et des métiers, organisée chaque année à Oran conformément à la convention signée avec la chambre de wilaya d'artisanat et des métiers.

## Pour insultes et menaces contre le maire d'Aïn El-Turck

### Un individu condamné à une année de prison ferme

Rachid Boutelis

nature depuis plus de trois années, a suscité et suscite toujours la désapprobation de nombreux postulants s'estimant avoir été lésés. En effet, des troubles, marqués notamment par des tentatives de suicide, ont à chaque fois éclaté lors de l'affichage des listes des bénéficiaires près du siège de l'APC et celui de la daïra d'Aïn El-Turck. Cette situation de délinquance ne semble, en toute vraisemblance, pas encore près de connaître son dénouement. Pis encore, certaines supputations véhiculées par des groupuscules occultes mal intentionnés continuent d'envenimer cette situation, et ce en orchestrant une véritable propagande sur la place d'Aïn El-Turck. Selon les informations récoltées auprès des concernés par le Quotidien d'Oran, pour dénoncer ce qu'ils qualifient de "flagrant passe-droit" dans la confection des listes des bénéficiaires des locaux commerciaux et des box du marché de proximité d'Aïn El-Turck, les mécontents ont adressé des requêtes à la wilaya d'Oran et le ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales. Une source proche de ce dossier vient d'annoncer que l'attribution de la dernière liste des locaux commerciaux, comprenant 167 bénéficiaires, aurait été annulée par la wilaya d'Oran jusqu'à nouvel ordre.

## 4es Journées de la photo à l'Institut français

### La street photo et la photo documentaire à l'honneur

H. Barti

propose aux participants d'acquérir une méthode de travail et des techniques de prise de photo urbaine. Quant à l'atelier "Photo documentaire", il sera animé par Boris Rogez du Collectif Périscope (France). A la différence du photojournalisme qui cherche à témoigner des faits, la photo documentaire tente de rendre visible des expériences et des sensations. Cet atelier, qui se déroulera dans les rues d'Oran, permettra de comprendre comment la photo interroge nos manières de percevoir des espaces et des situations. Ces journées seront clôturées le mardi 9 février par la projection d'un film "Le sel et la terre" de Win Wenders et Julian Ribeiro Salgado.

## ILS NOUS ONT QUITTES HIER

Benkanouni Hocine, 93 ans, rue Ahmed Benabderrezak  
Khachmoum Abdelkader, 76 ans, USTO  
Abed Badra, 70 ans, Savignon  
Bendardoune Kheïra, 72 ans, Petit Lac

## Horaires des prières pour Oran et ses environs

	El Fedjr 06h36	Dohr 13h17	Assar 16h11	Maghreb 18h36	Icha 19h56



Gdyel

## Une centaine de familles de «Cheklaoua» relogées

**Une centaine de familles, habitant le bidonville de Cheklaoua (côté Es Senia) ont été relogées, hier, au site des «1.500 logements» de Gdyel. Selon la cellule de communication de la wilaya d'Oran, il s'agit des dernières familles qui occupaient ce bidonville.**



D. B.

Nos interlocuteurs indiquent que cette opération sera suivie, dans les tout prochains jours, par le relogement des familles recensées dans le cadre du vieux bâti et dont le nombre avoisinera les 3.000 familles. Au total ce sont près de 700 familles, issues de ce bidonville, qui ont été relogées. Avec le relogement de ces familles de Cheklaoua, à Gdyel, ce sont près de 11.000 familles qui ont été relogées, à Oran, depuis janvier 2015. Ces opérations de relogement, initiées par la wilaya d'Oran, dans le cadre de la lutte contre l'habitat précaire et l'éradication des bidonvilles, seront suivies par le relogement de 3.000 familles du vieux bâti et les 6.000 familles du quartier «Les Planteurs». Ces chiffres placent Oran parmi les wilayas leaders, en matière de relogement. Ces opérations de relogement ont aussi, permis aux autorités de raser des bidonvilles érigés depuis plusieurs décennies et qui défiguraient le visage de la ville. Avant la première opération de relogement, qui avait touché plus de 600 familles du site de Cheklaoua, le directeur de l'OPGI d'Oran avait indiqué qu'en 2015, plus de 10.300 logements de type public locatif, ont été attribués dans la wilaya d'Oran, au profit des bénéficiaires parmi les détenteurs de pré-affectation, soit le double de ce

qui a été attribué, en 2014. «Outre, les efforts déployés en matière de lutte contre les habitations précaires, véritable plaie gangrenant le paysage urbain d'Oran, ce chiffre renseigne sur le bilan des réalisations de logements sociaux, par la wilaya et notamment à l'actif de l'OPGI d'Oran qui a réussi le pari de livrer un important quota de 10.300 logements sociaux, en 2015, contre 5.005 unités en 2014», avait affirmé Mohamed Saber. «Le programme de relogement de l'année 2015 aura satisfait 85% du nombre de pré-affectations, tant il est vrai que les détenteurs de ces documents attendaient leur logement depuis des années», a-t-il ajouté. «Le nombre de logements réalisés en 2014 (5.005 unités) et en 2015 (10.300 unités) est l'équivalent de celui réalisé, en l'espace d'une décennie, soit 14.000 unités», a, encore, fait remarquer le même responsable, expliquant que la politique adoptée par la wilaya s'est traduite sur le terrain, par la création de cellules de suivi et de coordination des chantiers, ayant permis de «booster» l'avancement des projets. Mieux, les sites sur lesquels ont été érigées ces habitations précaires, aux portes et au cœur même de la capitale de l'Ouest, ont été éradiqués et les terrains, à forte valeur foncière, récupérés pour être destinés à des projets de logements et autres équipements publics. L'opération de relogement a débuté en janvier 2015, où pas moins de 700 familles qui occupaient des habitations vétustes, menaçant ruine, dans les quartiers d'El-Hamri et El-Ghoualem (ex-Médiouni) ont bénéficié de logements décents, dans de nouvelles cités d'habitation, à Oued Tlélat, commune située à une vingtaine de kilomètres de la ville d'Oran. Il s'en est suivi d'autres opérations de relogement, au bénéfice de milliers de familles qui vivaient dans des conditions difficiles à Haï Fillaouène (ex El Barki), à l'entrée sud d'Oran, au site précaire dit 'El-Virage', à la périphérie de la localité de Ain Beida (Es-Sénia), à Haï Cheklaoua (Es-Sénia) et autres sites illégitimes à Arzew, à Hassi Ben Okba, à El-Kerma, à Gdyel et autres communes de la wilaya.

La feuille de route, comme annoncée par le wali d'Oran, a permis le relogement d'autres familles qui attendaient de pied ferme leur tour, par étapes successives, à partir du mois de novembre 2015. La première opération a permis à 290 familles du site 'El-Virage' de bénéficier de logements à Boutlélis. Le reste du programme des 8.310 logements sociaux locatifs livrés ou en voie de l'être, a été accordé, en priorité, aux détenteurs de pré-affectations, notamment au profit des habitants des quartiers d'El-Hamri et El-Ghoualem, occupant des habitations menaçant ruine, conformément au calendrier élaboré par la wilaya d'Oran.

### Hassi Ameur

## 5,5 milliards pour une station d'épuration

J. Boukraa

D'énormes investissements ont été consacrés pour réaliser des projets, à travers la wilaya d'Oran, afin de résoudre les problèmes d'assainissement des eaux usées et des eaux pluviales, ainsi que la protection des centres urbains, contre les inondations. Cet état de fait est dû, essentiellement, aux extensions du tissu urbain et aux rejets des eaux usées brutes dans les milieux naturels. Dans ce cadre une nouvelle station d'épuration (STEP) sera réalisée, dans la commune, de Hassi Bounif. Les travaux de réalisation de cette station seront lancés, l'année prochaine. La réalisation de cette station d'épuration était devenue une urgence pour la préservation de l'environnement, dans les communes limitrophes à Hassi Bounif. Cette station dont le coût est estimé à quelque 5,5 milliards de centimes, sera réalisée dans la localité de Hassi Ameur, pour collecter les eaux usées de plusieurs sites, et notamment, les eaux usées de la zone industrielle. Le but est, aussi, de mettre un terme à la pollution de la zone humide du Lac Telmamine.

En effet, la réutilisation des eaux usées épurées, notamment, à des fins agricoles, est devenue l'un des axes principaux de la stratégie du secteur des Ressources en eau, en Algérie. Dans le but d'améliorer le taux de collecte des eaux usées, un vaste programme de projets a été lancé, durant la dernière décennie. À Oran, le programme tracé par la direction de l'Hydraulique de la wilaya d'Oran, pour la réalisation de nouvelles stations de traitement et épuration des eaux usées (STEP), à travers tout le territoire de la wilaya, est en bonne voie. Dans ce contexte, la wilaya a bénéficié de deux projets de réalisation de stations d'épuration des eaux usées, dans plusieurs communes comme Oued Tlélat, Mers El Kebir et Misserghine. Les projets sont gérés par la direction de l'Hydraulique et des Ressources en eau. Les STEP seront réalisées pour deux objectifs essentiels, à savoir : l'arrêt des rejets des eaux usées dans la mer et la réutilisation des eaux traitées pour l'irrigation des terres agricoles.

Les eaux usées seront épurées, conformément, aux prescriptions sanitaires et techniques applicables à l'utili-

sation des eaux traitées, à des fins d'irrigation de cultures.

L'objectif principal est d'éliminer les risques sanitaires. Ainsi, les eaux usées épurées sont réutilisées pour l'irrigation de certaines cultures telles l'arboriculture ou les cultures fourragères. Ce genre de procédé d'épuration, de plus en plus utilisé, à travers le monde, notamment pour les petites communautés, présente beaucoup d'avantages. C'est un procédé écologique qui fonctionne, sans utilisation d'énergie ni apport de produits chimiques. En 2020, les eaux usées représenteront un volume très appréciable de près de 2 milliards de m<sup>3</sup>, si la demande en eau est totalement satisfaite à cet horizon. Un tel volume, une fois épuré, pour des considérations écologiques ou de protection des ressources en eau, sera très apprécié quant à son utilisation par l'Agriculture ou l'Industrie. L'élimination des boues d'épuration constitue un des enjeux majeurs, pour notre pays. Rappelons, aussi, qu'une expérience de réutilisation de la boue de la station d'épuration d'El Kerma, à des fins agricoles, a été lancée, en 2015.

## Permis de construire Toutes les communes dotées de guichets uniques

Des guichets uniques ont été créés, récemment, dans toutes les communes de la wilaya d'Oran, pour le dépôt des dossiers de permis de construire et leur délivrance dans les meilleurs délais, a annoncé le wali, Abdellah Zaalane. « La création du guichet unique, dans chaque commune, permet de réunir les bonnes conditions pour traiter les dossiers de permis de construire et la délivrance de ce document, dans un meilleur délai », a souligné le même responsable, lors d'une réunion lundi soir, au siège de la wilaya, consacrée au permis de construire et qui a regroupé des élus et des responsables administratifs et techniques.

Ce guichet unique regroupe les représentants des différents secteurs techniques concernés pour se concerter autour du traitement des demandes de permis de construire, a-t-il déclaré, expliquant qu'au lieu d'adresser des correspondances à ces administrations et attendre une suite avec tout ce que cela entraîne comme lenteur, entre autres, il a été décidé de créer ce guichet unique pour alléger les procédures et faire gagner du temps aux citoyens.

Ce nouveau dispositif permettra aux demandeurs de permis de

construire de se faire délivrer ce document dans un délai inférieur à 15 jours, a-t-il soutenu, ajoutant qu'il réduira également, la lenteur, notamment quand il s'agit de lever des réserves techniques. Selon les cadres de la direction de l'Urbanisme et de la Construction, de la wilaya d'Oran, ce procédé aura un impact « positif » sur le traitement des dossiers de permis de construire, dont la délivrance prenait auparavant, plus de 3 mois.

En 2015, à Oran, environ 2.500 dossiers de demandes de permis de construire ont été déposés auprès des services concernés pour ne délivrer que près de 1.600 permis. Des réserves ont été formulées, par les différents services techniques sur, environ, 30 % des dossiers déposés, selon les chiffres communiqués par la direction de l'Urbanisme. Les guichets uniques créés dans les communes sont réservés aux différentes demandes de permis de construire, exceptées celles concernant les opérations d'investissement auxquelles un guichet unique est aménagé à la direction de l'Urbanisme et de la Construction, regroupant les représentants des secteurs concernés, a-t-on précisé.

### Du 10 au 15 février au CCO Un salon dédié au mariage

J. Boukraa

La quatrième édition du Salon du mariage «Mabrouk» se tiendra, cette année, du 10 au 15 du mois de février, en cours, au Centre des Congrès d'Oran «Ahmed Ben Mohamed». Cette manifestation est un espace dédié aux futurs mariés afin de découvrir des différents services concernant le monde du mariage. Ce salon regroupe tous les prestataires offrant des services liés à la préparation et à l'organisation du mariage (habillement de luxe, bijoux, traiteurs, décoration, voitures de location, fleuristes, photographes, coiffeurs et maquilleurs...). Les futurs mariés auront, ainsi, tout le loisir de trouver ce qu'ils cherchent et de planifier le jour 'J', sans trop de difficultés. Durant cette période, une centaine d'exposants dans de nombreux secteurs d'activités, seront présents, les organisateurs promettent de mettre, en lumière, les nouvelles tendances et les nouveautés. Les exposants sont séries en quatre catégories, à savoir : «trousseau et mise en beauté» (hommes et femmes), «wedding-planners» (plans de mariage), «traiteurs et pâtisseries» et «meubles et décoration». Cet événement verra la participation d'exposants de l'étranger (Espagne, France, Maroc et Tunisie). Des

### El Makarri: découverte d'une grenade et de casques datant de l'ère coloniale

Une grenade, 17 casques militaires en métal et 15 casques en plastique, datant de l'époque coloniale, ont été découverts avant-hier, au quartier El Makkri, a-t-on appris de la Protection civile. La découverte a été faite à la rue Ghadoura Senoussi. Alertées, les Services de police, l'Armée nationale et la Gendarmerie se sont déplacés sur les lieux. Les objets en question ont été transférés vers les services compétents pour une expertise avant de les envoyer au musée.

J. B.

### Axe Oran-Aïn Temouchent: saisie de plus de 10.000 comprimés «Ecstasy» et 1 kg de drogue dure

Plus de 10.000 comprimés d'«Ecstasy» et 1 kg de drogue dure ont été saisis, en début de semaine, à Oran, a-t-on appris des services de la Gendarmerie nationale.

Selon un communiqué émanant desdits services: «Agissant sur renseignements, les gendarmes de la brigade de Boutlelis (Oran) ont interpellé, lors d'un barrage, sur la route, reliant Oran à Aïn Temouchent, une personne qui était à bord d'un véhicule de marque Renault Kangoo, en possession de 10.090 comprimés d'Ecstasy. La fouille minutieuse de sa voiture a conduit à la découverte de 01kg d'une poudre blanchâtre, probablement de la cocaïne, dissimulée dans les phares». L'enquête se poursuit.

J. B.

## CHLEF

## L'investissement, une priorité absolue

Bencherki Otsmane

**S**ous l'égide de M. Aboubakr Essedik Boucetta, wali de Chlef, une rencontre a eu lieu ce lundi 1<sup>er</sup> février au siège de la wilaya où des opérateurs économiques, des hommes d'affaires et des représentants de banques en plus des services techniques de la wilaya et d'enseignants de l'université de Chlef, étaient conviés pour débattre des possibilités en matière d'investissement. Cette initiative se veut une réponse aux dernières recommandations du chef du gouvernement, M. Abdelmalek Sellal, de faire de la croissance son cheval de bataille. Apparemment, la première priorité du gouvernement Sellal est de remettre le pays sur le chemin de la croissance et d'augmenter le nombre d'emplois sans créer de nouvelles dettes. Dans son intervention d'ouverture à cette rencontre, le wali a indiqué que «notre économie souffre d'un manque d'investissements» et que, «parallèlement aux réformes structurelles et à une gestion responsable des finances, il est impératif de rétablir les niveaux d'investissement pour surmonter la crise et stimuler la croissance et l'emploi à court et à long terme, sachant qu'un pays ne saurait connaître de croissance forte et durable si les entreprises ne réalisent pas d'investissement». A ce sujet le wali a exhorté les potentiels investis-

sseurs de se faire connaître et de se rapprocher des services de la wilaya pour qu'ils se voient accorder toutes les facilités pour concrétiser leurs projets. Le message, dira le wali, «est aussi valable pour ceux qui veulent agrandir la taille de leur entreprise». A ce sujet, il est important de savoir que les investissements ou dépenses engagées par l'entreprise servent à améliorer ses capacités de production. Cette amélioration peut revêtir deux formes. La première, appelée amortissement, a pour objet de remplacer des machines usées ou encore obsolettes, c'est-à-dire dépassées par le progrès technique. La seconde est destinée à acquérir de nouvelles machines afin d'augmenter la production de l'entreprise. Cependant, qui dit investissement dit argent. A ce propos, un enseignant de l'université de Chlef a abordé le problème du financement.

Il dira, «l'épargne est le seul fondement du financement de l'investissement. Mais cette épargne présente des formes diverses sur le marché économique. Elle peut avoir été constituée par l'entreprise elle-même, à partir des profits dégagés au cours de son activité productive. On l'appelle alors autofinancement ou financement interne de l'entreprise. Elle présente l'avantage de financer les investissements sans les coûts d'intérêt attachés à l'emprunt et de garder l'autonomie

de gestion de l'entreprise. L'épargne peut aussi être constituée par les dépôts des ménages auprès des banques. Dans ce cas, l'entreprise pourra emprunter auprès des banques, les intermédiaires financiers, le montant nécessaire pour financer ses investissements, mais en acquittant un coût financier plus ou moins important suivant le taux d'intérêt. L'épargne enfin peut provenir du marché financier, investisseur institutionnels et ménages, sous la forme d'une augmentation du capital de l'entreprise.

Cette formule présente l'avantage pour l'entreprise de ne pas s'endetter, mais l'inconvénient de modifier son autonomie de direction par l'entrée de nouveaux actionnaires».

Un autre intervenant axera sa plaidoirie sur la relation croissance/investissement. Il dira à ce sujet que «l'investissement entraîne une croissance forte, car il agit à la fois sur la demande et sur l'offre. Le rôle moteur de l'investissement sur la demande économique a été souligné par Keynes, auteur de la théorie générale de l'emploi, de l'intérêt et de la monnaie. A l'issue de ces interventions un débat a été ouvert où les participants ont pu obtenir des réponses bien précises notamment par le wali en personne en ce qui concerne les terrains dégagés à l'investissement et, bien entendu, sur les modes de financement.

## SIDI-AKKACHA

## L'absence d'un imam crée l'anarchie !

Bencherki Otsmane

**L**es fidèles de la mosquée «Omar Ibn El-Khattab» du bourg de Flitta dépendant de la commune de Sidi-Akkacha interpellent pour la énième fois le wali de Chlef, à défaut du directeur des affaires religieuses, d'intervenir pour faire libérer un logement de fonction occupé par un ex-imam pour permettre au nouveau de s'y installer et de diriger les prêches, les cinq prières quotidiennes, celle du vendredi et des fêtes religieuses. Selon des citoyens qui ont pris attaché avec notre journal, l'affaire remonte à plus de trois ans quand un imam a bénéficié d'un logement de fonction dans le cadre de sa mutation à cette mosquée. Selon nos interlocuteurs, au lieu de s'investir uniquement dans sa mission reconnue par la loi, ce prédicateur s'est vite investi dans le commerce de la «rokia», cette pseudo-guérison par la lecture des versets coraniques qui est très en vogue aujourd'hui chez nous. Ainsi, la cour de la mosquée et le logement de l'imam ne désemplissaient plus de jour comme de nuit. De personnes des deux sexes venaient «se débarrasser

d'un supposé djinn qui les aurait envoutées. Les citoyens affirment qu'il arrive que dans la cour de la mosquée on peut dénombrer plus d'une quarantaine de véhicules venus de toute la région. Il faut dire que la notoriété de cet imam a dépassé les frontières de sa propre circonscription au point que des «patients» viennent de très loin à l'image de cette femme âgée d'une trentaine d'année originaire de Relizane qui se croit victime de sorcellerie et impute sa stérilité au mauvais œil.

Il n'en fallut pas plus pour que cette pratique devienne insupportable pour les habitants de ce bourg. Ils se voient contraints en conséquence à demander le départ de l'imam. Saisie des faits, la direction de tutelle opta pour la mutation de cet imam vers la mosquée de la ville côtière de Sidi-Abderaham et l'affectation d'un nouvel imam à la mosquée de Flitta. Mais, une fois de plus, il semblerait que changer d'imam ne résout pas le problème. L'ancien imam continue toujours d'occuper le logement de fonction tout en recevant quotidiennement «ses malades». Cet état de fait se répercute

indéniablement sur la gestion de la mosquée car, en l'absence du nouvel imam qui ne vient que rarement, c'est l'anarchie totale. Preuve en est qu'à chaque prière un fidèle s'autoproclame imam ou muezzin. Quelquefois, soulignent nos interlocuteurs, des fidèles usent de paroles déplacées dans un lieu de culte où la tolérance est censée régner en maître loin de toute querelle. Une récente altercation entre fidèles pour désigner celui qui devra conduire la prière a vite dégénéré et il a fallu toute la sagesse et la diplomatie des anciens pour calmer les esprits surchauffés. Ainsi, il apparaît que la situation actuelle impose une intervention urgente des services concernés afin que le nouvel imam puisse prendre possession du logement de fonction et surtout qu'il soit présent sur les lieux pour s'acquitter convenablement de sa tâche. Selon les habitants «la direction des affaires religieuses de Chlef a été saisie de cette affaire mais à chaque fois elle diffère la décision de faire libérer ledit logement et cela dure depuis plus de quatre mois». D'où l'appel lancé au premier magistrat de la wilaya.

## TÉNÈS

## Des journées sur la formation professionnelle et l'apprentissage

Bencherki Otsmane

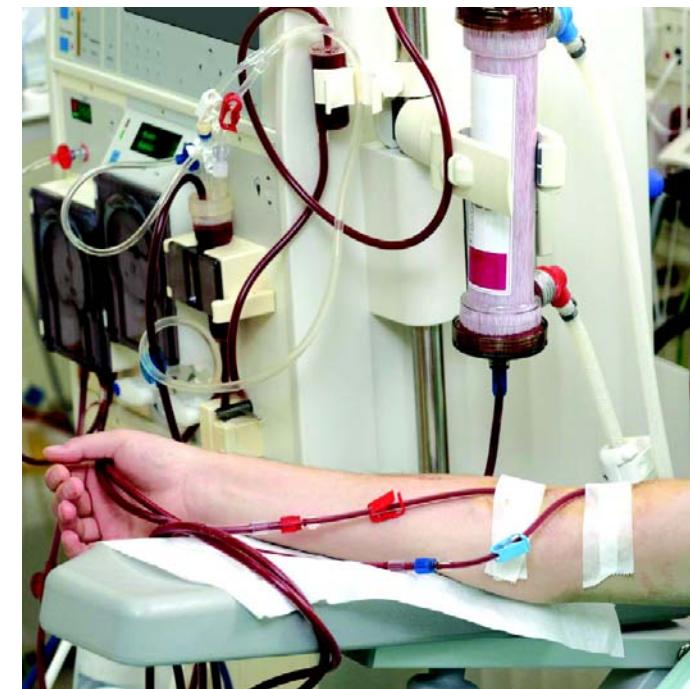
**L**e lycée «Ed-Daikhra» de Ténès abrite depuis ce lundi 1<sup>er</sup> février des journées d'information sur la formation professionnelle. La manifestation, destinée à la sensibilisation sur les différentes offres de formation existante, devra s'étaler sur quatre jours. C'est en prévision de la rentrée de la session de février que les centres de formation professionnelle et d'apprentissage de quatre communes, à savoir Ténès, Sidi-Akkacha, Béni-Haoua et La Marsa, ont organisé en commun des journées d'information destinées au public. L'objectif pour cette initiative est d'informer le large public sur les différentes perspectives de formation. Ceci, bien

évidemment, en mettant en avant les offres de formation et les spécialités disponibles aux CFPA qui participent à ces journées portes ouvertes. Au premier jour de cette manifestation, nous avons pu mesurer l'engouement manifesté par les jeunes mais aussi par les adultes venus s'informer des perspectives qu'offrent les centres de formation et d'apprentissage dans de nombreux secteurs d'activité. Il faut noter que le monde de la formation en dehors du système éducatif intéresse plus d'un et pas uniquement ceux qui n'ont pas eu la chance d'aller loin dans leurs études. On compte, de ce fait, sensibiliser les jeunes mais aussi les parents sur tous les avantages dont on peut disposer avec une inscription dans des formations

par apprentissage et les formations résidentielles qui sont sans condition d'âge. Un autre moyen de s'assurer un avenir dans le monde du travail, notamment en cas d'échec scolaire. L'autre volet qui sera mis en avant lors de ces journées, c'est la formation de la femme au foyer. A ce sujet il est intéressant de souligner que la gent féminine est présente en force à ces journées notamment par l'exposition de leurs produits réalisés soit à la maison soit dans les centres de formation. Généralement ce sont la couture, la broderie, la poterie, ou la confiserie qui dominent leurs activités. A noter enfin que cette manifestation a vu la participation de l'ANEM, «Agence nationale de l'emploi» et diverses associations.

## RELIZANE

## 20 génératrices d'hémodialyse en renfort



Mahi Ahmed

néficiera de 6 appareils. De plus, quatre autres seront attribués équitablement aux unités d'hémodialyse des EPSP de Zemmoura et Ammi Moussa. Sur un autre registre, dans l'optique de mettre un terme au problème de surcharge enregistré au service de pédiatrie à l'EPH Mohamed-Boudiaf, une opération d'extension est prévue par les responsables dans les prochains jours afin d'augmenter la capacité d'accueil.

Il est convenu aussi à la suite de la réunion du conseil médical et les syndicats de l'établissement hospitalier à procéder à l'extension du pavillon des maladies pulmonaires, ajoute notre source.

## AÏN-TEMOUCHENT

## Des clubistes «vert» de Sidi-Safi visitent l'île de Rachgoun

Mohamed Bensafi

selon la convention Ramsar à laquelle l'Algérie a adhéré et ratifié les protocoles «Protection des zones humides».

Les sujets abordés avec les clubistes ont porté sur la diversité biologique des zones humides, également sur la classification des espaces en zones humides naturelles (étangs, Sebkha, tourbières, îles, marais...) et artificielles (lagunes, petits barrages, barages, station d'épuration...).

L'importance de la préservation sur le long terme des zones humides, tant sur le plan économique que culturel, a été mise en avant par les intervenants de cette ONG que préside l'infatigable Boualem Belhadri.

Pour note, l'Algérie, contractante de la convention Ramsar depuis le 02 février 1971, a mis en œuvre une politique destinée à la sauvegarde et la gestion rationnelle de ces milieux par une meilleure connaissance de leurs aspects socioéconomiques. On termine

tant bien que mal par cette fausse note où le dernier recensement effectué en 2015 a fait ressortir 14 zones humides dans la wilaya d'Aïn-Témouchent contre 15 l'année d'avant. La retenue collinaire d'Oued-Kihal, étant aujourd'hui desséchée (à sec) n'accueille plus d'oiseaux migrateurs. Par la beauté naturelle de son paysage, cette zone humide attire presque les deux tiers des 10.000 oiseaux qui transitaient par la wilaya et par ce couloir paradisiaque naturel.

## AIR ALGERIE

----- Mercredi -----

**Vol** **Départ**

Oran - Alger	07h00
Oran - Alger	09h30
Oran - Alger	13h30
Oran - Alger	17h30
Oran - Alger	20h25
Oran - Béchar	14h30
Oran - Timimoune	09h00
Oran - H.Messaoud	12h40
Oran - Constantine	09h50
Alger - Oran	07h35
Alger - Oran	11h35
Alger - Oran	15h35
Alger - Oran	16h55
Alger - Oran	10h45
H.Messaoud - Oran	15h15
Constantine - Oran	12h20
Timimoune - Oran	12h05
Béchar - Oran	17h50

----- Jeudi -----

**Vol** **Départ**

Oran - Alger	07h00
Oran - Alger	09h30
Oran - Alger	13h30
Oran - Alger	17h30
Oran - Alger	08h15
Oran - Ouargla	07h00
Oran - In Amenas	07h00
Oran - Adrar	08h45
Oran - Annaba	17h05
Oran - Ghardaïa	15h00
Oran - Tamenrasset	15h00
Alger - Oran	07h35
Alger - Oran	11h35
Alger - Oran	15h35
Alger - Oran	18h30
Alger - Oran	12h00
Ouargla - Oran	14h25
In Amenas - Oran	11h50
Adrar - Oran	11h55
Annaba - Oran	19h40

----- INTERNATIONAL -----

----- Mercredi -----

**Vol** **Départ**

Oran - Paris (Orly)	08h00
Oran - Marseille	09h00
Oran - Toulouse	10h05
Oran - Lille	14h50
Oran - Lyon	15h00
Oran - Paris (CDG)	15h05
Oran - Alicante	15h35

----- Jeudi -----

**Vol** **Arrivée**

Paris (Orly) - Oran	13h50
Marseille - Oran	13h25
Toulouse - Oran	13h50
Lille - Oran	21h40
Lyon - Oran	19h45
Paris (CDG) - Oran	20h45
Alicante - Oran	17h55

----- Jeudi -----

**Vol** **Départ**

Oran - Paris-Orly	08h00
Oran - Barcelone	08h25
Oran - Lyon	09h00
Oran - Casablanca	12h10
Oran - Toulouse	15h45
Oran - Paris-(CDG)	14h50
Oran - Marseille	15h25
Oran - Alicante	07h25
Oran - Jeddah	17h40

----- Jeudi -----

**Vol** **Arrivée**

Paris-Orly - Oran	14h10
Casablanca - Oran	16h10
Marseille - Oran	20h00
Toulouse - Oran	19h45
Paris-(CDG) - Oran	21h00
Alicante - Oran	10h40
Medine - Oran	12h05

----- Jeudi -----

**VOL DEP/ARR**

**Mer / Jeu / Ven / Dim**

Paris-Orly - Oran 15h00/ 16h25

**Mer / Ven**

Paris-CDG - Oran 15h15/ 16h45

**Mer/Jeu/Ven/Dim**

Marseille - Oran 09h00 / 09h40

**Jeu**

Mulhouse- Oran 15h15/ 16h35

**Mer / Jeu / Ven / Dim**

Oran - Paris-Orly 17h40/ 21h00



## TRAIN

**DÉPART** **ARRIVÉE**

### ORAN - ALGER

06h25	11h29
08h00	12h30
12h30	17h39
15h00	19h30

### ALGER - ORAN

06h25	11h29
08h00	12h30
12h30	17h39
15h00	19h30

### ORAN - MAGHNIA

07h30	11h05
12h50	16h22
16h00	19h42

### MAGHNIA - ORAN

04h45	08h09
08h50	12h22
14h05	17h26

### ORAN - RELIZANE

17h15	18h47
20h30	05h46

### RELIZANE - ORAN

05h25	07h17
20h00	05h00

### ORAN - BECHAR

06h15	07h14
15h05	16h05

### ORAN - SBA

17h00	18h22
05h40	06h58

### SBA - ORAN

06h15	07h14
15h05	16h05

### TEMOUCHENT - ORAN

08h10	09h11
17h02	18h03

### ORAN - SBA

06h15	07h14
15h05	16h05

### ORAN - ALICANTE

Jeu 04 - 18h00	Ven 05 - 07h00
<tbl\_info cols



**Manchester City-  
Avec 25 millions  
d'euros par an  
Guardiola  
cède  
aux  
sirènes**

**J**osep Guardiola sera bien le futur entraîneur de Manchester City, dès la saison prochaine.

La nouvelle attendue est désormais officielle.

Manuel Pellegrini, comme prévu, va finir le travail jusqu'au mois de juin, de même que Guardiola dans son club du Bayern. Les meilleurs joueurs de la planète ne sont pas les seuls à bénéficier de la spectaculaire flambée de leurs salaires ces dernières années. Le phénomène de starification touche désormais aussi le gratin des entraîneurs.

Le contrat qui liera ainsi Manchester City à Pep Guardiola à partir de l'été prochain, va propulser le catalan dans la sphère des acteurs du football les mieux rémunérés.

Selon Bild, l'ancien entraîneur du FC Barcelone percevra 25 millions d'euros par saison pour entraîner les Citizens, faisant de lui le techni-

cien le mieux rémunéré dans son sport. Il occupait déjà la première place de ce classement avec son contrat au Bayern Munich avec 17 millions d'euros. Des émoluments qui lui permettent de reléguer très loin ses illustres confrères José Mourinho (18 millions d'euros avant de quitter Chelsea en comptant ses revenus annexes évalués à près de 6 millions d'euros) ou encore Carlo Ancelotti lorsque celui-ci dirigeait le Real Madrid la saison passée avec 15 millions d'euros environ. A titre de comparaison, Thiago Silva est le joueur le mieux rémunéré de la Ligue 1 avec 23 millions d'euros selon une estimation établie par France Football au printemps dernier.

Double vainqueur de la Ligue des champions avec le Barça en 2009 et 2011, Pep Guardiola (45 ans) touchera en Angleterre ce qu'il avait exigé auprès de la direction du

**FC Barcelone - Craignant un forcing de Man City  
Inquiétude sur l'avenir de Messi**



également l'occasion pour Lionel Messi d'évoluer aux côtés de son meilleur ami, Sergio Agüero. «J'ai toujours souhaité que Lionel me rejoigne à City, avait d'ailleurs récemment confié l'attaquant des Citizens. C'est évident qu'il est très heureux au Barça et que ce serait très difficile pour lui

de quitter Barcelone, mais on en a déjà parlé.» Et si Lionel Messi ne cérait pas aux offres des Citizens, ces derniers pourraient se rabattre sur Neymar d'ajouter AS. «J'admiré Pep Guardiola et j'espérais travailler un jour avec lui», a en effet déclaré le Brésilien ce week-end...



**Real Madrid  
Ronaldo provoque Zidane**

**A**lors que l'entraîneur et le président du Real Madrid s'étaient exprimés publiquement à ce sujet il y a une dizaine de jours, demandant la fin de ces aller-retours réguliers, Cristiano Ronaldo serait retourné au Maroc dès dimanche soir.

Depuis quelques temps maintenant, il est de notoriété publique que Cristiano Ronaldo aime tout particulièrement se rendre au Maroc pour s'y détendre. L'attaquant du Real Madrid profite de sa fortune et de son jet privé pour se rendre sur le continent africain afin d'y passer du bon temps lorsque son planning le lui permet. A ce sujet, de nombreuses rumeurs ont été évoquées à travers la planète, mais la star portugaise se contenterait d'y faire la fête, en compagnie notamment du kick-boxeur Badr Hari. Mais l'irrégularité chronique de CR7 sur le pré, moins incisif et efficace que par le passé, aurait

motivé Zinedine Zidane, fraîchement intronisé, à interdire purement et simplement ces courts voyages à son numéro 7. Aussi impressionnant soit-il physiquement, l'organisme de l'ancien Mancunien ne subit pas moins les contrecoups des déplacements par avion. Florentino Pérez avait emboîté le pas de son coach pour appuyer sa décision. Oui mais voilà, selon le Huffington Post, tout heureux d'avoir signé un triplé face à l'Espanyol Barcelone dimanche (6-0), Cristiano Ro-

naldo aurait pris la direction du Maroc dans la foulée, trop heureux de pouvoir profiter du repos exceptionnel accordé par Zinedine Zidane, qui n'attend maintenant ses joueurs à l'entraînement que mercredi en fin de matinée. Reste désormais à savoir si le champion du monde 1998 avec les Bleus a donné son aval à ce périple, ou si le triple Ballon d'Or a délibérément défié la hiérarchie et l'interdiction pour n'en faire qu'à sa tête...

**Affaire de la sextape  
Benzema libéré  
de son contrôle judiciaire ?**

**U**n retournement de situation dans l'affaire de la sextape de Mathieu Valbuena ? Associé à cette affaire dans un rôle restant à éclaircir, Karim Benzema serait sur le point de bénéficier d'une levée de son contrôle judiciaire. Il pourrait donc retrouver l'équipe de France rapidement. «Les choses évoluent, on en a parlé et ça s'est bien passé», a affirmé l'entraîneur merengue, ce midi en conférence de presse. L'essentiel, c'est qu'il soit content de s'entraîner, de bien jouer les weekends, et il l'est. Pour ce qui est du côté personnel, ça s'arrange, et on espère que cette histoire se conclura très vite». Les déclarations de Zinedine Zidane en conférence de presse

samedi étaient-elles prémonitoires ? L'entraîneur du Real Madrid en avait surpris plus d'un avec ce discours, au sortir d'une nouvelle audition de Karim Benzema par la juge chargée d'enquêter sur la tentative d'extorsion de fonds dont a été victime Mathieu Valbuena. Car le buteur formé à l'Olympique Lyonnais est depuis l'automne dernier placé sous contrôle judiciaire pour «complicité de tentative de chantage et participation à une association de malfaiteurs», avec interdiction de s'approcher du meneur de jeu des Gones. Mais voilà que, selon des informations de RMC, ledit contrôle judiciaire de KB9 serait sur le point d'être levé. Cette éventualité permettrait ainsi à la Fédération française et son président Noël Le Graët, en accord avec Didier Deschamps évidemment, de mettre fin à la suspension infligée à l'intéressé en attendant que la lumière soit faite dans cette histoire. Le Merengue pourrait donc être sélectionnable en Bleu pour les rencontres amicales à venir, aux Pays-Bas et contre la Russie à la fin du mois de mars. Toutefois, rien ne permet encore d'assurer, si ce contrôle judiciaire est bien levé, que Karim Benzema est innocenté. L'instruction suit son cours, mais l'horizon international et extra-sportif de l'attaquant de 28 ans semble s'éclaircir...

**Espagne-Coupe du Roi  
Valence à l'assaut du géant catalan**

**P**as facile d'affronter le FC Barcelone en ce moment: tel est le défi de Valence ce soir en demi-finale aller de Coupe du Roi au Camp Nou, où l'équipe de Gary Neville part à l'assaut du géant catalan, invaincu depuis 26 matches. Cela fait quatre mois que le Barça n'a plus mordu la poussière toutes compétitions confondues (2-1 à Séville le 3 octobre). Et le club champion d'Europe en titre a frappé un grand coup samedi en Championnat d'Espagne en domptant son dauphin l'Atlético (2-1) pour consolider sa première place. A ce stade, les hommes de Luis Enrique ne sont plus qu'à deux matches d'égaliser la meilleure série d'invincibilité du club, établie à 28 matches successifs par l'équipe de Pep Guardiola en 2010-2011. Il faut dire que malgré les déboires judiciaires de Neymar, convoqué hier à Madrid par un juge dans

l'enquête sur son transfert à Barcelone en 2013, le trio offensif «MSN» (Messi-Suarez-Neymar) semble capable de forcer la plupart des défenses. A l'inverse, Valence est à la peine malgré la nomination de Gary Neville en décembre: le club semble n'avoir plus que la Coupe du Roi et l'Europa League pour sauver les meubles cette saison après avoir enregistré dimanche contre Gijon (0-1) son huitième match sans victoire en Liga depuis l'arrivée du technicien anglais. Mais ce dernier, optimiste, veut croire au sursaut ce soir dans un stade aussi prestigieux que le Camp Nou. «C'est le genre de moments pour lesquels on vit quand on est entraîneur ou joueur», a commenté Neville. «J'ai hâte d'être r, et je pense que c'est pareil pour les joueurs.» Pour ce choc, Valence devrait notamment récupérer son attaquant in-

**Aujourd'hui (21h00)**

FC Barcelone .....	- .....	Valence
		<b>Jeudi (20h30)</b>
Séville FC .....	- .....	Celta Vigo

## ASM Oran - Sa suspension étant maintenue Les jours de Nabil Medjahed sont-ils comptés ?

M. Zeggai

**L**es jours de l'entraîneur Nabil Medjahed sont-ils désormais comptés à la barre technique de l'ASMO ? Le maintien de la sanction du coach après le recours introduit par la direction et l'audition du concerné par la commission de discipline de la LFP a faussé toutes les prévisions et obligé les dirigeants à réagir pour éviter de prendre des risques.

Pour eux, il est très difficile de compter sur un entraîneur suspendu pour une durée de trois mois, d'autant plus que l'équipe lutte pour le maintien. « C'est une décision légitime et dans l'intérêt de l'équipe », affirment certains fans du club. Qu'en pense Medjahed Nabil ? « Je n'ai rien à dire dans la mesure où le président ne m'a rien signifié. Ce que je sais, c'est que l'équipe commence à retrouver ses marques et réalise des résultats encourageants. Je dois préciser également que c'est moi qui ai fait venir Benzerga et Namane qui ont apporté le plus escompté. Jusqu'à preuve du contraire, je suis toujours l'entraîneur en chef de l'ASMO », nous a-t-il affirmé. Quant aux supporters, ils exigent de la direction un changement au sein du staff technique.

En effet, pour eux, la situation



que vit le coach Nabil Medjahed n'arrange guère les affaires de l'équipe qui se trouve en très mauvaise posture au classement général. On vient d'apprendre que de nombreux supporters auraient pris attaché avec la direction pour prendre les mesures qui s'imposent. Même le nom de Djamel Benchadi a été avancé, et il est fort possible que ce dernier retourne à la barre technique prochainement. Selon nos informations, pour l'in-

stant, c'est le stand-by.

A cet effet, on nous a fait savoir que « seul le président du CSA, Bahor Merouane, peut prendre la décision de mettre fin aux fonctions de l'entraîneur Medjahed, car c'est lui qui l'a ramené », nous a-t-on dit. Selon nos informations, la situation s'éclaircira après le prochain match face au DRBT, mais ceci n'a pas empêché la direction de prendre les devants pour pallier à toute éventualité.

## SA Mohammadia Une place non conforme à son rang

Abid Djebbar

**L**e SA Mohammadia, pensionnaire du championnat de la division nationale amateurs Ouest, occupe actuellement une place non conforme à son rang d'ancien pensionnaire de l'ex-Nationale 1, actuellement Ligue 1. Cité parmi les éventuels postulants à l'accès en Ligue 2, conformément à l'objectif assigné par la direction du club, le représentant de la wilaya de Mascara aura déçu plus d'un comme l'atteste sa neuvième place à l'issue de la

phase aller, soit à dix points des deux co-leaders CRB Benbadis et le RCB Oued Rhiou qui totalisent chacun vingt-neuf points. Toujours est-il que, selon les observateurs qui suivent de très près cette équipe, la valse des entraîneurs et la recherche du résultat immédiat n'ont pas arrangé les affaires du Sari. En somme, au grand dam des supporters, ces derniers ont vu défiler quatre entraîneurs à la barre technique. Pour concrétiser le rêve de toute une ville, les dirigeants, à leur tête El Hachemi Mokhtar, ont renforcé l'effectif et fait appel à l'in-

tersaison à l'entraîneur Kaddaoui Mohamed qui a passé le témoin à Hadj Abdellah Mechri, à trois semaines de l'entame du championnat.

Ce dernier, faute de résultats après cinq journées, et n'ayant pas résisté à la pression, jettera à son tour l'éponge pour être remplacé par Bordji. Larbi Larbi sera le dernier en date à diriger la barre technique du SAM qui reste comme un grand consommateur d'entraîneurs. Pour repartir du bon pied, la mobilisation doit être de mise pour espérer une meilleure seconde phase de la saison.

## LRF Saïda

### Le défi du nouveau bureau

Kadiri M.

**C**réée en 2002, la Ligue régionale de football de Saïda vient de connaître l'élection de nouveaux dirigeants avec à leur tête le docteur Benhamza Yacine ex-président du MC Saïda et membre du bureau de la FAF, qui a succédé à Hadj Saïd Amara, où un vaste chantier l'attend aux côtés de la nouvelle compositrice qui comprend les docteurs Bouketteb Ali et Becharaf Djillali, Abid El Mekki, Zouaoui Okacha, Bendida Abdelkader, Hani Mokhtar et deux membres qui feront partie de ce bureau après les élections partielles que programmera la LRF Saïda à

la fin de la saison sportive actuelle qui coïncide avec leur mandat olympique. Il s'agit des présidents des ligues de Naâma et Tissemsilet, à savoir Mebarki Baghdad et Soudani Rabah qui n'ont pas encore bouclé leur mandat au sein de leurs wilayas respectives.

Il y a lieu de noter qu'après la cérémonie de passation de consignes prévue aujourd'hui, le bureau tiendra sa première réunion lundi prochain selon le nouveau président qui a tracé les grandes lignes du chantier qui attend son équipe et qui sera axé sur la formation des arbitres et des entraîneurs. « La formation est extrêmement importante pour la

région, afin de pouvoir gérer rationnellement la compétition tout en assurant sa progression. Il en est de même pour les entraîneurs, d'autant plus que des clubs sont dépourvus d'encadrement technique dans les petites catégories », a-t-il indiqué.

Le président fraîchement élu évoqua ensuite au Quotidien d'Oran l'application de la réglementation où tous les clubs bénéficieront de leurs droits en s'acquittant de leurs devoirs prévus et consignés dans les textes en vigueur. Benhamza et son équipe veulent que la LRF Saïda soit un modèle de gestion à travers le territoire national. En tout cas, le défi est lancé.

## LFP - Bijotat privé de banc contre le CRB

### Un match à huis clos pour la JSM Béjaïa

**L**a JSM Béjaïa a écopé d'un match à huis clos pour « jets de projectiles ayant entraîné l'arrêt momentané de la rencontre » contre le Paradou AC (1-2), vendredi dans le cadre de la 18e journée du championnat, a annoncé, lundi soir, la Ligue de football professionnel (LFP) sur son site.

Outre cette sanction, le club de la Soummam devra s'acquitter d'une amende de l'ordre de 200.000 di-

nars. Pour sa part, l'entraîneur de la JS Kabylie, le Français Dominique Bijotat, a été suspendu un match pour « contestation de décision », en plus d'une amende de 30.000 dinars. Concernant les joueurs, le milieu offensif de l'ES Sétif, Zakaria Haddouche, a été suspendu, lui, pour quatre matchs dont deux avec sursis pour « comportement anti-sportif envers officiels » en plus d'une amende de

## USM Khénchela Les joueurs à l'index

A. Mallem

« Pourvu qu'elle soit à la hauteur ». C'est ce que le président Athmani de l'USM Khénchela a trouvé à dire à propos de son équipe qui abordera ce week-end la phase retour du championnat avec le derby contre la lanterne rouge, l'USM Ain-Beida, le duel se déroulant dans la capitale des Haraktas. Avec une voix où se mêlent la lassitude et le fatalisme, il a indiqué que la préparation pour cette reprise s'est passée d'une façon tout à fait ordinaire par des entraînements à domicile, au stade Hamam Amar de Khénchela. Le nouvel entraîneur Bourabha, qui a pris l'équipe il y a juste un mois après le départ de Aggoune, n'a apparemment pas provoqué le déclic espéré. La situation demeure donc préoccupante puisque l'équipe campe toujours à la quatorzième place, à cinq points seulement de la lanterne rouge, l'USMAB, son prochain adversaire. Sur les quinze matchs de la phase aller, l'USMK en a gagné seulement quatre, pour trois nuls, et a perdu huit matchs, laissant ainsi filer beaucoup de points à domicile. Pendant cette période, l'USMK a consommé deux entraîneurs et l'actuel Bourabha, un technicien du cru, est le troisième qui a pris la relève. Mais rien n'a changé et cette situation n'a pas l'air d'évoluer positivement. « Pourtant, tous les joueurs ont

### Roumanie

## Karim Ziani rejoint Petrolul Ploiești



**N**ouvelle destination exotique pour l'ex-international algérien Karim Ziani (33 ans). Un an après son arrivée à Al-Fujairah, aux Emirats Arabes Unis, l'international algérien rejoint la Roumanie, où il s'est engagé en faveur du Petrolul Ploiești.

L'ancien milieu de terrain offensif de Lorient, Sochaux et Marseille n'avait plus évolué en Europe depuis son départ de Wolfsburg en 2011.

Il rejoint Romain Inez, Fabrice Begeorgi ou encore Ludovic Guerriero sous les couleurs de la formation roumaine, qui enregistre le départ de l'ex-Caennais, Clermontois, Troyen, Brestois et Ajaccien Benoît Lesoimier (32 ans).

### Mercato hivernal

## Et la palme revient à... Giannelli Imbula

**L**'ancien milieu de terrain de l'Olympique de Marseille est le plus gros transfert réalisé lors de ce mercato du mois de janvier 2016.

Acheté 24,6 millions d'euros par Stoke City à Porto (qui recevra en plus 15% du montant du transfert en cas de revente), Imbula connaîtra donc son troisième pays avec l'Angleterre, après la France et le Portugal.

Un transfert pour le moins surprenant. Surtout lorsque l'on se penche sur le montant de la transaction. Acheté un peu plus de 20 millions d'euros par Porto à l'OM l'été dernier, l'ancien Guingampais n'a pas brillé par ses performances au Portugal depuis le début de la saison. Seulement 10 matches de

championnat disputés, pour 0 but et 0 passe décisives. En Ligue des champions, le milieu de terrain a joué 5 rencontres, sans se montrer plus décisif. De quoi être étonné que les Dragons réalisent une plus-value sur ce joueur. Peut-être que la Premier League se montrera plus adaptée à son style de jeu. A Stoke City, Imbula se retrouvera au sein d'une formation assez joueuse, loin du cliché du Kick and Rush. Il faudra cependant qu'il se montre un peu plus agressif défensivement, sous peine de mettre son équipe en danger. Mais peut-être que cela n'empêchera pas une nouvelle équipe de dépasser 30 millions d'euros sur lui l'été prochain...

## Virus Zika L'OMS décrète «une urgence de santé publique de portée mondiale»



Par Nina Larson de l'AFP

L'organisation mondiale de la Santé (OMS) a qualifié lundi l'"urgence de santé publique de portée mondiale" l'épidémie du virus Zika, soupçonné de causer des malformations congénitales, le Brésil déconseillant dans la foulée aux femmes enceintes de venir aux JO cet été. "Nous devons agir", a affirmé la directrice de l'OMS, Margaret Chan, lors d'une conférence de presse à Genève à l'issue d'une réunion exceptionnelle de son comité d'urgence. L'OMS a jugé qu'un lien entre ce virus transmis par un moustique et une explosion en Amérique du Sud du nombre de cas de microcéphalie, malformation congénitale dont souffrent les enfants nés avec une tête et un cerveau anormalement petits, était "fortement suspecté, bien que non prouvé scientifiquement". "Tous s'accordent sur le besoin urgent de coordonner les efforts internationaux pour poursuivre les investigations et mieux comprendre cette relation", a dit Mme Chan. Elle a, en conséquence, décreté que cette situation était "une urgence de santé publique de portée mondiale". L'agence de l'ONU semble soucieuse de faire oublier les critiques liées à sa réponse jugée trop faible face à la récente épidémie d'Ebola en Afrique. "Les experts considèrent aussi que l'étendue géographique des espèces de moustiques qui peuvent transmettre le virus, l'absence de vaccin et de tests fiables, ainsi que le manque d'immunité de la po-

pulation dans les pays nouvellement touchés (...) constituent des causes supplémentaires d'inquiétude", a poursuivi Mme Chan.

L'OMS a averti la semaine dernière que le virus se propageait "de manière explosive" dans la région des Amériques, avec 3 à 4 millions de cas attendus en 2016. Zika est également soupçonné d'être lié au syndrome neurologique de Guillain-Barré (SGB). Comme la dengue et le chikungunya, le Zika, qui tire son nom d'une forêt en Ouganda où il a été repéré pour la première fois en 1947, se transmet par une piqûre de moustique du genre Aedes, A. aegypti ou A. albopictus (moustique tigre). L'OMS s'est abstenu jusqu'à présent de formuler des recommandations concernant les voyages dans les zones affectées par le Zika.

### CRAINTES DE L'EFFET EL NINO

Mais le Brésil, pays le plus touché par le Zika avec près de 1,5 million de cas selon l'OMS, a formellement déconseillé dès lundi soir aux femmes enceintes de venir dans le pays où sont prévus les Jeux olympiques en août. Le président du Comité international olympique (CIO), Thomas Bach, s'est toutefois dit lundi confiant dans le bon déroulement des JO, malgré l'épidémie. Le Brésil avait sonné l'alarme en octobre, lors de l'apparition d'un nombre inhabituellement élevé dans le nord-est du pays

de cas de microcéphalie. Depuis, 270 cas confirmés de cette malformation et 3.448 cas suspects ont été enregistrés, contre 147 en 2014. La Colombie, deuxième pays le plus affecté par le virus, prévoit plus de 1.500 cas du syndrome neurologique de Guillain-Barré (SGB) pouvant y être liés, a déclaré lundi le ministre de la Santé, Alejandro Gaviria.

"Il y a suffisamment de coïncidence dans l'espace et dans le temps pour dire qu'il y a clairement une relation" entre le virus Zika et ce syndrome, qui peut provoquer jusqu'à une paralysie définitive, a-t-il ajouté. Le gouvernement du Honduras a décrété lundi l'état d'urgence national à cause du virus Zika, le pays ayant enregistré près de 3.700 cas de contamination depuis mi-décembre, a annoncé la ministre de la Santé, Yolani Bates. La Colombie, le Salvador, l'Equateur, le Brésil, la Jamaïque et Porto Rico ont d'ores et déjà recommandé aux femmes d'éviter toute grossesse tant que l'épidémie de Zika n'est pas sous contrôle. Au Panama, les autorités ont dit craindre une propagation de la maladie à l'ensemble du pays, après 50 premiers cas confirmés, tous concentrés dans la région indigène de Guna Yala, côté Caraïbe. Par ailleurs, des entrepreneurs réunis au sein du Comité exécutif aéro-agricole privé du Mercosur (marché commun sud-américain) ont proposé aux gouvernements uruguayen, brésilien et argentin de mettre à disposition leurs avions pour procéder à une fumigation massive contre les moustiques. En Europe et en Amérique du Nord, des dizaines de cas d'infection par le Zika ont été signalés parmi les personnes revenant de voyages dans les pays touchés. Dimanche, un institut de recherche indonésien a annoncé avoir trouvé un cas positif de virus Zika sur l'île de Sumatra, ajoutant que le virus circulait "depuis un certain temps" dans le pays. L'OMS craint que la situation découlant du phénomène climatique El Nino - particulièrement puissant depuis 2015 et qui favorise le réchauffement climatique - provoque une augmentation du nombre de moustiques.

## Le groupe indien Tata Motors envisage de renommer sa Zica



Le constructeur automobile indien Tata Motors envisage de changer le nom de sa citadine, la Zica, qui doit être lancée prochainement, afin d'éviter tout rapprochement malheureux avec le virus Zika, en pleine progression, a-t-il indiqué mardi.

Tata Motors déploie d'intenses efforts de promotion depuis quelques semaines autour de sa petite Zica, ou "zippy car", avec le renfort de la star du Barça, Lionel Messi. Mais ce lancement

intervient au moment où le virus Zika se développe rapidement en Amérique du sud et est soupçonné de provoquer des malformations congénitales.

"Nous évaluons la situation. Aucune décision n'a encore été prise", a dit Minaro Shah, responsable de la communication de Tata Motors, à l'AFP. Le modèle doit être présenté au salon automobile indien Auto Expo 2016 qui ouvre ses portes cette semaine à New Delhi.

## Les mystères de la formation des plis et replis de notre cerveau s'éclaircissent



Des spaghettis, un flamby ou encore une noix ? Les plis et replis qui forment notre cerveau nous évoquent bien des images. Ces circonvolutions seraient le résultat d'une simple compression mécanique selon une étude publiée lundi dans Nature Physics. Une seule chose est sûre : l'utilité de ces plis. Ainsi, si on "dépliait" un cerveau, il couvrirait une surface entre 1 à 2 mètres carrés alors que le volume de notre crâne est de 1100 à 1700 cm³. Mais comment ces circonvolutions se créent reste débattu. Depuis plus de 40 ans, des chercheurs avancent que les replis du cerveau s'expliquent par un processus physique dû à la croissance de ce dernier dans un petit espace, notre crâne, sans qu'aucun facteur biochimique n'intervienne. Mais depuis les preuves concrètes se font attendre. Les expériences sur le cerveau posent des problèmes éthiques et on manque de solutions de recharge. Il est, par exemple, difficile d'étudier le cerveau humain à partir de celui d'un rat de laboratoire. Seule une poignée d'espèces, dont certains primates, les dauphins ou les éléphants, possèdent les mêmes creux et les mêmes crêtes que le cerveau humain. Tuomas Talli-

nen, de l'université de Jyväskylä en Finlande, et ses collègues ont construit une maquette en suivant l'imagerie à résonance magnétique (IRM) d'un cerveau de fœtus humains. Le "pliage" du cerveau se produit à partir de la 20e semaine de gestation du fœtus et se poursuit jusqu'à la première année et demie de l'enfant. Les chercheurs ont ensuite appliqué sur leur modèle une couche de gel qui, immergé dans un solvant, gonfle indépendamment des régions plus profondes. Ils ont alors observé que lorsque les couches de gel gonflent, des forces de compression mécaniques se créent, provoquant des plis comme ceux de notre cerveau.

"Nous avons obtenu des résultats similaires à ce que nous voyons dans le cerveau du fœtus", a déclaré Lakshminarayanan Mahadevan de l'Université de Harvard et coauteur de l'étude. Les plis les plus importants du modèle sont semblables, en termes de forme, de taille et d'orientation à ceux du cerveau foetal, indique l'étude.

Pour les auteurs de l'étude, cette découverte peut avoir des répercussions sur les diagnostics et les traitements d'un certain nombre de troubles neurologiques.

### Micro-plastiques

## Une menace sérieuse pour les huîtres et autres mollusques

La pollution par les micro-plastiques, en augmentation constante dans les océans, pourrait sérieusement menacer les populations d'huîtres et d'autres mollusques, montre une étude française dont les résultats étaient publiés lundi aux Etats-Unis. Ces micro-billes de moins de 5 millimètres de diamètre proviennent à la fois de la fracturation des morceaux de plastiques déversés dans les océans sous l'effet des courants, mais aussi directement des rejets industriels, notamment dans les secteurs vestimentaire et des cosmétiques, qui en utilisent en grande quantité. Ces travaux montrent que les huîtres installées dans un bassin dans lequel les chercheurs ont déversé assez grandes quantités de particules de polystyrène ingéraient celles de la même taille que le phytoplancton dont elles se nourrissent. Après deux mois d'exposition à cette pollution, ces mollusques produisaient moins d'ovules et ceux-ci étaient de plus petite taille. De même, leurs spermatozoïdes étaient nettement moins mobiles, explique à l'AFP Arnaud Huvet, un biologiste à l'Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer (Ifremer), un des co-auteurs de cette étude qui paraît dans les Comptes rendus de l'Académie américaine des sciences (PNAS). Ainsi, "les taux de fécondation étaient réduits de plus de 41%" par rapport aux huîtres qui se trouvent dans un bassin dans lequel la teneur en micro-billes était plus faible", précise-t-il. Pour cette expérience, "nous avons utilisé les niveaux les plus élevés de micro-billes de plastique qu'on peut trouver dans la nature dans des zones très polluées en Chine", précise ce chercheur. "Heureusement aujourd'hui on est encore loin de ces concentrations dans la plupart des baies de la planète", ajoute-t-il. Mais force est de constater que cette pollution augmente tous les ans en raison de l'utilisation grandissante du plastique et qu'il "est donc temps de faire prendre conscience à la société, aux industriels et aux différents acteurs d'essayer d'inverser cette tendance", souligne le biologiste, expert des mollusques marins. Selon lui, ce qui a été observé dans cette étude pourrait bien se produire un jour dans la nature, sachant que les chiffres sont alarmants en termes de prévision de pollution par les déchets plastiques à l'horizon 2050. De quatre à douze millions de tonnes par an se retrouvent actuellement dans les océans.

Selon un rapport publié la semaine dernière au forum économique de Davos, si rien ne change, les océans contiendront plus de plastique que de poissons (en poids) d'ici le milieu du siècle. Cette étude de la fondation de la navigatrice Ellen MacArthur avec le cabinet McKinsey, a calculé que le ratio tonnes de plastique par rapport aux tonnes de poissons était de un pour cinq en 2014 et sera de un pour trois en 2025. Il dépassera un pour un en 2050 si rien ne change dans la fabrication des emballages à base d'hydrocarbures. On sait déjà que les poissons et les oiseaux marins ingèrent ces micro-billes de plastique et que cela a des conséquences sur leur digestion et leur capacité de croissance, relève le scientifique.



# ANNONCES CLASSÉES



■ A louer grand F2 avec terrasse d'une superficie 130 m<sup>2</sup> + Magasin avec de grandes vitrines au 1<sup>er</sup> étage - A vendre Immeuble à revenus situé à ORAN - Tél : 0797.22.33.39

■ Vends Appart F4 luxe. Top. Film. Style haussmannien comme Paris. Standing. Immeuble très propre avec ascenseur neuf situé centre-ville d'Oran - Tél : 0550.11.18.78

■ Vends F3 en face lycée Lotfi Immeuble Banque Natixis - Tél : 0550.12.20.67

■ Vends des Apparts dans les résidences avec Place de parking S/Sol à partir de 1 Milliard 900 Millions - Tél : 0550.12.20.67

■ Vends des Apparts promotionnels luxe à bon prix + des Apparts dans une résidence avec piscine - Tél : 0661.20.08.90

■ Loue des Apparts dans des résidences neuves avec Parking S/Sol : (F3) (F4) (F5) à Akid + Eden + Hasnaoui + Hassen + Sahraoui + Victoria + Attallah + Mobilart...etc. Meublés ou sans - Tél : 0550.12.20.67

■ Cherche des Apparts Achat ou Location chez Hasnaoui - Plaza - Mobilart - Tél : 0550.12.20.67

■ Loue Appartement à Chouopt F2 + 1 petite pièce au 2<sup>ème</sup> étage, deux façades, pour 6 mois et plus - Prix 30.000 DA fixe - Tél : 0554.24.90.96

■ Vends F4, Acté. Cité Yaghmoran 4ème étage - 77 m<sup>2</sup> - en face la Salle Shahrazed - ORAN - Prévoir Travaux - Prix 1 Milliard - Tél : 0794.52.28.23

■ A vendre F4 - 2<sup>ème</sup> étage - Trois façades à côté "Chouhada". Cité fermée - Refait à neuf - Acte définitif - AG. BA-GHDAD. Tél : 0555.40.37.76

■ Agence Immobilière ABDOU. Tél : 0550.52.96.46 - 0797.45.03.55 - F3 meublé Michelet 4ème étg. - F2 Larbi Ben M'hidi 3ème étg. - F4 Point du Jour 1er étg. - F3 USTO 2ème étg. - Local commercial 30 m<sup>2</sup> Akid L.

■ Vends Appartement F3 - Bien aménagé, avec Livret foncier, à Cité Yaghmoran - Tél : 0542.16.01.20

■ Loue à ORAN (Ain El Turck - Cap Falcon) : Apparts F2 et F3 meublés, vue sur mer, garage - Possibilité location courte durée + Local 35 m<sup>2</sup> à Mers El Kébir - Tél : 0774.42.78.56 / 041.10.52.15 / 0773.59.09.23

■ Loue F3. 90 m<sup>2</sup>. Refait à neuf. Meublé. USTO HLM derrière Tribunal Cité Djamel. Endr. Calme. B. Voisin. Composé : 2 Chbres. Sal. Cuisine américaine équipée - Libre à partir de 1er Février 2016 - P. 5 U/ mois Nég. - 041.46.64.71 - 0559.12.86.46

■ Vends Appartement à Plateau - ORAN : 3 Pièces - Cuisine - Salle de bain - WC - Tout refait à neuf et très ensoleillé - Tél : 0771.24.62.47

■ TLEMCEN : Vends Appart F3 - C. - Couloir - Débarres - WC - Acté + L.F. - au Centre-ville à côté du CCF - 2<sup>ème</sup> et dernier étage - Tél : 0777.92.45.45

■ A vendre un Appartement F4 de 107 m<sup>2</sup> - Neuf - 1<sup>er</sup> étage avec 3 façades à AIN TE-MOUCHENT (Prés de l'Université) ou échange contre un à ORAN - Tél : 0552.37.80.61

■ Vends Appartement - Acté - Superficie 111,36 m<sup>2</sup> - Composé DE : Salon - Deux Chambres - Cuisine - Couloir - WC - Douche - Débarres - Situé Rue MELLAH Ali ex-Bd Marceau N° 19 - ORAN - Tél : 0779.34.79.36

■ A vendre Appartement F3 Cité 240 Logements Bloc "C" N° 10 - 2<sup>ème</sup> étage. 2 façades (Maraval - ORAN) - Tél : 0792.07.79.20

■ A vendre Appart F2 - 3<sup>ème</sup> étage - Résidence Le Progrès en face Hôpital Pédiatrique de Canastel - ORAN - Tél : 0553.78.47.30 - Prix 780 Nég.

■ Un Appartement à louer dans une villa. Sup. 220 m<sup>2</sup>. Chauffage central - à Cité Petit Hâï Badr Côté Protin + Local de 50 m<sup>2</sup> haute chauffée de 90 m - Contacter au N° Tél. 0771.14.39.97

■ Vends Appart F4. 83 m<sup>2</sup>. 3<sup>ème</sup> étage. Immeuble 2 par palier situé au centre-ville d'Oran - PD 780 U - Accepte échange contre F3 ou F2 + complément - 0552.47.10.53 - 0552.33.43.44

■ Vente Appartement F3, 75 m<sup>2</sup> + Local 35 m<sup>2</sup> communiquant - Le tout refait à neuf - à Akid Lotfi - ORAN - en face la nouvelle poste / Rez-de-chaussée surélevé - Convient très bien pour Profession libérale - Tél : 0770.74.38.51

■ A vendre F4 Résidence Felloucène Sonatrach, entre Station Essence El Bahia ORAN et Cité Djamel - Entrée cité sécurisée... Acte - Tél : 0778.13.92.20

■ Location : F4 Cité Gde Terre + F4 Cap Falcon + F4 Gdyel + F5 Av. Loubet + F4 Rue Med Khamisti 1er + F7 Bd Emir AEK 3ème + Etage de villa 200 m<sup>2</sup> F6 1er Gambetta - www.immobilierbensaid.com - 041.29.26.03 / 0552.58.43.72

■ Vends très joli Appart F3 - 4<sup>ème</sup> étage dans un immeuble de 5 étages - Acté - 85 m<sup>2</sup>, 3 façades. Vue sur mer à Hâï Khe-misti - ORAN (coté Hassane) - Prix après visite - Tél : 0554.21.56.15

■ Loue à Bouisseville Ain El Turck : Appartement F4 plus jardin dans Villa - Avis demandée - près Mosquée Abou Bekr Essedik - Tél : 0797.06.62.42

■ A vendre 01 Appartement de 70 m<sup>2</sup> - F3 - Rez-de-chaussée dans un bâtiment R+2 à Hâï Es-Sedidka - ORAN (derrière la CNEP) - Tél : 0560.32.42.36

■ Vends F3 - 4<sup>ème</sup> étage - 90 m<sup>2</sup> - Rue Bu-geaud - P.O. 900 U - Vends Carcasse R+2 - 260 m<sup>2</sup> - Cité Djamel - P.O. 3,900 - Tél : 0770.95.18.00

■ Vends F2 - Acté + L.F. - 3<sup>ème</sup> étage - 54 m<sup>2</sup> - Entièrement équipé - Garage Sous-sol - à Bouisseville - Ain El Turck - Prix : 750 - N° Tél : 0770.54.04.84

■ Vends : Appartement F3 à Hâï Akid Lotfi (Réal. 2000) 4ème étage, 66 m<sup>2</sup> - Appartement F4 à El Kerma (LSP) 90 m<sup>2</sup>, 2<sup>ème</sup> étage. Prix après visite - Tél : 0557.42.93.26

■ A vendre F3 - Acté - RDC Logement 790 Bloc 621. Cité USTO - ORAN - Tél : 0770.96.41.06 - 0771.60.91 - La visite à partir de 17 : 00 h

■ Vds Appart Luxe. 103 m<sup>2</sup> dans Résidence sécurisée H.24. Quart. Calme. Bon Voisin. 2 Ch. Gd balcon ouvert sur Cuis. équipée marquée AVIVA toute climatisée avec balcon vue sur mer et 5 min de la plage. S de bain avec Jacuzzi. 4ème étg. Ascenseur - à Claire-Fon-taine Ain Turck - N° 0550.43.82.86

■ Vends bel Appartement de 92,50 m<sup>2</sup> à El Kerma Centre (Proximité Poste et Commissariat) - Toutes commodités - Prix après visite - Tél : 0774.211.27.2

■ Loue : F4 Yasmine 3<sup>ème</sup> (3 U) - F4 Larbi Ben M'hidi 2<sup>ème</sup> (5 U) - F6 Avenue Lou-beangle Rue L. Ben M'hidi 2<sup>ème</sup> (7 U) - Villa El Kerma (5 U) - AG. "ABDALLAH" - 041.29.14.59 / 0770.40.87.48

■ BET Inf. cherche Appart à louer à AET avec Contrat de 3 ans - Tél : 0555.09.95.77 - 0770.51.99.87

■ Hassi Benokba Route principale. Tél : 0665.99.43.96 - A louer F4 + Cour + Garage. Possibilité d'ANSEJ 02 locaux spécialement pour Boulangerie 01 Local 50 m<sup>2</sup>, 01 Atelier 240 m<sup>2</sup> ou bien Dépôt - Tél : 0665.99.43.96

■ A vendre un luxueux F4. Superficie 156 m<sup>2</sup>. Vue sur mer. Avec un Box + Débarres en Sous-sol à Eden Résidence - Contacter le : 0552.11.41.17

■ Location un Appartement F4 double façade, meublé ou sans meubles, au centre-ville d'ORAN Front de Mer - Tél : 0554.63.62.69

■ A vendre un bel Appartement F3 à Cité Arzew en face l'école - N° 0661.12.08.18 / 0779.30.10.09

■ A vendre F2 - Acté - 2<sup>ème</sup> étage - 53 m<sup>2</sup> - à Hâï El Yasmine (2) côté Hasnaoui et Commissariat - Prix 740 négociable - Tél : 0552.44.26.03

■ A vendre ou à louer Appart 3 P.C. SDB - 9ème étage Cité Mafal - Dar El Beida - N° Tél : 0553.12.10.43 - 0553.53.00.17

■ Vends F4 Avenue Sidi Chami - 4<sup>ème</sup> étage - Petit Lac (ORAN) 90 m<sup>2</sup>. Très ensoleillé - Contact au : 0675.84.54.45

■ Vds Appart F3 - Acté - Situé au centre-ville Bd des Chasseurs sur Gd boulevard - 4<sup>ème</sup> étage - Refait à neuf - dans un immeuble calme - Prix 1.400 - Tél : 0661.21.44.03

■ Vends très joli Appart F3 - 4<sup>ème</sup> étage dans un immeuble de 5 étages - Acté - 85 m<sup>2</sup>, 3 façades. Vue sur mer à Hâï Khe-misti - ORAN (coté Hassane) - Prix après visite - Tél : 0554.21.56.15

■ Loue à Bouisseville Ain El Turck : Appartement F4 plus jardin dans Villa - Avis demandée - près Mosquée Abou Bekr Essedik - Tél : 0797.06.62.42

■ A vendre 01 Appartement de 70 m<sup>2</sup> - F3 - Rez-de-chaussée dans un bâtiment R+2 à Hâï Es-Sedidka - ORAN (derrière la CNEP) - Tél : 0560.32.42.36

■ Vends F3 - 4<sup>ème</sup> étage - 90 m<sup>2</sup> - Rue Bu-geaud - P.O. 900 U - Vends Carcasse R+2 - 260 m<sup>2</sup> - Cité Djamel - P.O. 3,900 - Tél : 0770.95.18.00

■ Vends F2 - Acté + L.F. - 3<sup>ème</sup> étage - 54 m<sup>2</sup> - Entièrement équipé - Garage Sous-sol - à Bouisseville - Ain El Turck - Prix : 750 - N° Tél : 0770.54.04.84

■ Vends : Appartement F3 à Hâï Akid Lotfi (Réal. 2000) 4ème étage, 66 m<sup>2</sup> - Appartement F4 à El Kerma (LSP) 90 m<sup>2</sup>, 2<sup>ème</sup> étage. Prix après visite - Tél : 0557.42.93.26

■ A vendre F3 - Acté - RDC Logement 790 Bloc 621. Cité USTO - ORAN - Tél : 0770.96.41.06 - 0771.60.91 - La visite à partir de 17 : 00 h

■ Vds Appart Luxe. 103 m<sup>2</sup> dans Résidence sécurisée H.24. Quart. Calme. Bon Voisin. 2 Ch. Gd balcon ouvert sur Cuis. équipée marquée AVIVA toute climatisée avec balcon vue sur mer et 5 min de la plage. S de bain avec Jacuzzi. 4ème étg. Ascenseur - à Claire-Fon-taine Ain Turck - N° 0550.43.82.86

■ Vends bel Appartement de 92,50 m<sup>2</sup> à El Kerma Centre (Proximité Poste et Commissariat) - Toutes commodités - Prix après visite - Tél : 0774.211.27.2

■ Loue : F4 Yasmine 3<sup>ème</sup> (3 U) - F4 Larbi Ben M'hidi 2<sup>ème</sup> (5 U) - F6 Avenue Lou-beangle Rue L. Ben M'hidi 2<sup>ème</sup> (7 U) - Villa El Kerma (5 U) - AG. "ABDALLAH" - 041.29.14.59 / 0770.40.87.48

■ BET Inf. cherche Appart à louer à AET avec Contrat de 3 ans - Tél : 0555.09.95.77 - 0770.51.99.87

■ A vendre Villa 1er étage. 600 m<sup>2</sup>. RDC + 1er composée de 7 Pièces + 2 Garages + 2 Salons + Garage + Jardin - Toutes commodités - à Hassi Benouni - ORAN - Tél : 0775.09.61.28

■ A vendre Villa 253 m<sup>2</sup> - R+2 - En cours de Construction (70 % des travaux) - Située à BRAYA à 10 Km d'ORAN - Accepte Echange contre Appart F4 ou F5 à ORAN - Tél : 0770.54.18.84

■ Loue Villa Grand standing : 05 Pièces. 2 Salons. 3 Salles de bain. Cuisine américaine. Avec un Dépôt de 320 m<sup>2</sup>. Derrière le King ES-SENISSA pour Société seulement - Tél : 0661.20.57.71

■ Vends Villa Duplex : 08 Pièces - SDB - Hammam - 02 Terrasses - Garages - Jardin - Sise à Cité Akid Lotfi ex-Fora Bir El Djer à proximité Millennium - Tél : 0779.54.23.24

■ SIDI BEL ABDES - Vends Villa R+1 - 300 m<sup>2</sup> à Sidi Djilali 1<sup>ère</sup> Tranche - Bien située - Tél : 0551.42.48.74

■ Part. vend Carcasse de 176 m<sup>2</sup> - Actée - Sous-sol + R + 1 - 02 façades - à TAMZOU-GHA (ST MAUR) à 30 min d'ORAN - Possibilité d'avoir Jardin de 120 m<sup>2</sup> sur la 2<sup>ème</sup> façade - Tél : 0557.19.40.79

■ Vends M.M. à Emir AEK (Ex-St Remi) près mosquée : 280 m<sup>2</sup> - R+2 (14 m x 20 m) - 7 PC + SDB - Grand Garage 150 m<sup>2</sup> - Possibilité Echange F5 ou M.M. R+1 + Complément - Tél : 0797.55.69.80 - P.O. : 40 M

■ A vendre Villa bien située à Rocher - 241 m<sup>2</sup> - Bâti 135 m<sup>2</sup> R+1 - Acte - Double Faç. (Angle) - RDC : 5 m de Haut - 1er : 2 Chambres - Salle - Cuisine - SDB - Intern. s'absenter - Tél : 0663.06.81.64 - 0791.75.76.15

■ Vends Villa. Sup. 242 m<sup>2</sup> à Belgaïd La Poste - R+1 + Cuisine + 2 Salons + 4 Pièces + 2 SDB + 02 Garages + Cour - Tél : 0696.41.95.82

■ Vds / Ech. Carcasse 236 m<sup>2</sup> R+2. Coop. Moudjahidine contre Appart F4 - F5 à ORAN + Compt - Etude toutes Propos. - Vends / Ech. Villa. 150 m<sup>2</sup> Millennium R+2 contre F5 à Maraval - Chouopt + Compt - Etude toutes Propos. - 041.29.26.03 / 0552.58.43.72

■ A.V. Niveau de Maison de Maître. Double façade avec grands balcons. Entrée individuelle. Sup. 250 m<sup>2</sup> (5 Pièces + 1 Séjour + 1 G. Salon + Cuisine + 2 Sanitaires + 2 Terrasses + Débarres) située sur grand boulevard à HASSI GHELLA - PO 12 Unités - Tél : 0675.39.61.38

# ANNONCES CLASSÉES

Le Quotidien d'Oran  
Mercredi 03 février 2016 19

■ Importante Société Privée recrute : Une Secrétaire Administrative, présentable, maîtrisant l'outil informatique - Envoyer CV par Fax au numéro suivant : 041.65.03.01 - Transport assuré de Rond-point de Dar El Beïda à l'usine située à Cheteïbo

■ Recrute Vendeuse sérieuse, dynamique et présentable, ayant un bon sens de communication et l'esprit d'équipe - et Manutentionnaire - Veuillez nous contacter au : 0782.72.49.43

■ Pharmacie à ORAN recrute Vendeur (se) qualifié (e) avec salaire motivant - Horaire de travail : 10 h à 17 h - Transmettre CV par mail à " pharmaa.oran@gmail.com"

■ Bureau Algérien - ORAN - Recrute : 01 Architecte - 01 Ingénieur en Hydraulique - Maîtrisant l'outil informatique - Fax : 041.28.71.83 - Mail : contact@brumalgerie.com - Site Web : www.brumalgerie.com

■ Sté à BETHIOUA recrute : Chaudronniers - Gestionnaires de stock - Électriciens - Caristes - Tél : 040.22.37.62 - 040.22.32.43

■ Salon de coiffure pour Femmes à Cité Petit cherche Coiffeuse qualifiée avec expérience et qui sache faire épilation avec le fil - Tél : 0790.82.09.21 - ORAN

**VÉHICULES**

■ Entrep. privée cherche Fourgon avec chauffeur de 09 H à 16 H - Tél : 0561.99.71.94

■ Loue Remorque - Snack (Resto) pour minimum 02 ans - Visible au Parking "Taureau" Eckmühl - ORAN - Visite uniquement Vendredi - Tél : 0781.12.22.33

■ AG. NOGARET - Tél : 07779.888.686 - Possède Fourgon MASTER neuf : Cherche Fourisseur pour livraison

■ Location Rétro Chargeur CATERPILLAR - Année 2015 - Pour longue durée à ORAN ou autre - Tél : 0697.19.83.77

■ Donne en Location Trois Véhicules : Deux CLIO 4 + CLIO CAMPUS. Neufs. Pour Société N. ou P. pour durée illimitée - Contacter : 0791.75.76.15 et 0663.06.81.64 - EST BENHADDOU

## TERRAINS

■ Vends des Terrains pour Hôtel 610 m<sup>2</sup> côté lycée Lofti + 1200 m<sup>2</sup> côté Rond-point lycée Lofti + 500 m<sup>2</sup> côté Mobilart - Tél : 0661.20.08.90

■ Location 02 Parcs de 1 Hectare sur boulevard en face Hasnaoui 4ème Péphérique - Tél : 0661.20.08.90

■ Cherche Parc pour location Chteybo Nedjma ou Zone Sidi Chami côté les Slos ou côté vente le bois et le fer - Tél : 0661.20.08.90

■ Vends Lots de Terrain à Sidi Maârouf - W. D'ORAN : 1318 m<sup>2</sup>. Façade 57 m - 156 m<sup>2</sup>. Façade 8,50 m - Tél : 0550.94.02.92

■ A vendre Terrain à vocation Agricole. Sup. 25 Ha. Situé à BOUZEDJAR (Wilaya 46) (La Paperasse authentique) - Livret foncier + Acte de propriété = Pas sérieux s'abstenir - Tél : 0664.62.62.55 - 0676.91.62.62

■ A vendre Terrain Agricole de 13 Ha. Acté + L. Foncier (Propriété privée) situé à la Commune de BOUZEDJAR - W. D'AÏN TEMOUCHENT - Tél : 0664.62.62.55 - 0676.91.62.62 - SVP pas d'intermédiaire

■ A vendre Terrain urbanisable situé dans la commune de BOUZEDJAR - Wilaya D'AÏN TEMOUCHENT - Superficie 16.000 m<sup>2</sup> - Acté + Livret foncier + Plan cadastral - Tél : 0664.62.62.55 - 0676.91.62.62 - Agence - Courtier et Intermédiaire s'abstenir

■ Vends Terrain industriel (Z.I. Oued Tlétat - ORAN) - Sup. 10.000 m<sup>2</sup> avec Local de 450 m<sup>2</sup> - Avec Livret foncier et Certificat d'urbanisme - Tél : 0559.77.30.65

■ A vendre Terrain (Un Demi Hectare) sur route principale goudronnée avec Certificat d'urbanisme - Eau + Electricité - Prix intéressant + 113 m<sup>2</sup> à Haï Hachem (EXB 7) Boutellis - Tél : 0783.85.07.81

■ Vds Agricole : 3 Hect. 180 U. Arrêté. Boufatis - 3 Hect. 250 U. Arrêté. Slatna - 6 Hect. 700 U. Puits + Bassin + Oliviers. Braya - 3 Hect. + Projet. 550 U. Ain Tassa - 3 Hect. 200 U. Boutellis - Tél : 0551.63.46.08 - 0774.57.40.40

■ Vends Lot de Terrain 800 m<sup>2</sup> à Oued El Guessab à 3 Km de TENES - W. CHLEF - situé à 100 m de la plage - Prix du m<sup>2</sup> : 35000 DA - Tél : 0772.85.14.88 - 0672.44.42.65

■ Vends : Lot 426 m<sup>2</sup> deux façades et 2 Lots 323 m<sup>2</sup> à Canastel - ORAN - Tél : 0540.87.35.09

■ Vente de Terrains de 109 m<sup>2</sup> à 200 m<sup>2</sup> - Actés et viabilisés totalement dans un Lotissement clôturé avec gardien à GOTNI (Boufatis) ORAN - Prix intéressant - Tél : 0552.13.04.97 - 0555.91.58.42

■ Des Lots de Terrain de 150 m<sup>2</sup> à 300 m<sup>2</sup> à Oued Tlétat + deux Lots de Terrain Equipment de 7500 m<sup>2</sup> + 6500 m<sup>2</sup> à Oued Tlétat - Tél : 0552.50.87.58

■ Avis de vente : Lot de Terrain Acté à Hammou Ali - Tafraoui (Daira de Tlétat) d'une superficie de 131,28 m<sup>2</sup>. (02) deux façades : Long : 16,41 m - Larg. : 8 m - Sans vis-à-vis - 2 Dalles - Tél : 0552.73.03.67

■ Vends Terrain de 10.000 m<sup>2</sup> parcelles. 750 m<sup>2</sup> Bâti. R+1 6 4 façades. Voie d'évitement de Sidi Boudjenen - Port Say - TLEMCEN - Tél : 0550.53.68.70

■ Vends Lot de Terrain 2 façades de 145 m<sup>2</sup> à Bir El Djir - ORAN - Tél : 0791.16.84.60 - 0554.34.66.81

■ A vendre à ORAN (Belgaïd) : Lot de Terrain de 947 m<sup>2</sup> - Une seule façade - Tél : 0662.21.29.02 - Agence - Courtier s'abstenir - Merci

■ Vends Terrain industriel (Z.I. Oued Tlétat - ORAN) - Sup. 10.000 m<sup>2</sup> avec Local de 450 m<sup>2</sup> - Avec Livret foncier et Certificat d'urbanisme - Tél : 0559.77.30.65

■ A vendre Terrain (Un Demi Hectare) sur route principale goudronnée avec Certificat d'urbanisme - Eau + Electricité - Prix intéressant + 113 m<sup>2</sup> à Haï Hachem (EXB 7) Boutellis - Tél : 0783.85.07.81

■ Vds Agricole : 3 Hect. 180 U. Arrêté. Boufatis - 3 Hect. 250 U. Arrêté. Slatna - 6 Hect. 700 U. Puits + Bassin + Oliviers. Braya - 3 Hect. + Projet. 550 U. Ain Tassa - 3 Hect. 200 U. Boutellis - Tél : 0551.63.46.08 - 0774.57.40.40

■ Location des Dépôts : 2000 m<sup>2</sup> et 4000 m<sup>2</sup> Es-Senia + 4000 m<sup>2</sup> sur Boulevard Rond-point Pépinière en allant vers Arzew - Tél : 0661.20.08.90

■ Loue des Locaux commerciaux au centre-ville de Sup. : 200 m<sup>2</sup> + 40 m<sup>2</sup> + 400 m<sup>2</sup>...etc. - Tél : 0550.12.20.67

■ Vente des Locaux plusieurs superficies à : AADL Militaire + AADL Pépinière + Haï Nour + USTO...etc. - Tél : 0550.12.20.67

■ Vente ou à louer Hangar superficie 1000 m<sup>2</sup> situé à la Zone Industrielle de HASSI AMEUR - ORAN - Tél : 0550.76.27.94

■ Location des Dépôts : 2000 m<sup>2</sup> et 4000 m<sup>2</sup> Es-Senia + 4000 m<sup>2</sup> sur Boulevard Rond-point Pépinière en allant vers Arzew - Tél : 0661.20.08.90

■ Loue des Dépôts de (150 m<sup>2</sup> x 2) + (750 m<sup>2</sup>) + (300 m<sup>2</sup>) à Gambetta...etc. - Tél : 0550.12.20.67

■ TLEMCEN : Loue magasin de 16 m<sup>2</sup> à Résidence Tagart à IMAMA - KIF-FANE en face Hôtel IBIS - Tél : 0782.89.49.56

■ Magasin à louer. Sup. 46 m<sup>2</sup>. Grande Avenue commerciale à ES-SENIAS près de Daira et Sûreté Urbaine - Tél : 0777.09.56.37 - 0549.86.84.39

■ A vendre ou à louer Hangar superficie 1000 m<sup>2</sup> situé à la Zone Industrielle de HASSI AMEUR - ORAN - Tél : 0550.76.27.94

■ Cela fait 40 jours que tu nous as quittés, brusquement en laissant un vide incommensurable que rien ne pourra combler.

■ Ton rire, ta bonté, ta gentillesse et ta générosité manqueront à ta famille.

■ Ton cher frère Abdelmadjid

■ Cela fait 40 jours que tu nous as quittés, brusquement en laissant un vide incommensurable que rien ne pourra combler.

■ Ton rire, ta bonté, ta gentillesse et ta générosité manqueront à ta famille.

■ Ton cher frère Abdelmadjid

■ Cela fait deux années déjà depuis que tu nous as quittés à jamais pour un monde meilleur

■ AMAR MANSOUR Abdelkader (DADI).

■ Nous avons du mal à oublier ta bonté, ta générosité, ta bravoure,

ta gentillesse et ton sourire éternel qui resteront pour toujours gravés dans nos mémoires. Nous demandons à tous ceux qui ont connu d'avoir une pieuse pensée et lire la Faitha en ta mémoire.

■ Tes parents, tes frères et ta sœur et tes 2 enfants

■ Mohamed Amine et Sofiane

■ C'est le 03-02-2015 que tu es partie maman, sans nous dire un mot.

■ Tu étais pour nous une mère gentille, douce. Le grand vide

laissé par ton départ ne pourra jamais se combler dans nos cœurs.

■ Le manque, la peine et la tristesse sont toujours cruels, qu'il est difficile de ne plus pouvoir dire le mot Maman. ALLAH Yerhakm.

■ Tes enfants Youcef, Nacera, Aicha ainsi que ta petite-fille Baya

■ Loue Pâtisserie en Activité située sur Gd Bd - Double façade - Laboratoire à l'étage - Bien équipée avec commodes - à Haï Yasmine (2) - ORAN - Tél : 0669.09.80.44

■ A vendre à Lamur (Hamri) ORAN - en face Lycée Imam Houari (Angle Av. Yugoslavia - Avenue Lamur) : Hammam avec puits - Sup. 300 m<sup>2</sup> - R+1 - 2 Façades - Acté - Tél : 0550.06.40.38

■ AÏN EL TURCK (W. D'ORAN) Centre-ville, en plein marché : A vendre Local commercial 80 m<sup>2</sup> - Acté - Occasion à saisir car endroit très commercial en plus un Prix raisonnable - Tél : 0669.71.02.72

■ A louer Local : RDC 80 m<sup>2</sup> + 1er étage 280 m<sup>2</sup> - Situé en centre-ville de MOS-TAGANCIEN - Parfait pour : Société - Banque - Supermarché... etc. - Tél : 0550.93.08.88

■ Loue Magasin à 2 niveaux. Bien aménagé, à : Assurance - Bureau d'Affaires ou d'Etudes - Lieu : Akid Lotfi face Polyclinique - Curieux s'abstenir - Tél : 0550.37.31.84 - Visite à 17 Heures

■ Loue un Local commercial situé dans une rue principale (SIDI ALI) d'une grande superficie - Point stratégique de la ville de SIDY ALI - Tél : 0770.55.25.84 - 0658.44.12.12

■ Local à louer 28 m<sup>2</sup> à Canastel (El Manzah) sur la nouvelle route à côté les nouveaux logements - Tél : 0775.34.73.15

■ A louer ou à vendre un Magasin de 120 m<sup>2</sup> en plein centre-ville de AÏN TEMOUCHENT - Adr : 51, Rue MAGHNI-SANDID Fatna - Tél : 0552.95.51.05 - 0662.05.85.72

■ A vendre Cafétéria en activité à El Bariki (côté " Echo d'Oran ") - Tél : 0669.02.21.81

■ Loue ou à vendre Magasin 18 m<sup>2</sup> Rue Michelet ou Jean-Marie Laribière parallèle à Avenue Loubet - Tél : 0554.53.49.99

■ Loue des Locaux commerciaux au centre-ville de Sup. : 200 m<sup>2</sup> + 40 m<sup>2</sup> + 400 m<sup>2</sup>...etc. - Tél : 0550.12.20.67

■ Vente des Locaux plusieurs superficies à : AADL Militaire + AADL Pépinière + Haï Nour + USTO...etc. - Tél : 0550.12.20.67

■ Vente ou Location : Local 200 m<sup>2</sup> à AR-ZEW en plein centre-ville. Convenant pour toutes Activités commerciales - Tölier - Mécanicien - Lavage... Tél : 0797.57.24.30 - 0776.40.64.23

■ Vente ou Location : Local 200 m<sup>2</sup> à AR-ZEW en plein centre-ville. Convenant pour toutes Activités commerciales - Tölier - Mécanicien - Lavage... Tél : 0797.57.24.30 - 0776.40.64.23

■ Loue pour Société nationale ou multinationale Showroom de 290 m<sup>2</sup> situé sur grand Boulevard Bir El Djir en faceAADL - Contact Tél : 0542.79.71.80

■ A vendre ou à louer Chambre Froide « Négative » 50 m<sup>3</sup> - état neuf - équipement d'origine allemande - Intermédiaire s'abstenir - Tél : 0555.10.26.01 - 0770.30.96.90

■ Vends Pharmacie (Fonds et Murs) au centre d'Oran en activité : 54 m<sup>2</sup> + une cave de 24 m<sup>2</sup> - Tél : 0540.99.87.80 - Prix après visite

■ Vends Local commercial en centre-ville d'ORAN parallèle au Front de mer à proximité consulat de France sur 02 Niv. + Sous-sol - 01 Façade 12 m - Superfic. 200 m<sup>2</sup> - Haut de 6 m - App. au 0555.40.47.59

■ Vends Local à usage commercial à ORAN Centre - Idéal pour toutes activités - Stationnement disponible et sécurisé - Tél : 0555.40.47.59

■ A louer Espace commercial à ORAN en R + 3 étages + sous-sol - chaque étage 920 m<sup>2</sup> - En plein boulevard avec deux façades parallèles - Tél : 0550.02.61.41

■ Location Local commercial 84 m<sup>2</sup> à Maraval : Terminus 06 à côté Stade Radieu - ORAN - Tél : 0

## Importante Entreprise Publique Economique installée à Oran

### Recrute

- Un Directeur des Ressources Humaines (Réf. 01).
- Un Comptable - Fiscaliste (Réf. 02).
- Un Cadre Commercial (Réf. 03).
- Un Cadre Auditeur (Réf. 04).
- Une Secrétaire de Direction (Réf. 05).

#### Profil demandé :

- 1- Diplôme dans le domaine.
- 2- Expérience minimum de 10 ans pour le poste (Réf. 01) et 05 ans pour les postes (Réf. 02 - 03 - 04).
- 3- Capacité à mettre en place l'ensemble des procédures relatives à la gestion des ressources humaines (Réf. 01).
- 4- Capacité à mettre en place l'ensemble des procédures comptables et excellente maîtrise du S.C.F. (Réf. 02).
- 5- Capacité à mettre en place une stratégie commerciale et être attentif aux évolutions du marché et aux offres de la concurrence (Réf. 03).
- 6- Capacité à mettre en place le plan d'audit annuel, déterminer et superviser les missions d'audit (Réf. 04).
- 7- Capacité rédactionnelle, bilingue, sens relationnel, la rigueur, la discréetion et l'organisation (Réf. 05).

Envoyez votre CV avec photo récente en rappelant la référence du poste à l'adresse Mail suivante :

**emploi31000@yahoo.fr**



### **RECRUTE**

#### **01 Responsable Ressources Humaines**

- \* Minimum 4 ans d'études spécialisées / diplôme universitaire.
- \* Minimum 5 années d'expérience dans un poste similaire.
- \* Maître parfaite de l'anglais, du français et de l'arabe.
- \* Bonne connaissances des programmes informatiques initiation technologie de l'information, maîtrise de l'outil informatique, Excel, Word, Power point.

Envoyer votre CV, en précisant le poste dans l'objet de l'email/fax à :

**recrutement-fp.oran@fourpoints.com - Fax : 041 590 241**



Créateur d'avenir



ECOLE PRIVEE ALGERO-FRANCAISE  
DE FORMATION PROFESSIONNELLE  
AGREE PAR L'ETAT

INSCRIPTIONS OUVERTES

PLACES LIMITEES

#### FORMATIONS :

- BTS MARKETING
- BTS RESSOURCES HUMAINES
- CAP MAGASINIER

تقني سامي في التسويق  
تسخير الموارد البشرية  
أمين مخزن

Adresse : 22, Boulevard ABANE Ramdane (Ex Bd Des Chasseurs), Oran  
Tél. : 041 33 25 44/041 33 41 14 - Mob. : 0560 21 50 55

**الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية**

**SOCIÉTÉ DE PROMOTION IMMOBILIÈRE**  
Société par Actions au capital de 780.000.000 DA  
Siège Social : 07 Avenue des frères Boundia B.P. n° 127 Bir Mourad Raïs - Alger

**assure immo**

**DELEGATION REGIONALE OUEST**  
N.I.F. N° 099916000899274  
Chemin vicinal Hai Dhaya - Oran

**PROGRAMME NATIONAL DE 65.000 LOGEMENTS EN LOCATION - VENTE**

**ANNULATION D'AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE**

En application du décret présidentiel N° 10/236 du 07.10.2010 portant réglementation des marchés publics, modifié et complété, la Société de Promotion Immobilière ASSURE IMMO informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'Appel d'Offres National Restraint N° 03/DRO/DPC/2015, que l'avis d'attribution provisoire du marché, paru dans les quotidiens nationaux " Le Quotidien d'Oran ", " El Khabar ", " Liberté " ainsi que le BOMOP et relatif à la réalisation des travaux de VRD du projet 80 logements Tissemsilt, est annulé.

Siège Social: Tél : (021) 67.87.61/62 (021) 67.87.69/70 Fax : (021) 67.87.72	Délégation régionale Centre Tél/Fax : (021) 67.08.16 Email : DRC@assureimmo.com.dz	Délégation régionale Ouest Tél : (041) 45.60.02 Fax : (041) 45.52.57 Email : DRO@assureimmo.com.dz	Délégation régionale Est Tél : (031) 66.47.16 Fax : (031) 66.48.20 Email : DRE@assureimmo.com.dz
--	--	---	---

Email : www.promo@assureimmo.com.dz  
Site Web : WWW.assureimmo.com.dz

**أسعار مدهشة**

**MOBICAM**  
Fabricant de tous types de meubles

Les bonnes affaires de l'année 2015

Pourquoi payer plus cher ?!

**Prix d'usine !** **95000 Da** فلس

**Stop**

**MADE IN BLADI** صنعت بلادي

**Prix d'usine !** **72000 Da** فلس Seulement !!!

**MADE IN BLADI** صنعت بلادي

**Show Room & Bureau**  
COMMERCIAL 04, RUE MEMPHIS  
(FACE AU PORTAIL ÉCOLE BEN ABDERRAHMANE), GAMBETTA - ORAN  
TÉL. & FAX: 041 53 44 26 / 041 53 26 94  
MOBILE: 0560 09 78 10 / 0770 87 52 40  
WWW.MOBICAM-DZ.COM / CONTACT@MOBICAM-DZ.COM

#### Importante société de production à Oran, recrute :

N°	Postes	Exigences du poste
1	Quatre (04) Designer	<ul style="list-style-type: none"> <li>* Profil : Diplôme de l'Ecole des beaux-arts</li> <li>* Expérience professionnelle 03 ans</li> <li>* Maîtrise de l'outil informatique</li> <li>* Formation en Styliste</li> <li>* Maîtrise logiciels graphiques tels que : Photoshop et Corel-Draw</li> <li>* Réside à Oran</li> </ul>
2	Un (1) Responsable Management Qualité (RMQ)	<ul style="list-style-type: none"> <li>* Profil : Ingénieur de formation</li> <li>* Formation en Management Qualité</li> <li>* Formation en audit interne</li> <li>* Expérience min (05) cinq ans dans la gestion des projets Qualité</li> <li>* Réside à Oran</li> </ul>
3	Quatre (04) Ingénieurs Production	<ul style="list-style-type: none"> <li>* Profil : Ingénieur en électronique ou électrotechnique</li> <li>* Expérience min deux (02) ans dans le domaine de la production</li> <li>* Réside à Oran</li> </ul>

Veuillez remplir le formulaire de recrutement sur le site : [www.recrute-rht.com](http://www.recrute-rht.com) ;  
Et pour d'autres postes, adressez vos CV aux mêmes coordonnées.

Photos non contractuelles - Quantités & promotion limitées

## Au nom du père, du FIS et du simple d'esprit !

Par Chaalaal Mourad

**L**e Pouvoir parle de l'opposition comme une force inexistante sur terrain, il trouve que celle-ci, n'a aucune assise populaire et ne représente donc, qu'elle-même et ses leaders. Ce jugement, si dur et oh ! Combien dépréciatif, stigmatise l'opposition algérienne, vise à jeter le doute sur son efficacité sur terrain, sa capacité de mobilisation et l'appui populaire dont elle prétend bénéficier pour aller de l'avant dans ses thèses et les projets qu'elle prévoit pour l'avenir de l'Algérie. Face à une opposition déchirée et non représentative, toujours, selon le Pouvoir ; ce dernier, ne se sent absolument pas obligé donc de traiter ou de négocier quoi que ce soit avec elle.

Afin de remédier à cette tare, une grande partie de l'opposition a formé en juin 2014, «le CNLTD», c'est-à-dire, la coordination nationale pour les libertés et la transition démocratique, ainsi ; laïcs, islamistes, nationalistes, progressistes et même d'anciennes figures du Pouvoir, tous ont partagé la même table ; ce que je trouve, d'ailleurs, très bien pour le vivre ensemble et la santé politique du pays. Selon elle, cela était primordial, afin d'unir la voix, face à un Pouvoir souffrant d'otite et d'autisme qui ne parle qu'avec lui-même et devient complètement sourd, voire même, colérique, quand on lui parle de transition et le plus important, c'est qu'il considère que cet agroupement politique, comme un Sant'Egidio bis, qui vise à réhabiliter le FIS.

**D**'une part, et sur le plan de la mobilisation populaire et en dépit de cet assemblage politique oh ! Combien nuancé et controversé, l'opposition reste toujours, en carence. Ce qui représente pour elle, une faiblesse qui la fragilise, aussi bien aux yeux du Pouvoir, que ceux de l'étranger qui observe. Elle peine donc à consolider l'image d'un interlocuteur fiable et assez représentatif d'une large volonté du spectre national, dans toute sa diversité. De l'autre, demander tant de choses à la fois, à une opposition aussi jeune que la nôtre, relève, à mon avis, du non-sens.

La création du FIS, parti à connotation religieuse, en 1989, à côté d'un autre qui renvoie implicitement aux mouvements berbères, le RCD, a été, pour le moins que l'on puisse dire, constitutionnellement incohérente ; mais la manœuvre de neutralisation des uns par le biais des autres, primait à cette époque-là. Depuis, les choses ont bien évolué. Le RCD porte, désormais, les problèmes de toute la nation et ne se cotonne plus à une région ou à une couleur culturelle précise. Théoriquement, nos islamistes affichent, eux aussi, une évolution positive. Ils disent admettre, dorénavant, les principes de la démocratie, de l'égalité entre citoyens, et la référence à la constitution consensuelle, au mépris de toutes autres références extra constitutionnelles qui leur tiennent à cœur. Affaire à suivre...

Le FIS, formation politique, novice à l'époque, faillit à un certain moment, tirer le tapis sous les pieds du FLN, ce parti unique, à leader et à pensée unique, ancré dans les interscènes de la société depuis 1954, se considérait comme le fils unique, légitime et gâté de la république algérienne, le chouchou de ses parents ; le peuple et l'armée. Malgré son retrait du comité central du FLN, en

**«Pour écrire l'histoire, il faudra d'abord en témoigner, et pour le faire, il n'y a pas mieux que d'écouter les protagonistes qui ont provoqué ou générés ces événements. Au bout du compte ou de ce conte, leurs témoignages ne seront, finalement, que matières pour les historiens qui, avec le recul requis, croiseront les vérités et confronteront les versions. Laissez donc les vieux aigles glatir et ceux qui ont du vague à l'âme, répondre les uns aux autres. Et ce n'est certainement pas les quelques rappels à la réserve qui vont les déridier ou les dissuader.»**



Ph. : Arch

mars 1989, et théoriquement du champ politique, que certains, le qualifient encore, de tactique ; l'armée se voit plus proche du FLN, avec lequel elle a partagé le pouvoir depuis 1962 ; qu'à toute autre formation politique. La lettre de félicitations du chef d'état-major au secrétaire général du FLN, venait, selon eux, le confirmer. Selon les sceptiques ; la nouvelle configuration, impose à l'armée de se tenir désormais, en arrière-plan de la chose politique, son rôle «politique», ne devrait pas être trop voyant au point d'être durement critiquée ni trop absent, au point d'être tout le temps sollicitée.

**B**ien qu'il se donne encore, le mérite de l'ouverture du champ politique en Algérie, à vrai dire, qui a été imposé par les événements du 05 octobre 1988. Le FLN, qui a présidé aux destinées du pays depuis 1962, ne pouvait concevoir un partage du pouvoir avec d'autres formations politiques, quelle que soit leur couleur politique et encore moins, se voir lui-même dans l'opposition. Le FLN, en est allé au point de se défaire de son secrétaire général, feu Mehri ; pour se démarquer de ses positions à l'encontre de l'arrêt du processus électoral de 1992 qui a sanctionné et déclassé le FLN et failli donc le jeter à l'opposition mais aussi, pour sa participation à Sant'Egidio et bien évidemment, son opposition à la politique du «tout répressif», mené par le pouvoir.

Pour rappel : hormis deux partis politiques, tous les participants à Sant'Egidio, étaient idéologiquement en désaccord avec le FIS et le modèle de société qu'il proposait pour le pays. Mais les dangers qu'ils pressentaient aussi bien, des durs et de la base de cette mouvance qui, devenant de plus en plus, incontrôlables et agités, posaient vraiment problème ; que de l'idéologie militaire rus-

se de certains de nos généraux «janviéristes » et qu'ils connaissaient assez bien. Ils voulaient donc, épargner au pays et au peuple, tant de périls et de malheurs. La tournure des événements leur a donné raisons.

En 1997, le RND, parti, que beaucoup d'analystes considèrent comme un clone in vitro du FLN, créé sur le pouce, dans un contexte de pression internationale sur le régime, jadis sous un embargo étouffant et pour «maniser» en quelque sorte, l'opposition interne, qui ne cessait de proclamer plus de droits dans l'exercice du pouvoir. À l'instar de l'Espagne, de la France ou même de l'Amérique ; le bipartisme algérien, n'était donc pas loin de l'esprit des concepteurs de la cartographie politique du pays. Le but, garder et laver le linge sale entre le père (FLN) et son fils (RND), c'est-à-dire, en famille restreinte, trop restreinte même et de pouvoir conserver le Pouvoir.

**D**epuis mars 1992, juridiquement le FIS n'existe plus, il devrait néanmoins, conserver, selon l'opposition, une importante assise populaire en militants, en sympathisants et en nostalgiques d'une période de gloire de l'islam politique algérien. Ces derniers, qui, sur des cris de « alyha nahya, wa alyha namout » tournaient « El Mouradia », les années 90 notamment. Ajoutée à cela, la présence d'une large frange de mécontents, celle des classes défavorisées, d'une société algérienne complètement disparate et qui peuvent donc, selon elle, être mis à profit et sanctionner, pour quoi pas, le Pouvoir une seconde fois, comme en 1991 ?

Le Pouvoir, fidèle à lui-même, ayant tout compris, la stratégie et la nostalgie, il décida alors, de faire dans la division et la récupération ; pour cela, il rapprocha de lui le chef de l'AIS (Armée islamique du salut), voulant peut-être, faire

de lui et de sa structure, une sorte de FIS bis et alternatif au FIS, parti politique banni ?

**P**armi les curiosités politiques dans notre pays, c'est de voir le chef de l'AIS, traité en personnalité publique. Ce monsieur, qui, faut-il le rappeler ! Le sachant ou non ? A rendu deux grands services au régime ; primo : marcher avec lui dans le processus d'apaisement et de pacification, d'abord militaire, grâce à sa trêve unilatérale qu'il avait décrétée le 21 septembre 1997, reconfortée, selon les dires, d'une promesse d'un règlement politique ultérieur, qui aurait été convenue. La loi de la Rahma, suivit des dispositions de la concorde civile, venaient donc consolider cette pacification dans ses aspects militaires, et ce, bien heureusement pour le pays ! Dispositifs, que le FIS, parti politique, avait jugé à l'époque, comme boiteux ; car ils parlaient de tout, sauf de la nature exacte de la crise, qui pour lui, était d'ordre politique au premier chef. En plus, il affirme que l'AIS ne le représente pas, c'est une structure qui a été créée à son insu dit-il. Et que, si le pouvoir doit dire quelle que chose, il doit la dire au FIS, parti politique. Secundo : l'AIS, fit office, d'un interlocuteur d'alternatif au FIS, parti politique, banni par le Pouvoir et lui a permis de transmettre au monde, une image d'un Pouvoir qui dialogue avec ses adversaires. Et tout cela fut, sans contreparties politiques réelles, pour son organisation ni pour le FIS, parti politique d'ailleurs. Le Pouvoir était vraiment habile dans ses stratégies.

C'est dans ce contexte de manœuvre politicienne régime/opposition, que le chef de l'AIS se voit octroyer ce statut. Et en dépit même de la Charte pour la paix et la réconciliation nationale, votée en 2005, la pacification politique, quant à elle, at-

tend toujours à la gare de la concorde civile.

Des voix s'élèvent, ces jours-ci, pour témoigner des événements inhérents à l'arrêt du processus électoral de 1992, et de tout ce qui s'ensuivit. Chacun nous sort donc ses notes, souligne à doubles trait les passages qui corroborent sa version des faits, mais l'essentiel reste éclipsé par la raison d'Etat, qui ne veut pas parler du facteur externe et dans le déclenchement et dans la gestion de la crise algérienne des années 90.

Les plus neutres, ont vu et entendu le coq français, chanter aux oreilles des tenants du Pouvoir algérien de l'époque, leur notifiant le refus clair et catégorique de l'Élysée, de voir l'Algérie basculer dans un régime théocratique ou assister les bras croisés à la création d'un État islamique au sud de la Méditerranée ! Ils vont plus loin encore, ils pensent que le frein sec aurait été actionné, même si un parti non islamiste avait remporté les élections de 1992. En effet, le régime n'envisageait aucunement une sortie douce du Pouvoir, au profit d'une opposition, quelle que soit sa couleur politique.

**B**ien que face aux adeptes d'un projet théocratique qui ne caillaient pas leurs intentions et qui couraient dans les rues de la capitale du pays au «pas militaire cadencé » et en tenue afghane, sur des cris de « la mithaq la destor, kal Allah Al Erasoul » et surtout, aux menaces de recourir à l'appel au djihad ; d'aucuns décrivent ces événements, comme une flagrante violation de la volonté populaire qui s'est exprimée dans le premier scrutin vraiment libre. Une césarienne de la démocratie naissante, pratiquée sans anesthésie, et qui a donc traumatisé tout un pays, sous couvert du danger islamiste et la préservation du caractère républicain de l'État. Il fallait donc le faire ce putsch ! Pensent-ils.

Ceux du FIS, qui à ce jour, font dans le «victimisme» politique, ne cessent de crier à l'injustice commise à leur égard. Ils évoluent en dehors des réalités internationales et surtout internes, ils veulent tout faire pour se rétablir dans ce qu'ils considèrent, leur «droit perdu». Plus que jamais, le FIS se trouve hanté par le rêve d'exercer, qui sait le pouvoir, un jour? Oubliant que le peuple des années 90 a changé, que sa clientèle politique a vieilli et que les Algériens ne veulent plus entendre parler ni de ces généraux de «dezzou emaahoum», dont la gestion de la crise était catastrophique, ni du FIS, qui à ce jour, ne veut pas admettre sa part de responsabilité, vis-à-vis de la tragédie nationale. Pour le reste, le résultat demeure le même ; de ces malheureux événements, l'Algérie n'a gagné en démocratie pas plus qu'elle a gagné en laïcité. Tout ce que l'affrontement militaire avait causé, c'est l'affondrement ou presque de l'État, opposer des Algériens, les uns aux autres, l'écoulement du sang des innocents et bien sûr ! La consolidation du régime dans ses tranchées classiques de : « j'y suis, j'y reste ! » pour reprendre la fameuse citation du général Mac Mahon.

Depuis, le Régime suit sa propre logique, il ne connaît aucun partage du Pouvoir et encore moins le concéder ; une façon pour lui, de dire à l'opposition : Vous avez eu votre FIS, on a eu le nôtre ainsi, les vaches se sont bien gardées.



**08.00** Bonjour d'Algérie (direct)  
**09.30** Dalti  
**10.00** Rawai'e el inssane wa e'tabiaa Documentaire  
**10.30** Dessin animé  
**11.00** Senteurs d'Algérie Reportage  
**12.00** Journal en français

**12.25** Mawid zefafe  
**13.45** Moudoun mina el aâlem Documentaire  
**14.25** Souffrances d'une femme Feuilleton algérien  
**15.10** Studio essighar  
**16.30** Dessin animé  
**17.30** Takder tarbah  
**18.00** Journal en amazigh  
**19.00** Journal en français  
**19.30** Point culturel  
**20.00** Journal en arabe  
**20.45** Afrique hebdo  
**21.15** Le sport en questions  
**22.15** Daerate e'doe  
**00.00** Journal en français

### 18.25 Dalti



**10.55** Motus  
**11.25** Les Z'amours  
**11.55** Tout le monde veut prendre sa place  
**12.55** Météo 2  
**13.00** Journal  
**13.50** Météo 2  
**14.00** Toute une histoire  
**15.05** L'histoire continue  
**15.35** Comment ça va bien !  
**17.15** Dans la peau d'un chef  
**18.10** Joker  
**18.50** N'oubliez pas les paroles  
**19.55** Météo 2  
**20.00** Journal  
**20.50** Météo 2

### 21.00 Ne m'abandonne pas



Avec **Lina El Arabi, Samia Sassi, Marc Lavoine, Tassadit Mandi**  
Chama, 17 ans, épouse en secret via Internet Louis, récemment converti à l'islam radical. Lorsque sa mère Inès apprend qu'elle veut rejoindre ce garçon en Syrie, son monde s'écroule. La médecine tente de sauver son enfant de l'embriagrement dont elle est victime. Inès séquestre Chama dans une maison loin de tout. Mais l'adolescente n'entend pas renoncer à ce qu'elle pense être sa destinée.  
**22.25** Qui sont ces jeunes qui partent faire le djihad ?  
**23.30** Les Français, c'est les autres  
**00.50** L'angle éco



**10.50** Midi en France  
**12.00** 12/13 : Journal régional  
**12.25** 12/13 : Journal national  
**13.50** Un cas pour deux  
**14.55** Questions au gouvernement  
**16.05** Un livre, un jour  
**16.15** Des chiffres et des lettres  
**16.55** Harry  
**17.30** Slam  
**18.10** Questions pour un champion  
**19.00** 19/20 : Journal régional  
**19.30** 19/20 : Journal national  
**19.58** Météo  
**20.00** Tout le sport  
**20.25** Plus belle la vie

### 20.55 Des racines et des ailes



- Passion patrimoine : Terres de Bretagne, du pays rennais à la presqu'île de Crozon  
Présenté par **Carole Gaessler**  
Ce numéro propose d'admirer ce qui fait le caractère de la Bretagne : le bocage d'Ille-et-Vilaine, la ville de Rennes, les monts d'Arrée, les montagnes Noires ou encore de nombreuses rivières comme l'Oust, le Blavet ou l'Odor. Un itinéraire de près de 300 kilomètres, d'est en ouest. Après un survol de la Vilaine, découverte de Rennes avec deux passionnés qui tentent de retrouver d'anciennes mosaïques.  
**22.50** Grand Soir 3  
**23.15** In Situ  
**00.15** Faut pas rêver



**11.45** La quotidienne  
**13.00** La quotidienne, la suite  
**13.40** Le magazine de la santé  
**14.35** Allô, docteurs !  
**15.10** Embarquement immédiat  
**15.40** Vu sur Terre  
**16.35** Révolutions dans la nature  
**17.30** C à dire ?!  
**17.45** C dans l'air  
**19.00** C à vous  
**20.15** Entrée libre  
**20.40** Comment fabriquer une planète ?  
**22.10** C dans l'air  
**23.15** Entrée libre  
**23.35** Dangers dans le ciel  
**00.25** Le goût de l'amour

**10.50** France-Allemagne, une histoire commune  
**11.35** Ports d'attache  
**13.20** Arte journal  
**13.35** Razzia sur la chnouf  
**15.25** Ports d'attache  
**16.20** Les pharaons de l'Egypte moderne  
**17.45** France-Allemagne, une histoire commune  
**18.15** La splendeur des Bahamas  
**19.00** Carnavals  
**19.45** Arte journal  
**20.05** 28 minutes  
**20.50** Tu mourras moins bête  
**20.55** Minuit à Paris  
**22.25** Maidan  
**23.00** IP5, l'île aux pachydermes  
**01.00** TV5Monde le journal  
**01.15** Wolf Hall



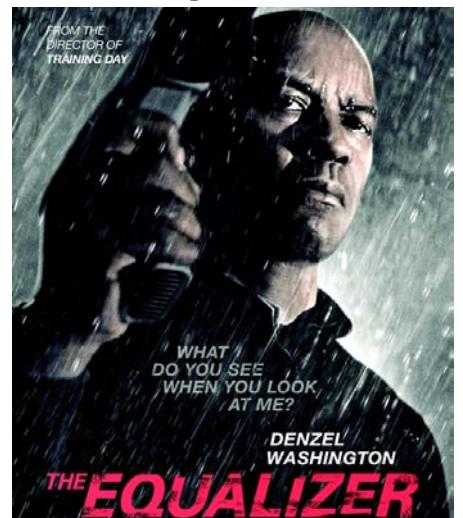
CINE +  
FRISSTON 20.45

### BLITZ

Avec **Jason Statham, Zawe Ashton, Paddy Considine, Aidan Gillen**

A Londres, le sergent Brant se fait remarquer par ses méthodes violentes et pas toujours légales. Sa méthode préférée ? Régler le sort des voyous à coup de crosse de hockey ou de batte de baseball. Surveillé par sa hiérarchie, il fait partie de l'équipe d'agents qui enquêtent sur un tueur en série qui assassine exclusivement des policiers. Après avoir tenté d'obtenir des informations seul, Brant décide de s'allier avec le capitaine Nash, qui vient de rejoindre l'équipe. Les deux hommes sont très différents mais se respectent.

OCS MAX 20.40  
EQUALIZER



Avec **Denzel Washington, Bill Pullman, Marton Csokas, Chloë Grace Moretz**

Robert McCall, un ancien espion, pense en avoir enfin terminé avec son sombre passé. Résolu à mener une vie paisible, il voit ses projets soudain perturbés quand il croise le chemin de Teri, une adolescente qui s'est retrouvée sous la coupe de gangsters russes. Incapable de rester sans réagir devant une telle situation, il décide d'intervenir. McCall met en œuvre tous les moyens à sa disposition pour stopper les criminels...

CINE +  
PREMIER 20.45

### CAPTAIN AMERICA : LE SOLDAT DE L'HIVER



Avec **Chris Evans, Hayley Atwell, Scarlett Johansson, Cobie Smulders**  
Deux ans après l'invasion de New York, Steve Rogers travaille toujours pour le SHIELD, l'agence dirigée par Nick Fury. Il apprend un jour que le SHIELD prévoit de construire des vaisseaux capables d'anéantir une menace avant qu'elle se concrétise. Peu de temps après, Fury est attaqué par le terrible «soldat de l'hiver». Il s'en sort de justesse et met en garde Rogers : le SHIELD est infiltré par un traître.

# TÉLÉVISION



### 20.55 Les experts : Cyber



#### Saison 1 - Episode 8

- La victime n°1  
Avec **Patricia Arquette, Charley Koontz, Peter MacNicol, James Van Der Beek**  
Avery et son équipe tentent de comprendre comment les pages des réseaux sociaux de certaines jeunes femmes peuvent être à jour alors qu'elles sont décédées. L'équipe pense avoir affaire à un tueur en série. De son côté, Ryan fait de son mieux pour aider Trish McCarthy, la sœur de l'une de ses anciennes patientes, à surmonter la mort de celle-ci. Mais Trish souffre de fréquentes bouffées délirantes.  
**23.20** Les experts



### 20.55 Patron incognito



Christel Jaffres, 36 ans, est la directrice générale France de Bureau Vallée, une enseigne discount de distribution de produits de papeterie, d'accessoires bureautique et de mobilier. Elle a accepté de se rendre de façon anonyme auprès de ses employés pour constater la réalité en magasin. La patronne va d'abord à Besançon, dans le Doubs, pour travailler avec Laure, hôtesse de caisse polyvalente. Puis, la patronne se déplace à Beynost, dans l'Ain, pour rencontrer Morgan, gestionnaire de rayon en papeterie lourde.



### 21.00 Coach



Athlétisme, tennis, natation, football ou rugby, que se soit en sport individuel ou collectif, le métier d'entraîneur reste âpre et difficile. Le coach doit endurer la pression, susciter l'adhésion, transmettre son savoir, et donner les clés aux sportifs de haut niveau pour qu'ils puissent donner le meilleur d'eux même.  
De Graham Henry, champion du monde de rugby en 2011 avec les All Blacks, en passant par Claude Onesta, double champion olympique de handball avec les Bleus, ou encore Philippe Lucas, entraîneur des championnes olympiques de natation...  
**22.25** Foxcatcher  
**00.40** Deutschland 83



**11.05** Oggy et les cafards

**12.10** Zouzous  
**13.30** Wakfu, la quête des six Dofus Eliatropes  
**15.45** Un jour, une question  
**15.50** Star Wars Rebels  
**16.50** Ninjago  
**17.50** Les as de la jungle à la rescousse  
**18.40** Une saison au zoo  
**20.45** Monte le son, la quotidienne  
**20.50** Le Skylab  
**22.40** J'ai tué ma mère  
**00.25** Flashpoint



**20.40** La petite histoire de France  
**20.55** Enquêtes criminelles : le magazine des faits divers

Bélier 21-03 au 20-04

Actuellement, vous avez tendance à confondre relations amicales et attirance sexuelle. Comme il est rare que les deux se rejoignent, sachez faire la différence...

Taureau 21-04 au 21-05

Votre partenaire vous fait la tête ou est de mauvaise humeur? Accordez-lui un peu d'attention avant de repartir à l'assaut de votre progression sociale...

Gémeaux 22-05 au 21-06

On vous sollicite, dans votre sphère professionnelle, pour travailler à l'étranger ou avec des contacts à l'étranger. Si c'est le cas, saisissez cette chance d'ouvrir votre horizon.

Cancer 22-06 au 22-07

Votre attrait pour plaisirs et les jeux n'a d'égal que votre sexualité bouillonnante ! Si vous êtes en couple, pas besoin d'un dessin. Célibataire, faites baisser la pression !

Lion 23-07 au 23-08

L'atmosphère familiale étant pesante ou morose, vous préférez sortir en couple et vous avez raison ! Une bulle d'amour à deux vaut tous les foyers du monde...

Vierge 24-08 au 23-09

Malgré une atmosphère assez pesante au travail, vous parvenez à garder la tête froide et à communiquer avec brio. Les résultats ne se feront pas attendre !

Balance 24-09 au 23-10

Vous privilégiez l'amour, les loisirs et les plaisirs. Cela vous donne même l'occasion de développer vos dons créatifs ou votre riche imaginaire.

Scorpion 24-10 au 22-11

Ce n'est pas la grande forme, vous broyez un peu de noir, mais vous arrivez tout de même à gérer votre foyer et tout ce qui concerne la famille avec brio.

Sagittaire 23-11 au 21-12

Aujourd'hui, vous éprouvez le besoin de vous isoler ou de vous détendre, loin du bruit et du monde. Vous avez raison : vous n'en serez que plus efficace dès demain !

Capricorne 22-12 au 20-01

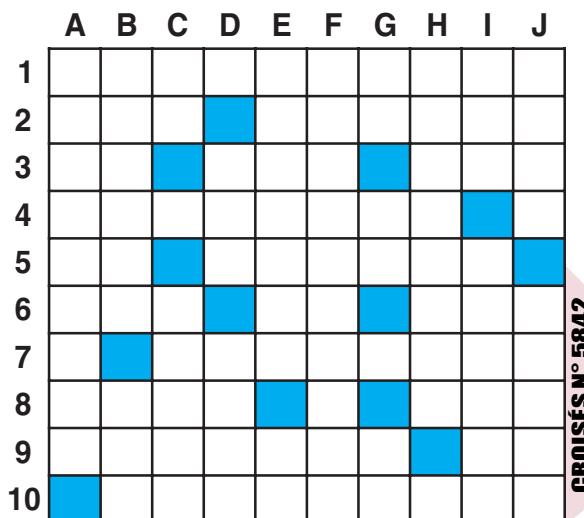
Aujourd'hui, faites valoir vos dons et qualités, et pensez à gagner plus. D'autant que, en ce moment, vos idées sont appréciées par vos amis ou vos collaborateurs.

Verseau 21-01 au 18-02

C'est le moment de penser à la façon dont vous pourriez concrétiser vos objectifs. Agissez avec responsabilité, mettez-vous en avant tout en manœuvrant avec tact et élégance...

Poissons 19-02 au 20-03

Vous rêvez de voyage ou d'aventure, mais actuellement vous avez plutôt tendance à vous isoler du monde. Commencez par faire un tour à la campagne ou à la plage !



### Horizontalement:

- Matérielles.
- Jamais vieux. Merle blanc.
- A la suite de quoi.
- On y va tout doucement. Score idéal au golf.
- Taillé dans la roche.
- Symbole éclairant. Somme à récupérer.
- Ferment. Conjonction. Chlingue à tous vents.
- Leur prince est un démon; leur empire, un enfer.
- Titre déposé. Unité agricole.
- Longueur d'un pied. Pronom.
- En état d'alerte.

### Verticalement:

- A tour de rôle.
- Epincetés. Banni par les régimes.
- Pièce marchande. Laisse de glace.
- Possessif. Temps.
- Usure. Lettres à lettre.
- Fausse équerre.
- Deux à trois. Sur la rose. Réfléchi en un sens.
- Rapportera.
- Hellène.
- Arrière-bec ou avant-bec.
- Se rend utile. Rognent.

### LES SOLUTIONS

CROISÉS N°5841



FLECHES N°5841



FOUILLIS N°5841 DISCOURS (Dix - Court)

CODES N°5841

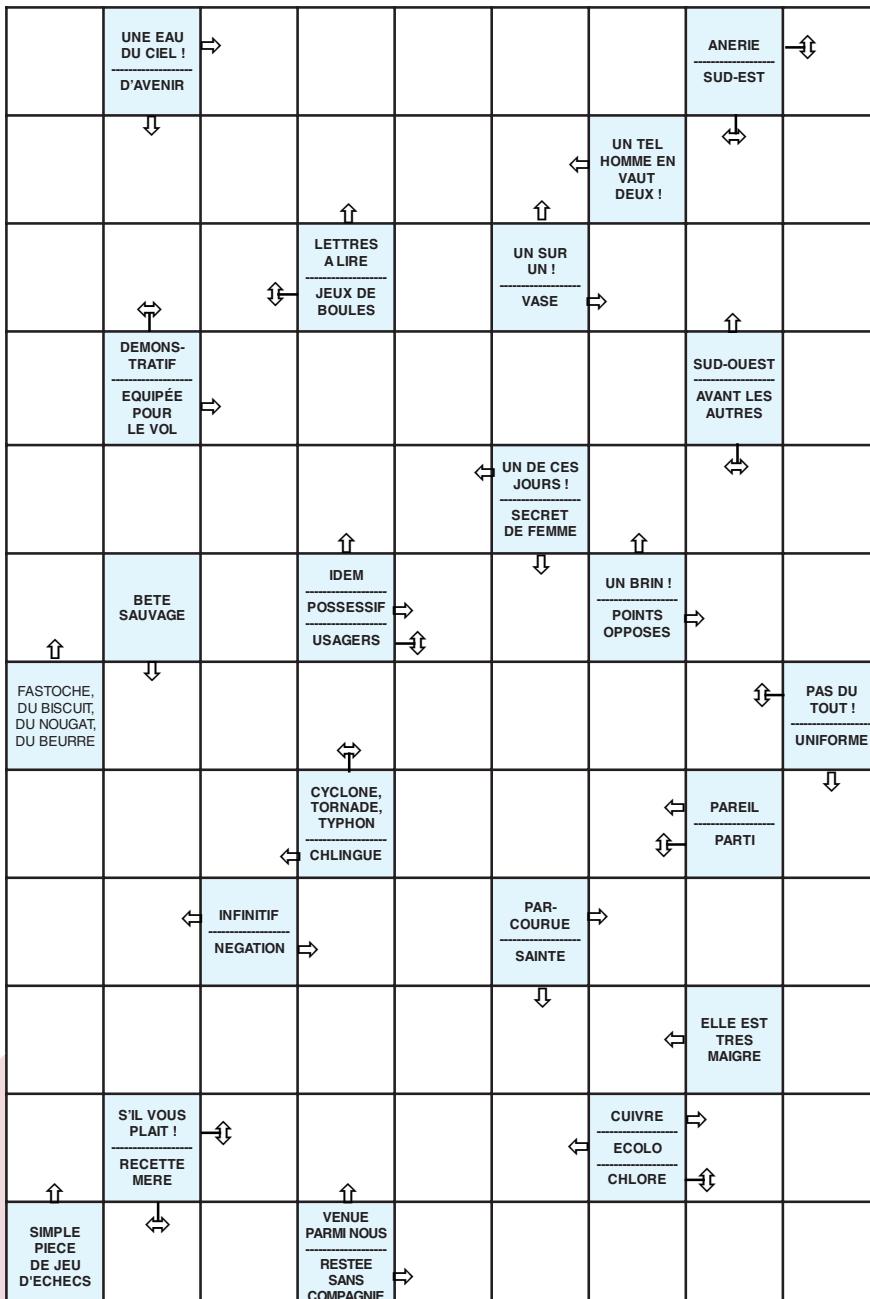
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26

1	2	U	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13
14	15		16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26

18	1	4	9	2	4	11	3	5	6
1	4	19	3	6	8		13	14	
4	14	4	11		8	4	13	7	1
17		6		10	7	9	2	8	7
3	6	17	4		1	5	8	7	8
7	2	7		1	19		3		12
2	8	7	1	4	3		5	3	13
8		8	5		8	5	6	6	7
7	19		10	3	8	8		5	6
10	3		12	5	7	11	7		9
7	17	1	2		10		15	10	3
6	3	7	8		7		15	7	1
11	7	7		7	6	19	5	13	
7	2		8	2	11	2	1	7	8
7	16	4	17	11		7	11	7	8

CODES N° 5842

### Jeux proposés par Chérifa Benghani



FOUILLIS N° 5842

A	D	R	E	S	S	E	V	E	N	U	S	O	T	R
T	E	L	I	F	E	T	I	S	O	L	U	B	E	N
B	S	N	E	I	R	E	L	O	R	D	E	N	I	O
L	S	O	U	R	C	E	M	E	N	C	O	R	C	T
O	E	D	E	V	O	I	R	O	N	U	C	N	N	
U	R	N	O	X	R	U	I	A	V	E	M	S	O	E
S	R	I	I	O	T	T	D	E	M	M	L	E	I	M
E	E	D	I	C	U	R	L	O	E	T	A	R	T	E
N	M	R	A	L	O	L	D	R	G	O	N	A	A	M
I	E	F	O	C	E	R	C	A	A	U	U	L	R	N
A	N	S	S	M	O	E	R	L	N	R	B	L	O	O
B	T	I	E	J	N	D	L	I	E	N	I	O	J	C
U	D	N	A	T	E	U	P	T	M	O	R	D	A	N
A	T	M	R	R	R	A	R	E	G	I	T	I	M	A
T	N	E	M	L	L	E	N	N	O	I	T	A	R	

Les 7 lettres restantes composent le tout de la charade suivante :

- Mon 1er est une maison de cochons.

- Simoun ou sireco, c'est mon 2e.

Mon tout, c'est fréquemment.



## Le Nigeria négocie des emprunts avec la Banque mondiale



Le Nigeria négocie des emprunts avec la Banque africaine de développement et la Banque mondiale pour financer une partie du déficit de 2.200 milliards de nairas (10 milliards d'euros) dans son budget 2016, ont déclaré des responsables.

Le Nigeria, première puissance économique d'Afrique, dont les recettes ont fondu avec la chute des cours du pétrole, a annoncé le mois dernier un budget record de 6.080 milliards de nairas (environ 28 milliards d'euros) pour 2016, pour stimuler la croissance en investissant dans de grands projets d'infrastructure. Le pays a déjà annoncé qu'il aurait recours à des emprunts à hauteur de 1.800 milliards de nairas (8,3 milliards de dollars) pour le financer. La Banque africaine de développement (BAD) a déclaré, dans un communiqué, que des discussions portant sur un prêt d'un milliard de dollars "en appui budgétaire" étaient en cours. David Theis, porte-parole de la Banque mondiale, a par ailleurs affirmé que l'institution était "en cours de discussion avec le gouvernement fédéral du Nigeria à propos de la préparation d'une opération de politique de développement".

## La production de pétrole au plus haut en Russie



La production de pétrole de la Russie, qui a lancé des consultations avec le Venezuela en vue d'une possible baisse de l'offre coordonnée avec le cartel des pays exportateurs, a atteint un nouveau record en janvier, selon des statistiques publiées mardi. Les compagnies pétrolières russes ont pompé le mois dernier 46 millions de tonnes de pétrole et condensats, soit 18,88 millions de barils par jour en moyenne, selon les chiffres de l'agence publique chargée du secteur cités par les agences russes. Cela représente une hausse de 1,5% par rapport à janvier 2015 et un record depuis la chute de l'URSS. La Russie ne cesse d'augmenter sa production d'or noir ces derniers mois, participant ainsi à la bataille acharnée entre pays producteurs pour conserver leurs parts de marché alors que les cours ont plongé au plus bas niveau en 12 ans. L'effondrement du marché affecte durement l'économie russe, en récession, car les hydrocarbures représentent un pan massif de l'activité et la moitié environ des revenus budgétaires. La semaine dernière, le ministre de l'Energie Alexandre Novak a évoqué une possible réunion de la Russie avec l'Opep dont elle n'est pas membre, en vue de discuter d'une éventuelle baisse coordonnée de production.

# Le Quotidien D'ORAN Edition Nationale d'Information

## Trois terroristes tués en Tunisie

Trois terroristes présumés ont été tués et un membre des forces de sécurité tunisiennes blessé dans le cadre d'une opération antiterroriste dans la région de Gabès (sud) qui était toujours en cours mardi, a annoncé le ministère de l'Intérieur. Cette "opération sécuritaire" se déroule dans la zone montagneuse de Tounine, à une trentaine de km au sud de Gabès, où les forces de sécurité avaient été alertées de la présence d'un "groupe terroriste", a-t-on indiqué dans un communiqué.

Selon la même source, deux terroristes présumés ont été tués lundi dans des échanges de tirs durant lesquels un membre de la Garde nationale (gendarmerie) a également été blessé.

Mardi matin, l'unité spécialisée de la Garde nationale a pu pénétrer dans une grotte où s'était réfugié un troisième terroriste, qui a lui aussi été tué dans un échange de tirs, a ajouté le ministère. Des armes et des munitions ont été saisies et "l'opération de ratissage se poursuit", a-t-on ajouté.



Aucune indication n'est fournie sur l'identité des terroristes tués, ni sur le groupe visé par cette opération. La Tunisie fait face depuis 2011 à un essor de la mouvance djihadiste dont les attaques ont coûté la vie à des dizaines de policiers et de militaires.

## Les réserves financières saoudiennes au plus bas depuis 2011



Les réserves financières de l'Arabie saoudite ont atteint leur plus bas niveau en quatre ans, après des retraits massifs pour combler le déficit budgétaire qui s'est creusé avec la chute des prix du pétrole, indique un rapport publié mardi. Le premier pays exportateur mondial de pétrole a vu ses réserves baisser à 611,9 milliards de dollars à la fin 2015, leur niveau le plus bas depuis 2011. Elles atteignaient 732 milliards de dollars il y a un an, précise la Saudi Jadwa Investment.

Le rapport prévoit une baisse de ces réserves à 500 milliards de dollars à la fin de 2016 avec la chute de 75% du prix du baril depuis la mi-2014. Deuxième producteur mondial de pétrole après la Russie, l'Arabie saoudite a enregistré en 2015 un déficit budgétaire record de 98 milliards de dollars après la baisse de 60% de ses revenus pétroliers à 118 milliards de dollars. Ryad a aussi adopté un budget 2016 en déficit de 87 milliards de dollars, mais Jadwa estime qu'il atteindra plutôt 107 milliards. Pour atténuer ces déficits, l'Arabie saoudite a pris des mesures d'austérité. Les prix des carburants ont augmenté de 80% et ceux de l'électricité, de l'eau, du gaz et d'autres produits ont également progressé.

## Neuf migrants, dont deux bébés, morts au large de la Turquie



Neuf migrants, dont deux nourrissons, ont trouvé la mort mardi en mer Egée, au large des côtes occidentales de la Turquie, dans un nouveau naufrage survenu alors qu'ils tentaient de rallier la Grèce, ont annoncé les garde-côtes turcs.

Le drame s'est produit à 25 mètres seulement au large de la localité de Sefirhisar, dans la province d'Izmir (ouest), d'où étaient partis les migrants avec l'objectif de rejoindre l'île grecque de Samos, ont précisé les garde-côtes dans un communiqué. Deux occupants de l'embarcation ont été sauvés par les gardes-côtes et des recherches étaient en cours pour tenter de retrouver d'autres survivants.

La nationalité des migrants n'a pas été précisée. La Turquie, qui accueille officiellement plus de 2,2

millions de Syriens et 300.000 Irakiens qui ont fui leur pays en guerre, est devenue l'un des principaux points de départ des migrants qui veulent s'installer en Europe. Malgré les conditions hivernales et les restrictions imposées par certains pays européens, qui ont ré-

tabli les contrôles à leurs frontières, de nombreux migrants continuent à tenter tous les jours la traversée dans des conditions très périlleuses. Samedi encore, 37 migrants, surtout des femmes et des enfants, se sont noyés en tentant de rallier l'île de Lesbos.

## EDITORIAL

Par Moncef Wafi

### L'ARTICLE 51 POUR DÉPARTAGER OUYAHIA ET SAADANI

malentendu sur la lecture du texte entre les deux hommes n'est en réalité que le haut de l'iceberg du combat que se livrent deux clans du pouvoir, parrains de deux éventuels candidats à la succession ouverte de Bouteflika.

Si en théorie le vote au Parlement n'apportera pas de réponse définitive et convaincante sur ce bras de fer, la suite du feuilleton, avec cette loi qu'on annonce et qui devra limiter la liste des hautes fonctions éligibles pour les binational, donnera certainement un aperçu sur la direction du vent. En effet, tout le monde attend avec impatience cette liste pour voir l'influence des deux hommes sur le cours de la politique algérienne. Même s'il a été un petit peu chahuté par Boutefli-

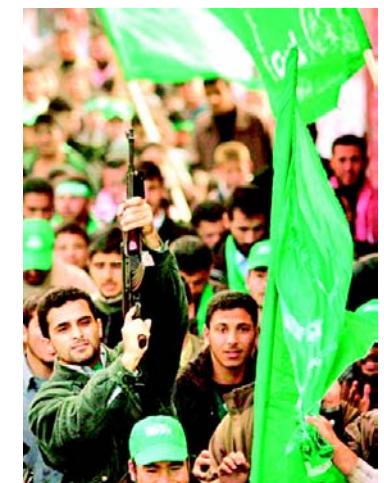
## Deux arrestations pour terrorisme en Turquie

La police a interpellé mardi dans l'ouest de la Turquie deux personnes soupçonnées de vouloir commettre un attentat suicide, a rapporté mardi l'agence de presse Dogan. Dans les bagages des deux suspects arrêtés à la gare routière de Söke, dans la province d'Aydin, les forces de l'ordre ont découvert un fusil-mitrailleur, une grenade, des munitions et une charge explosive, a précisé l'agence. Les deux hommes, dont l'identité et la nationalité n'ont pas été révélées, avaient prévu de se rendre à Izmir, la troisième ville du pays située au bord de la mer Egée, selon Dogan.

La police turque est sur le qui-vive depuis l'été dernier et une série d'attentats attribués par les autorités au groupe djihadiste Etat islamique (Daech). Le dernier d'entre eux, le 12 janvier à Istanbul, a tué onze touristes allemands dans le district historique de Sultanahmet.

En octobre, un autre attentat suicide, le plus meurtrier jamais commis sur le sol turc, avait tué 103 personnes lors d'une manifestation prokurde devant la gare centrale d'Ankara.

## Palestine : le Hamas veut de nouvelles élections



Les députés du Hamas ont réclamé mardi à Gaza des élections législatives et présidentielle, dix ans exactement après le dernier scrutin dans les Territoires palestiniens, que le mouvement islamiste avait remporté avant d'être privé de sa victoire. Lors d'une conférence de presse organisée à l'occasion du dixième anniversaire des législatives de 2006, les membres gaزاouis de la coalition du Hamas au Parlement ont appelé à "l'annonce d'une date précise pour la tenue d'élections législatives et présidentielle".

Ahmed Bahar, premier vice-président du Parlement et haut responsable du Hamas, a appelé à "travailler au plus vite à une réconciliation de la société et à colmater les brèches ouvertes par des années de division politique". Il a salué la tenue ce mois-ci d'une réunion du Hamas et du mouvement rival Fatah à Doha. Le Parlement palestinien ne s'est plus réuni depuis 2007 et une quasi guerre civile entre le Hamas et le Fatah du président palestinien Mahmoud Abbas.